L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1610 - VENDREDI 25 DÉCEMBRE 2020 — 2,20 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

OXFORT



OXFORT NUTRITION ANIMALE — KNZ FRANCE

61, Route de Dijon - 21600 Longvic
03 80 66 42 53



Côte d'Or

› Mal au dos ?

Des solutions existent



Nièvre

› Vendre du carbone

Pourquoi pas vous ?



Yonne

› Élevage de poulets de chair

Une diversification pour les agriculteurs



fendt.fr

FENDT

Gamme fenaison Fendt: Rentabilité déclinée, récolte en Vert assurée !

Prolongement naturel de nos tracteurs, notre gamme de fenaison comprend un large panel de matériels de récolte des fourrages qui vous assurera une efficacité et une rentabilité d'utilisation égales à celles des tracteurs. Des faucheuses à disques Slicer avec ou sans conditionneur et faucheuses à tambours Cutter aux andaineurs de 1 à 4 rotors Former en passant par les faneuses Lotus et Twister, la gamme fenaison Fendt vous garantira une récolte en toutes tranquillité !



G. BUCHEZ
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

AGCO Your Agriculture Company
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com

Plus d'information sur fendt.com

LES ÉTABLISSEMENTS
COIGNET PNEUS et CARBURANTS
Vous souhaitent
une belle année 2021
en prenant soin de vous

Clamecy	Ciez	La Charité/Loire
03 86 27 19 38	03 86 26 43 28	03 86 70 15 93

Sommaire

Côte d'Or

04 • Troupeaux ovins : Un joli carnage
05 • Formations : Mal au dos ? Des solutions existent
06 • FDSEA : Leur pierre à l'édifice

Nièvre

07 • Syndical : Vendre du carbone, pourquoi pas vous ?
08 • Photovoltaïque : La troisième SAS photovoltaïque sur les rails
09 • BVD : Quelle gestion en cas d'animaux positifs ?

Yonne

10 • L'élevage de poulets de chair : une diversification pour les agriculteurs
11 • FDSEA : Soirée élevage version 2.0
12 • Menu des fêtes : Un menu au goût de la Bourgogne

Région et ailleurs

13 • Bio : Le secteur s'est bien comporté en 2019
14 • Recherche : Drosomous, ou comment instaurer une zone d'exclusion pour ravageurs
15 • Une première : Vers une électricité de proximité
16-21 • Rétrospective 2020 (*partie 1*)

Infos Services

22 • Firmes et Machinisme
23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Distinction

Bravo Agriloving

La communauté des amoureux de l'agriculture s'est distinguée sur la scène nationale.



Le ministre de l'Agriculture a remis un prix à François-Xavier Lévêque, président d'Agriloving.

Le réseau national des Chambres d'agriculture s'est réuni une journée entière sur internet. Au programme de ce 16 décembre : le bilan intermédiaire de son projet stratégique 2019-2025. Ce rendez-vous a mis en avant, par la même occasion, les plus belles initiatives des territoires. Dix-sept projets avaient été sélectionnés, sur un total de 213.

La Côte-d'Or a été titrée dans l'une des quatre catégories, dédiée au *« dialogue entre l'agriculture et la société »*. La palme est ainsi revenue à Agriloving, communauté des amoureux de l'agriculture, née en Côte-d'Or en 2019. Grâce à cette distinction, Agriloving espère *« booster sa campagne et s'exporter au-delà de la Bourgogne Franche-Comté »*, sachant que la communauté est toujours à la recherche d'ambassadeurs et de nouveaux partenaires.

Agriloving est composé de *« jeunes et de moins jeunes qui, au-delà des appartenances syndicales et des opinions partisanes, souhaitent valoriser les pratiques et initiatives positives du terrain, pour montrer qu'il se fait de belles choses en agriculture »*. Chacun d'entre eux a le désir de *« porter cet appel aussi loin que possible »*. La campagne de communication se veut *« marquante, différente et décalée pour interpeller le grand public »*. Agriloving est présent sur les réseaux sociaux, un site internet lui est aussi dédié (agri-loving.fr).

AG

en bref

Santé Pour la fin de l'année, donnez votre sang !

L'année 2020 a été marquée par une pandémie sans précédent, qui nous a démontré une fois de plus l'esprit de solidarité des Français et notamment leur engagement pour le don de sang. Avec les fêtes et deux jours fériés sans collecte, la fin d'année s'annonce d'autant plus compliquée que les besoins en plaquettes, périssables après seulement 7 jours, restent très importants malgré les déprogrammations de blocs opératoires. L'Établissement français du sang (EFS) invite donc les citoyens en bonne santé à faire, en prenant rendez-vous pour un don de sang pendant les fêtes de fin d'année, un cadeau précieux et utile : la vie. Afin de compenser le manque de prélèvement des deux jours fériés, les sept Maisons du don de Bourgogne Franche-Comté élargissent leurs horaires, offrant ainsi davantage de temps pour faire une pause solidaire pendant les fêtes. À Auxerre, ouverture les samedis 26 décembre et 2 janvier de 8h30 à 15h30 et le mercredi 30 décembre de 8h30 à 16h30. À Sens, les samedis 26 décembre et 2 janvier de 8h30 à 15h30 et le samedi 2 janvier de 8h30 à 15h30. À Dijon, mercredi 30 décembre, jeudi 31 décembre et les samedis 26 décembre et 2 janvier de 8h à 15h. Réservez votre créneau sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

la météo présentée par Dijon Céréales

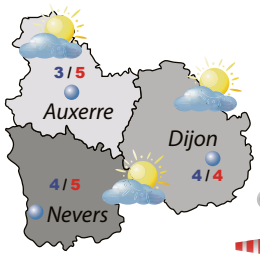
DIJON CÉRÉALES — MEMBRE DE ALLIANCE BFC

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 25 Décembre

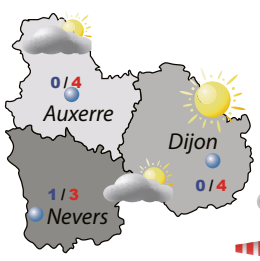


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 2 à 4°C
T° maxi : 3 à 6°C
Vents : Nord 20 km/h

Noël
Soleil : 08h42 - 17h01
Lune : 14h21 - 03h52

Samedi 26 Décembre

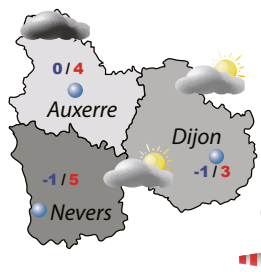


Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : -1 à 1°C
T° maxi : 3 à 5°C
Vents : Ouest 10 km/h

Saint Etienne
Soleil : 08h43 - 17h01
Lune : 14h43 - 04h57

Dimanche 27 Décembre



Nuageux
Un ciel nuageux à couvert s'annonce pour ce dimanche. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -1 à 1°C
T° maxi : 2 à 5°C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

Saint Jean
Soleil : 08h43 - 17h02
Lune : 15h09 - 06h04

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 Décembre au Mercredi 30 Décembre
Un ciel nuageux à couvert, avec quelques précipitations de pluie et neige mêlées ce mercredi.
Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini : 1 à 3°C T° maxi : 2 à 4°C

Du Jeudi 31 Décembre au Dimanche 3 Janvier
Le ciel sera très nuageux jeudi et vendredi. Le week-end sera ensoleillé.
Vents : Nord à 10 km/h
T° mini : -1 à 1°C T° maxi : -1 à 1°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Environnement

Séquestrer le carbone dans les sols, une option gagnante ?

Enjeu majeur ayant émergé il y a quelques années, le piégeage du carbone est au cœur de la stratégie bas carbone française. Dans cette optique, le potentiel de l'agriculture est immense. Explications d'Abad Chabbi, directeur de recherches à l'Inrae Nouvelle Aquitaine - Poitiers.

Expliquez-nous ce qu'est le cycle du carbone ?

Abad Chabbi : *« Tous les êtres vivants sont constitués d'atomes de carbone. Ces atomes sont extraits du CO_2 atmosphérique par les plantes, les algues et certaines bactéries via la photosynthèse. Le CO_2 est restitué à l'atmosphère par la respiration et la décomposition de ces êtres vivants. À côté de ce cycle biologique court, il existe un cycle géologique lent de stockage du carbone sous forme de calcaire et d'hydrocarbures fossiles. La combustion de ressources fossiles conduit à une accumulation rapide du CO_2 dans l'atmosphère. Les émissions de carbone mais aussi d'autres gaz à effet de serre comme le méthane, le protoxyde d'azote ou la vapeur d'eau empêchent une partie des rayonnements à ondes longues de quitter l'atmosphère. C'est ce qui explique le réchauffement climatique ».*

Comment fonctionne le piégeage du carbone ?

A.C. : *« Pour réduire l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, on peut aujourd'hui s'appuyer sur des technologies intelligentes. Le problème, c'est que ces technologies qui coûtent cher se trouvent encore à un stade embryonnaire et ne permettent pas d'agir à grande échelle. La meilleure option pour piéger et stocker le carbone, c'est donc bel et bien par le sol. Pour stocker du carbone, il faut créer de la matière organique par la constitution d'un système favorable à l'implantation de la végétation. La séquestration du carbone dans les sols est une option gagnante pour tous. Elle permet à l'humanité de gagner du temps jusqu'à ce que les sources de carburant neutres en carbone remplacent les sources fossiles ».*

Quelles sont les stratégies de la France et de l'Union européenne en matière de piégeage du carbone ?

A.C. : *« Les stratégies française et européenne s'inscrivent dans les Accords de Paris de 2015 qui visent à contenir à moins de 2 °C l'augmentation des températures d'ici 2100. C'est dans le cadre de cette Cop 21 qu'a été présentée l'initiative 4 pour 1 000 qui définit les objectifs mondiaux en matière de piégeage du carbone. Le concept est simple : le fait d'augmenter le stock annuel de carbone dans les terres arables de 0,4 % (soit 4 pour 1 000) dans les quarante premiers centimètres du sol permettrait de compenser l'augmentation des émissions annuelles de carbone causées par l'activité humaine. L'objectif est donc de promouvoir un stockage accru du carbone dans les sols grâce à des pratiques agricoles durables ».*

Quels rôles peuvent jouer l'agriculture et l'agroforesterie dans ce cadre ?

A.C. : *« Le potentiel de stockage additionnel de carbone dans les sols agricoles et forestiers français entre 0 et 30 cm est estimé à 5,78 millions de tonnes de carbone par an. Si on raisonne sur la totalité de la profondeur du sol, on atteint même 8,43 millions de tonnes de carbone par an. Exprimé en CO_2 équivalent, cela représente environ 30 millions de tonnes de CO_2 que l'on pourrait séquestrer dans les sols par la mise en œuvre de pratiques stockantes. Traduite dans la logique 4 pour 1 000, la mise en œuvre de ces pratiques agricoles stockantes représente 1,9 pour 1 000 par an. Pour ce qui est des surfaces agricoles seules (grandes cultures et prairies), on est autour de 3,3 pour 1 000 par an et si on restreint encore aux grandes cultures, c'est 5,2 pour 1 000. C'est la preuve que le potentiel de stockage additionnel se trouve principalement dans les systèmes de grandes cultures. On sait aujourd'hui que le stockage additionnel de carbone peut permettre de compenser 40 % des émissions agricoles. De nombreuses techniques doivent pour cela être remises au goût du jour comme la rotation des prairies, la diversification des paysages, la réduction du travail des sols, l'implantation de couverts végétaux et de haies, la gestion des prairies ou encore la réduction des intrants ».*



Photo : Inrae

Pour Abad Chabbi, directeur de recherches à l'Inrae Nouvelle Aquitaine Poitiers, le stockage additionnel de carbone peut permettre de compenser 40 % des émissions agricoles.



Photo : SD

Le potentiel de stockage additionnel de carbone dans les sols agricoles et forestiers français en 0 et 30 cm de profondeur est estimé à 5,78 millions de tonnes par an.

Quels sont les leviers politiques et économiques pour développer le marché du carbone ?

A.C. : *« D'après nos études, les nouvelles pratiques stockantes génèrent pour l'agriculteur un coût additionnel de 180 à 473 € / t de carbone par an. Le problème c'est que dans le même temps, le prix actuel du carbone est de 25 € / t de CO_2 équivalent. Pour relever ce défi, il faudra disposer d'une gouvernance plus forte pour créer un système d'incitation et stimuler les pratiques stockantes à l'échelle européenne. Les choses avancent à leur rythme, il y a encore cinq ou dix ans on ne parlait même pas de gestion des sols. La crise de la Covid-19 a généré une prise de conscience sur la consommation de produits locaux et la nécessité de produire mieux. Cette crise est une opportunité pour construire un système durable et ainsi contribuer à l'atténuation du changement climatique ».*

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE GARCIA

en bref

Plan pollinisateurs Beaucoup d'interrogations, peu de satisfactions

Les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture ont réuni le 18 décembre les professionnels et les associations pour leur présenter le calendrier et les premières pistes du plan pollinisateurs. Le document de travail remis aux participants confirme que la mention Abeille sera bien étendue progressivement à tous les fongicides et herbicides, conformément à l'avis de l'Anses. L'une des voies consisterait à imposer aux fabricants de phytos de remettre de nouvelles données sous 18 mois à compter de la promulgation du texte. L'autre suivrait le calendrier de renouvellement des Autorisations de mise en marché (AMM) des produits ; en cas d'absence de solution en période de floraison pour une culture et un *« agresseur »*, les ministères envisageraient déjà des dérogations. *« Un dispositif reposant sur des dérogations sera une source d'insécurité juridique. La discussion doit avoir lieu au niveau européen »*, prévient Eugenia Pommaret, directrice de l'UIPP (fabricants de phytos). *« Il n'y a aucune visibilité sur les moyens »*, regrette Éric Lelong, président de l'interprofession apicole et responsable de la filière pour la FNSEA. *« J'en suis au moins à mon troisième plan pollinisateurs depuis 2007, avec les beaux résultats qu'on connaît »*, ironise quant à elle Claudine Joly, en charge du dossier pesticides chez France nature environnement (FNE).

Porc Herta reprend son approvisionnement dans l'élevage de l'Allier ciblé par L 214

Herta a décidé de reprendre son approvisionnement auprès d'un élevage porcin de l'Allier mis en cause par l'association L214 après qu'une inspection l'a jugé conforme, annonce la marque de charcuterie dans un communiqué le 21 décembre. *« Herta a pris acte du communiqué de la préfecture de l'Allier qui "conclut à la bonne tenue de l'élevage et à l'absence de non-conformité majeure" au regard de la réglementation en matière de bien-être animal »*, a indiqué le salaisonnier, qui déplore *« le dévoiement du nécessaire débat public sur le bien-être animal »*. Le 4 décembre, Herta avait annoncé suspendre « par précaution » son approvisionnement dans cet élevage pointé du doigt, la veille, par l'association abolitionniste. Le 17 décembre, la préfecture de l'Allier avait indiqué qu'une inspection *« inopinée »*, réalisée par la Direction départementale de la protection des populations (DDCSPP), n'avait pas *« observé d'animaux en souffrance ni de cadavres »*. Trois inspecteurs spécialisés dans la filière porcine s'étaient rendus sur place les 2 et 3 décembre pour des opérations de contrôle. Herta appartient à 40 % au géant suisse de l'agroalimentaire Nestlé et à 60 % à l'un des leaders espagnols du secteur, Casa Tarradellas.

Agroalimentaire Éric Février réélu président du syndicat du Mont d'Or

Le nouveau conseil d'administration du Syndicat interprofessionnel du Mont d'Or (Simo), issu de l'assemblée générale qui s'était tenu le 3 novembre, s'est réuni le 8 décembre à Houtaud, dans le Doubs, près de Pontarlier. Éric Février, le président sortant, a été réélu. Pour ce nouveau mandat, il se fixe deux objectifs principaux : poursuivre et achever le travail de révision du cahier des charges, et maintenir les volumes de lait transformés au niveau actuel. Créé en 1980, le Simo regroupe 400 producteurs laitiers et dix fromageries.

Phytos Vente ou conseil, un choix massif de garder la distribution

Dans le cadre de la séparation vente/conseil en phytos au 1er janvier 2021, les entreprises optent *« massivement »* pour la distribution, indiquent leurs fédérations. *« Le choix fait massivement par les coopératives est de conserver la vente »* de produits phytosanitaires, selon le président de La Coopération agricole, Dominique Chargé, qui tenait une conférence de presse le 16 décembre. Les entreprises avaient jusqu'au 15 décembre pour en informer leur organisme certificateur, conformément à la loi Égalim qui vise l'indépendance du conseil. La FNA (négoce) n'a pas connaissance d'entreprises qui sacrifient la vente. *« Vu les délais, c'est impossible de garder le conseil »*, explique Sandrine Hallot, la directrice du pôle Produits, marché et services. L'argument est le même du côté des coopératives. Cela répond également au souhait de *« maîtriser les cahiers des charges vis-à-vis des clients, en termes de pratiques agricoles »*, considère Dominique Chargé.

Médias *« Nous paysans »* nouvelle émission de France Télévisions

France Télévisions a annoncé qu'elle allait proposer en 2021 une émission appelée *« Nous paysans »*. Elle sera programmée aux dates initialement prévues pour le Salon de l'Agriculture qui devait se tenir du 27 février au 7 mars. *« France Télévisions a un rôle à jouer : mettre en valeur l'agriculture de France, et nous voulons, pendant ces jours-là, rendre encore plus visibles ses hommes et ses femmes, ses terroirs et ses histoires »*, a indiqué à l'AFP Yannick Letranchant, directeur des opérations spéciales de l'information et des antennes du groupe public. *« Nous sommes partis du constat que le premier confinement a réconcilié, s'il en était besoin, les Français avec leur agriculture : on a redécouvert à cette occasion les circuits courts et la problématique de la souveraineté alimentaire »*, a-t-il ajouté. Cette émission sera composée de reportages, de documentaires et de débats autour de plusieurs thèmes : Europe, environnement, métiers, formations, etc.

Troupeaux ovins

Un joli carnage

Deux éleveurs du secteur de Saulieu reviennent sur l'attaque de leur troupeau ovin, survenue il y a deux semaines à moins de 100 mètres de leur ferme.


Christophe et Julien Decloix, derrière leurs cinq brebis en piteux état.

Cette nuit du 9 au 10 décembre s'annonçait comme toutes les autres à l'EARL des Curtils Martenot, sur la commune de Saint-Martin-de-la-Mer. En pleine période de vêlages, Christophe et Julien Decloix se relayaient à tour de rôle dans leur bâtiment pour surveiller leurs vaches charolaises et les assister, le cas échéant. Dehors, rien à signaler dans la nuit noire. Un petit vent, une température digne d'un mois de décembre. Il n'y avait manifestement aucun bruit autour de cette ferme située dans le hameau de Conforgien, entouré de prairies et de forêts typiques du Morvan. Les éleveurs n'ont du moins rien entendu. Et pourtant. Quelque chose de macabre était en train de se produire dans un pré situé à moins de 100 mètres de l'exploitation, où douze brebis devaient initialement passer une nuit des plus paisible.

Découverte à l'aube

Julien Decloix s'en apercevra au petit matin, lors de son *« tour de prés »* quotidien. Le jeune homme a très vite compris que *« quelque chose ne tournait pas bien rond »* en arrivant sur place : *« J'ai aperçu une brebis étendue par terre à l'entrée du pré, puis deux, trois, quatre et même cinq. Ça surprend. On ne sait pas trop quoi faire ni penser à ce moment… On imagine une attaque de chiens, puis très vite, on pense à la présence d'un loup. Le sujet alimente l'actualité ces dernières semaines dans la région »*. L'éleveur ne tarde pas à prévenir sa famille. Christophe Decloix arrive à son tour sur les lieux et décrit la scène devant lui : *« En plus des cinq brebis tuées, quatre des sept survivantes sont blessées. Pour l'une, c'est vraiment sérieux, son pronostic vital est clairement engagé. Chaque bête présente des blessures dans le dos et même au niveau du cou. Il y a beaucoup de sang. Les brebis encore debout sont apeurées, cela se voit facilement »*. Un vétérinaire, prévenu du carnage, ne met pas longtemps à débarquer lui aussi. Des premiers soins sont prodigués aux animaux encore en vie.

Que s'est-il passé ?

Tout ce petit monde tente de comprendre la nature des faits. Une recherche de traces d'un prédateur est alors entreprise. Mais l'herbe a bien repoussé ces dernières semaines et bien peu d'indices sont observés. Difficile de comprendre ce qu'il s'est réellement passé ici, quelques heures plus tôt. Un pas *« très suspect »* est néanmoins observé, il pourrait correspondre à celui d'un grand canidé. Mais rien n'est évident. Les membres de l'EARL poursuivent leurs investigations en faisant le tour de leur village, mais aucun de leurs voisins n'a vu ni entendu quelque chose d'anormal. Aucun chien en divagation. Cette mini-enquête ne donne finalement pas grand-chose. Christophe et Julien Decloix repensent à ce qu'ils avaient prévu de faire, quelques jours plus tôt : *« ces brebis devaient retourner sur l'exploitation ce 10 décembre, jour de cette découverte. Ce n'est vraiment pas de chance… Nous avions même évoqué l'idée de les rentrer la veille, mais les brebis étaient bien dehors, elles évoluaient dans des conditions encore favorables pour la saison. Elles ne peinaient pas et étaient en bon état. Cette prairie leur avait été réservée depuis longtemps »*.

Alors, un loup ?

Les deux éleveurs, rencontrés la semaine dernière dans leur cour de ferme, attendaient avec impatience le résultat de l'enquête officielle menée par l'Office français de la biodiversité (OFB) : *« nous avons appris, entre-temps, que plusieurs troupeaux ovins ont été attaqués durant la même semaine dans le département*[1]*. Ce serait vraiment bizarre qu'un ou plusieurs chiens soient à l'origine de ce désastre… Nous ne voulons pas affirmer qu'il s'agit d'un loup tant que cela n'est pas prouvé, mais au fond de nous, c'est de plus en plus une évidence. Le loup fait beaucoup parler de lui en Saône-et-Loire depuis un petit moment déjà. Le 71 n'est pas loin »*. Christophe et Julien Decloix attendent aujourd'hui une indemnisation à hauteur du préjudice. Cela passera indéniablement par la désignation d'un *« coupable »*. Même les brebis a priori indemnes pourraient avoir des séquelles : *« le vétérinaire nous l'a bien dit, il redoute des avortements. Le stress a été très violent »*. L'exploitation de Saint-Martin-de-la-Mer se serait bien passée de cette *« mésaventure »*, même si l'élevage ovin reste un petit atelier complémentaire à côté de ses 115 vaches allaitantes : *« le loup, nous en parlons entre nous depuis sa réintroduction dans les massifs montagneux. Nous nous disions que le travail des bergers ne devait pas être très facile dans ces conditions, en présence de ce grand canidé… Aujourd'hui, il se pourrait bien que nous soyons nous-mêmes concernés par cette problématique, c'est incroyable »*.

AG

(1) : Voir notre dernière édition, page 7

Une autre attaque Là, il n'y a aucun doute



François et Jean-Paul Perron, à Blagny-sur-Vingeanne, ont connu une sacrée mésaventure dans la nuit du 15 au 16 décembre, ou plutôt au petit matin, quand ces deux frères ont découvert les *« restes »* d'une énorme attaque de loup dans leur troupeau ovin. *« Dix moutons sont morts, l'un d'eux a été entièrement mangé »*, décrit François Perron, *« tous ont été tués de la même façon, selon le même protocole et avec la même précision, avec le cou écrasé. Il n'y a pas de sang sur les moutons. Ce ne sont pas des morsures de chiens, le chien mort n'importe où. Il n'y a aucun doute, c'est un loup »*. Un animal a même été sorti d'un enclos et enterré un peu plus loin : *« ça, ce n'est pas typique du loup, n'importe quel carnivore peut avoir le réflexe d'enterrer sa proie. En revanche, la force que cela nécessite pour porter et élever en hauteur une bête de 40 kg, il faut le faire… »*. François Perron est persuadé que l'attaque est survenue en première partie de nuit : *« en arrivant sur place le matin, les animaux morts étaient déjà recouverts de brume depuis bien longtemps, les faits s'étaient produits depuis un petit moment, peut-être même dans le début de soirée. Le loup est allé dans nos deux enclos, séparés d'une distance d'environ 500 mètres. Il aura tué la moitié de nos animaux »*. L'OFB s'est aussitôt rendu sur place. *« Nous avons appris que sept attaques étaient déjà recensées dans le département, c'est un truc de fou »*, confie François Perron.

Votre logiciel de paie disparaît au 31 décembre.
Déchargez-vous des contraintes en nous confiant la gestion de vos paies

- Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- Etablissement des bulletins de salaires (salariés agricoles, apprentis...)
- Attestations de salaires, arrêts maladie ou accident de travail
- Formalités liées au départ de vos salariés
- Etablissement des déclarations de charges sociales, DSN
- Récupération des taux PAS de vos salariés.

Efficacité
Fiabilité
Productivité
Tarifs attractifs

N'attendez plus !
Contactez-nous par téléphone 03-80-68-67-68
ou par mail servicepaie@fdsea21.fr
FDSEA21 - Service Juridique Emploi
1 rue des Coulots 21110 BRETENIERE
@servicejuridiqueemploi - FDSEA21

Service Juridique Emploi & Paie

Formations

Mal au dos ? Des solutions existent

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or prépare une formation intitulée « prendre soin de son dos et le préserver ». Cette thématique pourrait intéresser bon nombre d'exploitants tellement le mal de dos est présent dans le monde agricole.



Selon la MSA, plus de 90 % des maladies professionnelles sont en effet liées à des troubles musculo-squelettiques. Trois rendez-vous sont programmés vendredi 22 janvier à Bretenière, mardi 26 janvier à Châtillon-sur-Seine et jeudi 18 février dans la côte viticole (peut-être à Nuits-Saint-Georges). Cette formation ne sera pas dispensée par n'importe qui ! Christophe Geoffroy, l'un des kinésithérapeutes de l'équipe de France de football interviendra à chaque rendez-vous. Ce Marnais de 57 ans, aux petits soins des champions du monde du ballon rond aidera les agriculteurs à améliorer leurs postures, à baisser l'intensité de leurs douleurs tout en maintenant, bien entendu, leur activité professionnelle. Renseignements auprès d'Aline Parize au 03 80 68 66 28 ou aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

AG

Témoignage

Jérôme Guillier, agriculteur à Chaumont-le-Bois, est déjà inscrit à la session du 26 janvier à Châtillon-sur-Seine. Ce producteur céréalier de 41 ans partage avec nous ses motivations : *« J'ai vu l'information passer sur Facebook il y a peu, je me suis aussitôt inscrit. J'ai ce réflexe à chaque fois qu'une formation m'intéresse. J'ai des problèmes de dos depuis longtemps, j'ai même été opéré d'une hernie discale en 2005. Aujourd'hui, je ne peux pas faire n'importe quoi. Participer à cette session me permettra, je l'espère, d'apprendre beaucoup de choses sur les bons gestes à adopter dans mon activité professionnelle. J'ai déjà des notions dans ce domaine, mais tout rappel est bon à prendre. L'approche de l'intervenant, qui semble être de qualité de par son poste occupé, me sera certainement bénéfique. Je suis prêt aussi à témoigner des difficultés que l'on rencontre après une opération comme celle que j'ai vécue il y a quinze ans ».*

Une autre idée La communication positive

Parmi son panel très important de formations, la Chambre d'agriculture s'intéresse aussi à la communication positive. Deux rendez-vous sont dédiés à cette thématique ces prochaines semaines. Une première session intitulée *« De l'agribashing à la communication positive, il n'y a qu'un pas ! »* est proposée le 19 janvier à Bretenière : devenir plus à l'aise pour parler de son métier et de ses pratiques en sera le principal objectif. Les stagiaires apprendront à construire des arguments simples et compréhensibles par tous, dans l'idée de dialoguer positivement, en prenant en compte des attentes du grand public et des enjeux actuels du développement agricole. Tous les agriculteurs souhaitant améliorer leur aptitude à la communication sur leur métier et leurs pratiques sont conviés à ce rendez-vous. Une deuxième formation du même type se tiendra les 25 et 26 janvier, toujours à la maison de l'agriculture. Les *« secrets d'une communication réussie »* seront alors étudiés. L'objectif sera d'améliorer sa façon de communiquer pour établir de nouvelles relations avec son entourage (associés, salariés, apprentis, stagiaires, partenaires, clients…) et gagner en efficacité dans ses échanges.

Marché de Noël

Ça fait du bien

Bienvenue à la Ferme a organisé un marché de Noël le 12 décembre à Dijon, neuf producteurs fermiers se sont donné rendez-vous place François-Rude durant la journée entière.

Dans le strict respect des gestes barrière et de la distanciation sociale, chaque producteur a pu échanger et vendre ses très bons produits locaux aux visiteurs, venus s'approvisionner pour les fêtes de fin d'année. *« Ça fait du bien de pouvoir ressortir, de se retrouver tous ensemble, malgré les difficultés du moment »*, se félicitait Pascal Mure, président du réseau de producteurs fermiers. Selon le viticulteur de Volnay, les adhérents restent plus que jamais motivés à l'idée de *« bien travailler pour développer le local »* : *« la fermeture des restaurants, l'annulation des salons, la limitation des déplacements et la faible présence de touristes, l'impossibilité jusqu'ici de proposer des dégustations à nos rendez-vous nous contraignent forcément mais il faut s'adapter. Nous en avons l'habitude, les agriculteurs ont toujours traversé des périodes difficiles, même si celle-ci l'est encore davantage car elle concerne le domaine de la santé, et tout le monde est concerné »*. Le second confinement a semble-t-il été un peu moins favorable aux producteurs : *« nous ferons prochainement le bilan, certains produits semblent s'en sortir mieux que d'autres. Toujours est-il que de nombreux consommateurs se sont rendu compte qu'acheter du local, ce n'était pas plus mal. Ça, c'est très important pour nous ! »*.

AG

Zoom producteurs

Ont participé à cet événement : Gérard Andriot (La ferme de la petite montagne), Julien Forestier (Le rucher des 3 rivières), Bastien Garnier (La Ferme de la Goutte d'Or), Pascal Laprée, Clotilde et Benoît Lecuyer (Ruchers de Darbois), Frédéric Marcouyoux (L'escargot bourguignon, Ferme au gré du temps), Henri Mutin, Sylvain Tscherter (Gaec des truites de l'Aube), Laure Garnier (Ferme de Laurette).



Bastien Garnier, de la ferme de la Goutte d'Or à Epernay-sous-Gevrey, produit de la farine artisanale (blé et pois chiche) ainsi que de l'huile de colza et de tournesol.



Benoît Lécuyer a proposé les délicieux miels des Rûchers de Darbois.

► À noter

18-23/01 Portes ouvertes charolaises

Le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois organise une semaine commerciale dans les élevages de reproducteurs charolais du 18 au 23 janvier, 350 reproducteurs sont disponibles à la vente, 18 élevages sont à visiter. Renseignements, liste des élevages et animaux à vendre : 03 80 90 68 80, lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr

Recherche de maître de stage

Maxime est en classe de Troisième *« Découverte professionnelle »* à la MFR de Quetigny. Afin de découvrir les métiers agricoles, il doit réaliser 5 semaines de stage sur une exploitation en grandes cultures et/ou élevage bovin viande. Il souhaite par la suite poursuivre sa formation dans le domaine de l'agriculture. Son stage doit se dérouler soit du 4 janvier au 14 mars, soit du 29 mars au 13 juin (alternance stage et cours). Le stage est non rémunéré. Âgé de 15 ans et résidant à Tart-le-Haut, il peut se déplacer en deux-roues ou se faire transporter par ses parents dans un rayon de 30 km autour de son domicile. Au-delà, il peut être logé à sur l'exploitation de stage. Très motivé et attiré par les métiers agricoles, il espère trouver une exploitation qui lui donnera la chance de mieux connaître ce secteur et de se faire une idée concrète du métier. Si vous souhaitez lui donner cette chance, contactez la FDSEA 21 au 03 80 68 67 67 ou accueil@fdsea21.fr pour obtenir ses coordonnées.

► Formations

11/01, 12/02, 12/03, 16/04, 17/05 (secteur Pouilly en Auxois).

Dressage de chien de troupeau : initiation

Contact : Marie-Claude GUERRIER, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

19/01 (Bretenière)

De l'Agribashing à la communication positive, il n'y a qu'un pas !

Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

22/01 (Bretenière), **26/01** (Châtillon-sur-Seine), **18/02** (Beaune) Prendre soin de son dos et le préserver

Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

22 et 29/01 (sud-est Côte d'Or)

Plantes médicinales et huiles essentielles en élevage - initiation

Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

Retrouvez l'ensemble de notre offre de formations sur https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/formations/

FDSEA

Leur pierre à l'édifice

Jérôme Cap et François-Xavier Lévêque président, depuis peu, les commissions « bovins viande » et « productions végétales » de la FDSEA. Rencontres.



François-Xavier Lévêque, ancien président des JA et des irrigants de Côte-d'Or, succède à Jacques de Loisy à la présidence de la commission « productions végétales ».

Prêts pour de nouvelles victoires syndicales ! En plus d'élire son nouveau président (voir notre dernière édition), la FDSEA de Côte-d'Or a renouvelé ses équipes ces dernières semaines. Ses deux principales commissions comptent d'ailleurs deux nouveaux représentants. Chez les bovins viande, Jérôme Cap succède à Martial Gros. Cet éleveur de 47 ans travaille en Gaec avec son oncle Jean-Michel à Sincey-lès-Rouvray. Leur atelier bovin compte une centaine de vaches allaitantes, 80 % en race Salers. Tous les animaux y sont engraissés. Pour la partie des grandes cultures, 50 ha sont exclusivement dédiés à l'alimentation du troupeau, 130 autres hectares en agriculture biologique se destinent à la vente.

« Bouger les lignes »

Jérôme Cap, membre de la commission depuis de nombreuses années, a bien conscience des nombreux défis qui se dressent devant lui et son équipe : *« Il y a de quoi être motivé ! Surtout en voyant les prix qui se pratiquent aujourd'hui sur les marchés. Le travail syndical doit se poursuivre pour faire bouger les lignes »*. Sa première sortie en tant que président s'est tenue chez le grossiste Métro, à Marsannay-la-Côte : *« un nouveau directeur venait tout juste d'arriver, nous l'avons invité à travailler sans plus attendre avec des viandes locales. Nous allons fixer des rendez-vous du même type avec des directeurs et chefs bouchers de la grande distribution. L'idée est d'avancer sur les mêmes sujets, les labels et les contrats doivent se multiplier »*. Jérôme Cap cite la prochaine Pac parmi les dossiers les plus urgents : *« nous devons trouver des solutions pour valoriser l'agriculture des zones intermédiaires, toute la FDSEA est mobilisée sur le sujet »*. Le nouveau président, qui salue la très forte implication de son prédécesseur, souligne la nécessité d'opérer *« en nombre »* et de travailler le plus possible en équipe : *« nous comptons sur l'implication de tous les éleveurs pour nous sortir de cette ornière. Il n'est pas toujours évident de se libérer avec le travail que nous avons tous dans nos fermes, c'est une réalité pour tout le monde, mais il faut tout faire pour y arriver. Nous devons nous bouger et ne pas attendre que les choses se passent. Si on ne fait rien, on se fait manger, c'est certain. Nous devons tous avancer dans le même sens, c'est un autre point essentiel »*. Le dynamisme de la commission bovins viande passera aussi par le renouvellement des générations : *« nous devons intégrer des jeunes, très régulièrement. Une des autres clés de la réussite sera de se partager les différents dossiers syndicaux, il n'est pas question de surcharger quelqu'un dans son travail »*.



Jérôme Cap succède à Martial Gros à la présidence de la « commission bovins viandes ».

Cap sur les céréales

François-Xavier Lévêque, ancien président des JA et des irrigants de Côte-d'Or, succède à Jacques de Loisy à la présidence de la commission « productions végétales ». Cet agriculteur de 35 ans est spécialisé dans les grandes cultures avec son frère Damien à Bressey-sur-Tille. Ces deux associés de la ferme du Clair bois cultivent du colza, du blé, de l'orge, de la moutarde, du sorgho, du soja, du tournesol, des oignons, des pommes de terre et très prochainement du maïs semence, avec la volonté apparente de diversifier un maximum l'assolement. François-Xavier Lévêque fait partie de la commission PV depuis plusieurs années, une représentation des JA lui était notamment confiée. Le jeune Côte-d'orien salue lui aussi son prédécesseur, qu'il qualifie d'*« homme de dossiers, qui a su fédérer autour de lui et qui a constamment intégré des jeunes dans l'effectif »*. La très belle dynamique de ce groupe de la FDSEA a convaincu François-Xavier Lévêque de franchir le pas : *« le travail d'équipe y est exemplaire, ce n'est pas l'implication d'une seule personne, c'est tout sauf ça. C'est une autre caractéristique de cette commission : elle est représentative de toutes les grandes cultures du département, ses membres sont issus de tous les territoires de la Côte-d'Or, j'y vois un autre avantage et une motivation supplémentaire »*.

Des combats syndicaux

Le nouvel homme fort de la commission *« productions végétales »* annonce plusieurs combats syndicaux de la plus haute importance : *« les problématiques ne manquent vraiment pas… Nous devons continuer de nous battre pour défendre nos différents moyens de production, une forte pression syndicale s'impose dans le domaine des produits phytosanitaires, nous devons tout faire pour maintenir nos différentes filières, être présents dans l'actuelle révision des zones vulnérables et dans la nécessaire reconnaissance des zones intermédiaires dans la prochaine Pac »*. François-Xavier Lévêque souhaite une très grande complicité avec les JA et la Chambre d'agriculture : *« partout où nous serons, nous devons pouvoir parler d'une seule voix. L'idée est de pousser tous ensemble dans le même sens, pour défendre l'intérêt de tous les producteurs céréaliers de notre département »*.

AG

Syndical

Vendre du carbone, pourquoi pas vous ?

750 kg, c'est en moyenne la quantité de carbone capté par un hectare de prairie… Toutes nos parcelles, prés ou cultures, captent du carbone. En face de cette « offre », il existe une demande croissante de la part de certains secteurs et entreprises, pour compenser les émissions de gaz à effet de serre que génèrent leurs activités… Sous quelles conditions les agriculteurs peuvent-ils tirer profit de ce marché en construction ? C'est à cette question que répondait la réunion thématique en ligne organisée par la FDSEA pour ses adhérents le 10 décembre.

Les sécheresses successives qui ont touché l'agriculture ces trois dernières années nous ont rappelé quel lourd tribut nous avions à payer en cas d'aléas climatiques sévères et récurrents… L'agriculture est la première victime du réchauffement climatique.
Les données disponibles actuellement et les prévisions font état d'un risque accru, pour notre agriculture, de survenue plus fréquente d'évènements exceptionnels, et d'une augmentation de leur gravité et de leur intensité. L'augmentation des risques sanitaires est aussi une conséquence à anticiper.
Victime, l'agriculture est aussi l'une des causes du réchauffement climatique, en tant que deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre en France.

De la prise de conscience environnementale aux objectifs politiques

Les scénarios du Giecc (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) prévoient une augmentation de 4 à 8 degrés d'ici 2100. La Cop21 a pris comme objectif de limiter ce réchauffement à moins de 1,5 à 2 degrés d'ici 2100. La captation de carbone (forêt, biomasse, agriculture) s'impose comme l'une des solutions pour éviter ce scénario. La France s'est donc engagée dans une stratégie nationale bas carbone.

La France ambitieuse

La France s'est donné un objectif très ambitieux de neutralité carbone d'ici 2050 (autant de stockage que d'émission), décliné en programmation par secteur d'activité. L'agriculture va triplement participer à l'atteinte de cet objectif, avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la production d'énergie et la captation de carbone. L'Inrae (Institut national de la recherche agronomique) a établi que si l'agriculture augmentait de 4 pour 1 000 la quantité de carbone stocké dans le sol, cela compenserait les émissions du secteur. Actuellement, selon l'Inrae, *« les prairies permanentes totalisent un stock élevé (22 %) (...). En raison de l'étendue de leurs surfaces, les prairies temporaires et les grandes cultures contribuent à 26,5 % du stock total, avec une tendance à la baisse »*.

La profession s'empare du sujet

Les associations spécialisées du réseau FNSEA et JA, ont créé, en avril 2019, France CarbonAgri Association pour, notamment, faire l'intermédiaire de vente entre producteurs et acheteurs, en établissant les contrats, et également en accompagnant les producteurs et les porteurs de projet. Le réseau a travaillé des méthodes permettant d'attester, à l'échelle de la ferme, des quantités de carbone stocké. En élevage, cette méthode a déjà été approuvée par le ministère de l'Écologie ; pour les cultures, elle est en cours de reconnaissance pour le premier trimestre 2021.

Vendre du carbone… et surtout améliorer sa performance !

Il s'agit, sur une période de 5 ans, de pouvoir attester d'une augmentation de ses capacités de stockage, via un audit en première année et en fin de période. *« En élevage laitier, où nous avons un peu plus de recul sur la méthode, on s'est aperçu que quand on travaillait le carbone en particulier, on travaillait la performance générale de son exploitation. Il y a donc un double intérêt qui apparaît nettement : la perspective de vendre du carbone, et aussi celle d'améliorer ses résultats économiques. Et c'est la même chose sur l'allaitant, on constate une meilleure rentabilité de l'atelier »* témoigne Emmanuel Bernard, vice-président de l'association France CarbonAgri. Les audits et le suivi technique sont réalisés par les chambres d'agriculture, certaines coopératives… La FDSEA souhaite se constituer porteuse de projet pour accompagner les producteurs intéressés, et répondre aux appels d'offres en concertation avec les partenaires du territoire.



La vente du carbone est devenue un enjeu majeur pour compenser les émissions de gaz à effet de serre que génèrent les entreprises. La FDSEA est aux côtés des exploitants agricoles pour répondre au mieux à cette demande croissante.

30 euros de la tonne « évitée »

« Aujourd'hui la tonne de $C0_2$ évitée est payée 30 euros. Nous avons un regret, témoigne Romaric Gobillot, président de la section bovine de la Nièvre, *c'est que ce soit seulement la trajectoire de progrès qui soit monnayable, et non pas l'existant. Il faut bien pouvoir attester, durant 5 ans, que l'on a augmenté ses capacités de stockage et /ou qu'on a réduit ses émissions. Autre condition : la permanence des économies de carbone réalisées »*.

Un « *passage obligé* » ?

La vente de crédit carbone permet donc de valoriser ce qui ne l'est pas aujourd'hui, avec la limite de devoir adapter ses pratiques, mais la certitude d'améliorer ses performances générales. *« La France est très volontariste sur le sujet, le niveau d'ambition est énorme et nous laisse penser qu'il sera demandé à l'agriculture de gros efforts, comme aux autres secteurs d'ailleurs… La demande des entreprises et des activités structurellement émettrices de carbone va augmenter ; ce marché-là nous est acquis »* conclut Emmanuel Bernard.

ÉQUIPE SYNDICALE FDSEA 58

On ne délaisse pas le prix !

« Le combat syndical sur le prix est toujours notre fer de lance, le combat syndical porte bien sur la reconnaissance de la valeur de nos produits. Si, en plus de cela, on peut avoir un élément comme le carbone, c'est un bon signe. À la FDSEA, nous avons envie, toujours en gardant l'esprit ouvert et l'intérêt du collectif, de nous approprier le sujet ; d'autres vont s'en emparer alors que c'est à nous que revient la valeur de notre travail.
Notre boulot syndical, c'est de se battre car 30 euros c'est trop maigre, il ne s'agirait pas de laisser créer un nouveau droit à produire, mais de donner à la captation de carbone et aux pratiques que l'on met en place, leur vraie valeur, leur valeur rémunératrice ».

EMMANUEL BERNARD, PRÉSIDENT DE LA FDSEA

UNION CHAROLAIS CROISSANCE
SICAREV COOP ÉLEVEUR DE GOÛT
CENTRE D'ELEVAGE CIALYN
Station d'évaluation CHARMOY (89)
VENTES AUX ENCHÈRES REPRODUCTEURS CHAROLAIS
13 & 20 Janvier 2021
Autres ventes :
• 27 janvier à Montrond-les-Bains (42)
• 03 et 10 février à Charmoy (89)
• 24 février à Créancey (21)

INFORMATIONS ET CATALOGUES
www.charolaiscroissance.fr
• Émilien Desmaizières
06 86 27 58 94
• Bruno Elmanowsky
06 09 82 85 46 / b.elmanowsky@cecna.fr
PORTES OUVERTES
+ VISITES SUR RENDEZ-VOUS
08 janvier 2021
à Charmoy
à partir de 10h00

Photovoltaïque

La troisième SAS photovoltaïque sur les rails

Depuis les premières réunions du printemps 2019, 23 agriculteurs du département se sont constitués en société pour construire sur leur parcelle un bâtiment photovoltaïque.



La SAS Agri Solaire 58, composée de 23 agriculteurs, a pu réunir toutes les conditions nécessaires à la construction des hangars photovoltaïques.

Depuis maintenant 5 ans, que ce soit en nom propre ou via une société, c'est le besoin d'un bâtiment pour développer l'entreprise agricole qui justifie l'investissement dans un bâtiment photovoltaïque. Accompagnée par la Chambre d'agriculture, et après de nombreux échanges, choix, décisions et réunions, la SAS Agri Solaire 58, composée de 23 agriculteurs, a pu réunir toutes les conditions nécessaires à la construction des hangars photovoltaïques. Les chantiers ont démarré comme prévu au 1er septembre cette année sans retard de la part des partenaires.

Composé d'éleveurs, polyculteurs-éleveurs, céréaliers et viticulteurs…, le groupe a choisi d'installer des centrales photovoltaïques de 100 kWc et de revendre l'électricité à EDF Obligation d'Achat (EDF OA) sur la tranche des tarifs réglementés par l'État du 9 mai 2017. Les dossiers déposés à Enedis avant le 30 mars 2020, pendant le 1er confinement, ont tous été validés sur la même tranche de tarifs à 10,51 ct€/kWh et ceci pour les 20 prochaines années du contrat. Dans ce contexte de tarifs de rachat de l'électricité, combiné à la baisse continue du prix des panneaux solaires, le projet a encore une fois tenu les objectifs recherchés par son équilibre budgétaire.

Un bâtiment identique pour tous les associés

Le groupe a retenu 2 bâtiments standards : un modèle de stabulation pour le premier et un modèle de stockage pour le second décliné en version *« ouvert nord »* ou *« ouvert Sud »*. L'évolution technologique et le rendement des panneaux augmentant régulièrement, l'optimisation des bâtiments s'est déclinée en dimensions de 36 m de longueur et 19 m de largeur bardé sur 3 faces avec portique de stabilité sur le pan ouvert.

Des partenaires de confiance engagés

Après concertation, le groupe a retenu le constructeur de bâtiment Gibard de la Creuse, Technopieux (58) pour les fondations et EDF ENR pour la fourniture et pose des centrales photovoltaïques.

Développée en pleine période sanitaire avec des incertitudes, imprévus réguliers, conditions techniques surtout économiques et organisationnelles changeantes, la SAS a pu s'appuyer sur des partenaires confiants dans le projet et réactifs pour toujours assurer sa mise en œuvre.

Ce projet d'envergure avec ces 3,80 M€ d'investissements a bénéficié de la confiance du Crédit Agricole et de Groupama qui en sus des garanties obligatoires demandées ont toujours été présents dans leur partenariat avec la SAS.

La SAS AGRI SOLAIRE 58 installe donc 2,3 MW avec ses 23 générateurs photovoltaïques de 100 kWc soit 5 658 panneaux de 405 Wc. La production attendue est de 2 658 000 kWh annuels soit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 700 foyers.

Mutualiser pour sécuriser

L'inégalité entre agriculteurs devant les coûts de raccordement a conduit les associés à les mutualiser permettant ainsi à davantage de projets photovoltaïques de se concrétiser. La moyenne des 23 raccordements est de 12 000 € HT.

Depuis 2015, la Chambre d'agriculture a accompagné trois SAS photovoltaïques et a permis l'installation de 48 centrales solaires. Au final, porté en individuel ou en collectif, un projet photovoltaïque contribue ainsi à moyen terme à diminuer sensiblement les charges de structures des entreprises agricoles et la parution prochaine d'un nouvel arrêté fixant les tarifs de rachat de l'électricité devrait confirmer cette équation. Le RAE (Relais Agri-Énergie) de la Chambre d'agriculture vous guide dans vos démarches.

EB

Élevage

L'importance de l'analyse du fourrage

Avec les périodes de fortes chaleurs et de sécheresses, il est devenu indispensable pour les éleveurs de rationner l'alimentation au plus juste. Pour ce faire, la Chambre d'agriculture propose un service d'analyse du fourrage qui fournit des informations précieuses pour optimiser la conduite de son exploitation. Exemple chez Bertrand Léger, exploitant à Lucenay-Les-Aix.



Christophe Dagouneau, conseiller au service élevage de la Chambre d'agriculture

Bertrand Léger est polyculteur éleveur à Lucenay-les-Aix sur 350 hectares dont 85 ha sont en cultures. L'exploitant fait appel à la Chambre d'agriculture depuis plusieurs années pour adapter au plus juste les rations pour son cheptel. *« J'ai deux bases de travail : d'une part, je pars de l'ensilage d'herbe qui me sert de ration pour le troupeau allaitant mais également de l'ensilage de maïs pour l'alourdissement des broutards et l'engraissement des vaches. Dans la réflexion, j'ai désormais deux étapes : D'une part à la fin des récoltes d'herbes, je fais le point sur le volume et la qualité ramassée. Et désormais en plus de l'hiver, il y a l'été qu'il faut anticiper. Les trois dernières années viennent de nous le prouver »* explique l'éleveur. Pour lui, avant ces épisodes de canicule, il n'y avait pas besoin d'affourager aussi tôt en période estivale. Désormais, l'inquiétude du manque de nourriture s'est invitée dans le rationnement du fourrage. Pour Bertrand Léger, l'été équivaut à deux mois d'hiver actuellement. *« N'ayant pas de nourrisseur, c'est par le foin que je viens compléter le manque d'herbe car je considère que c'est l'aliment le plus complet. Mais il faut pour cela calculer finement les doses »* détaille-t-il. Dans sa conduite, il a normalement la souplesse de compter sur le maïs irrigué qui constitue une sécurité à la fin de l'été.

« L'accompagnement est indispensable »

« Aujourd'hui, je considère qu'il est impossible de conduire une exploitation sans un accompagnement extérieur de la part d'organismes compétents. Le suivi développé par la Chambre d'agriculture est pour moi essentielle pour les données technico-économiques, ça m'évite aussi de gaspiller. L'optimum sur ma ferme est d'utiliser le moins possible de céréales et d'être le plus indépendant à partir de l'herbe » ajoute-t-il.

« Ce qui est à souligner dans la conduite de Bertrand c'est le travail avec les prairies temporaires qui lui permet d'être un peu plus autonome sur la protéine. Cela tient en grande partie à une attention particulière sur les dates de récoltes. Les rations sont ensuite calculées en fonction des différents stades physiologiques des animaux et des besoins du cheptel. En ce qui concerne le système de Bertrand, nous sommes plutôt en situation de vêlage classique, ce qui signifie que deux périodes sont à gérer : avant le vêlage et la phase de lactation. Dans cette organisation, la reproduction se fait au pré. Nous savons d'ailleurs qu'une fois mise à l'herbe, une vache aura tout les nutriments qu'il lui faut » précise le conseiller élevage. *« Il faut donc s'astreindre à faire en même temps ce travail de calcul et ajuster de nouveau le système de production (date de vêlages, complémentation des broutards et les objectifs de dates de ventes) »* ajoute à son tour l'éleveur. *« Dans tous nos calculs, nous regardons aussi les IVV, car si l'alimentation est bien calée, la reproduction se passe correctement »* précise Christophe Dagouneau. Ainsi Bertrand Léger commercialise des broutards de Noël jusqu'à fin mars ou avril. Les vaches grasses elles, sortent durant tout l'hiver.

« Objectif : développer l'autonomie alimentaire »

Fort de son organisation, Bertrand Léger va s'autoriser dans les prochaines années quelques aménagements, à commencer par l'autonomie alimentaire : *« Au-delà de ça je voudrais développer l'autonomie protéique. Cela va sans doute passer par produire de la luzerne. Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse financière concernant le tourteau de colza qui est passé à 149 euros la tonne il y a dix ans et qui fait aujourd'hui le double du prix. De plus, le colza a quasiment disparu dans le département. Mais aujourd'hui, même en cherchant du conseil, les leviers agronomiques deviennent minces »* conclut Bertrand Léger.

Théophile Mercier

Sanitaire

BVD : Quelle gestion en cas d'animaux positifs ?

Depuis le 1er août 2020, le prélèvement de cartilage auriculaire et le dépistage de la BVD sur les veaux dès la naissance doivent être réalisés. La prophylaxie BVD, encadrée par un arrêté ministériel national, s'appuie sur la mise en place du prélèvement de cartilage auriculaire pour un dépistage virologique sur tous les veaux. Dans les articles précédents, la pose de la boucle, le circuit du prélèvement et les actions à mener en fonction des résultats ont déjà été abordés. Aujourd'hui abordons l'assainissement des cheptels touchés.

Un veau nouveau-né peut être virémique transitoire ou IPI. Un bovin infecté après la naissance est un virémique transitoire. Son test virologique est positif. Il porte et excrète le virus temporairement, pendant 2 à 3 semaines, jusqu'à développer sa réponse immunitaire et éliminer progressivement le virus de la BVD. Il ne sera contagieux que pendant cette période de « virémie transitoire » puis redeviendra non porteur. Durant la virémie, le bovin est particulièrement sensible aux autres pathologies.

Un IPI (Infecté Permanent Immunotolérant) est un animal qui a été infecté par le virus pendant la gestation (entre le 30ème et le 125ème jour). Il porte et excrète le virus de la BVD de sa naissance à sa mort. Il ne pourra pas en guérir. Il est la source principale de contamination des autres bovins. Ses tests virologiques, sur cartilage ou sur sang, seront toujours positifs quel que soit son âge.

Les IPI étant la source majeure de persistance de la maladie dans un troupeau, leur repérage et leur élimination rapides sont la base d'un plan d'assainissement réussi.



Le GDS58 prendra contact avec vous pour vous accompagner techniquement.

Plan d'assainissement

Lorsqu'un animal est confirmé IPI, son cheptel passera en statut « infecté ». Cela implique d'engager des actions pour limiter l'impact de la BVD dans cet élevage et de limiter la diffusion et la circulation du virus.

Des outils sont à disposition pour éliminer la BVD d'un élevage. Dans un premier temps, l'animal IPI est à isoler (avec sa mère si c'est un veau). Une prise de sang sera réalisée 4 semaines plus tard pour confirmer le statut IPI de ce veau et connaître celui de sa mère. Puis le dépistage des animaux sans statut doit être mis en place. Pour cela tous les animaux sans descendance dans le cheptel et sans statut BVD seront listés afin d'être prélevés pour obtenir le statut de tous les animaux présents. Ce dépistage complémentaire doit être réalisé dans le mois suivant la notification de la première analyse positive (dans les 2 mois si les animaux sont au pâturage). L'élimination rapide des bovins détectés IPI est la clé d'un assainissement réussi.

La vaccination du cheptel mis à la reproduction peut aussi être réalisée si des facteurs de risques ne sont pas maîtrisables. Elle doit être réalisée avec un vaccin à protection fœtale et pratiquée 1 mois avant la mise à la reproduction. Les contrôles à l'introduction par prise de sang pour connaître le statut des bovins introduits doivent être mis en place pour éviter d'introduire le virus dans le cheptel. Le risque de contamination peut être important pour les cheptels en contact avec un cheptel infecté. Par mesure de prévention le GDS enverra un courrier d'information aux voisins de pâture et aux vétérinaires du secteur pour les informer sur les risques BVD.

À ce jour, les seules restrictions aux mouvements pour les animaux issus des cheptels infectés portent sur les animaux IPI : il est interdit de vendre ces bovins ainsi que leurs mères à destination de l'élevage jusqu'à l'obtention de résultats de recontrôle négatifs pour ne pas risquer de contaminer un autre cheptel.

Le GDS58 va proposer à son bureau d'activer la caisse d'entraide pour les cheptels fortement impactés lors de cette prophylaxie BVD (les dossiers seront étudiés en fin de campagne).

L'assainissement d'un cheptel demande une mise en place rapide et un suivi strict des mesures correctives. L'arrêt de ce plan intervient seulement lors de la mise en évidence de l'arrêt de la circulation virale sur l'ensemble du troupeau.

Un accompagnement technique et financier du GDS de la Nièvre

Un dépistage positif indique que le virus est présent dans votre cheptel. L'assainissement du troupeau est alors obligatoire. Le GDS prendra contact avec vous et votre vétérinaire pour en définir les modalités et vous accompagner techniquement. Un accompagnement financier est également prévu pour les adhérents du GDS. En effet, même si les frais engendrés par les mesures prévues dans cet arrêté Ministériel sont à la charge des détenteurs, le conseil d'administration du GDS de la Nièvre a acté la nécessité de faire évoluer le dispositif d'aides départemental. Le schéma retenu s'articule autour de 3 points clés : une aide au prélèvement de 0,50 € pour tous les prélèvements cartilages arrivés au laboratoire d'analyses, une aide à l'élimination des IPI de 150 €, et une prise en charge à 50 % du coût HT des frais d'analyse réalisées sur sang au dépistage cheptel complémentaire sont prévus.

Une mobilisation de chacun nécessaire pour une réussite collective

L'assainissement BVD sera au cœur de notre action dans les mois à venir. Face à ce plan d'envergure, le GDS souhaite vous accompagner et va vous informer dans des chroniques régulières. La réussite à l'échelle départementale repose sur une adhésion collective et le respect des mesures sanitaires de base.

Pour plus de renseignements, consultez nos actualités sur notre site gdsbfc.org, n'hésitez pas à en discuter avec votre vétérinaire ou à nous contacter.

GDS 58

Élevage

Un nouveau président pour le Gapac

Le Groupement de Producteurs d'Agneaux de Plein Air du Centre Société Coopérative (Gapac) est une coopérative ovine rayonnant sur le département de l'Allier et une partie de la Nièvre (sa zone de reconnaissance), son siège social est situé à Neuvy (aux portes de Moulins).

Crée en 1979, la coopérative est restée volontairement ancrée sur ses valeurs initiales : se regrouper afin de commercialiser au mieux toute notre production ovine (agneaux, brebis et béliers de réformes et laine).

En effet, grâce à la qualité bouchère de nos agneaux (100 % de race à viande, + 2 labels + agrément Bio), nous avons réussi à fidéliser nos partenaires commerciaux. Ils associent le nom « Gapac » à une production de haute qualité. Ceci nous permet de négocier de bons prix de vente pour les camions entiers. C'est l'homogénéité de notre production qui fait notre force.

Nos deux techniciens sont sur le terrain pour trier les animaux et pour prodiguer de précieux conseils. Ce travail de longue haleine, bénéficie économiquement à tous les adhérents.

Après 11 ans de présidence de Christophe Madet, Xavier Madet vient d'être élu président du groupement.

Xavier Madet et son conseil d'administration resteront dans la même optique que son prédécesseur et poursuivront la maîtrise des charges.

De nouveaux projets sont à l'étude :

Investir dans de nouveaux points de collecte pour réduire les astreintes de nos adhérents dues au transport des animaux, et diminuer l'impact écologique.

La création d'une page Facebook pour communiquer avec le monde de l'élevage ovin.

Dans la Nièvre nous sommes représentés par deux administrateurs : Charles Tyser Saint Benin d'Azy et Mathieu Moreau Sainte-Parise-le-Châtel.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Gapac au 04 70 44 59 07 ou par mail gapac@wanadoo.fr
http://www.gapac-ovins.com



Xavier Madet vient d'être élu président du groupement

▶ À noter

24/12 Fermeture de la Chambre d'agriculture

Fermeture des locaux de la CA du 23/12 au soir jusqu'au lundi 4 janvier 2021, une permanence sera réalisée par le service de l'EDE les 28, 29 et 30 décembre 2020. Contact : 03 86 93 40 40.

07/01 Réunion HVE

Tout début janvier nous proposons une réunion pour en savoir plus sur la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) le jeudi 7 janvier 2021 à la Chambre d'agriculture à Nevers.

Pour s'inscrire en ligne se rendre sur notre site internet en page d'accueil soit contacter Marie-Luce Baudot au 07 84 29 08 07 en charge de ce dossier.



▸ À noter

Chambre d'agriculture
Fermeture durant les fêtes

La Chambre d'agriculture de l'Yonne est fermée durant les fêtes de fin d'année, du jeudi 24 décembre à midi au lundi 4 janvier 2021 à 8 heures. Pour tous renseignements, la Chambre d'agriculture de l'Yonne est disponible par téléphone, le reste de l'année, au 03 86 94 22 22.

FDSEA de l'Yonne
Le syndicat ferme ses portes pendant les fêtes

La FDSEA de l'Yonne sera fermée pendant les fêtes de fin d'année, du mercredi 23 décembre au soir au lundi 4 janvier 2021 à 8 heures. Pour tous renseignements, la FDSEA de l'Yonne est disponible par téléphone, au 03 86 49 48 10.

Union charolais croissance
Des ventes aux enchères de reproducteurs charolais

L'Union charolais croissance, en partenariat avec Sicarev Coop, organise des ventes aux enchères de reproducteurs charolais, les 13 et 20 janvier 2021, à la station d'évaluation de Charmoy. Deux autres ventes sont prévues dans l'Yonne les 3 et 10 février, toujours à Charmoy. À noter que des portes ouvertes et des visites sur rendez-vous sont organisées le 8 janvier 2021, à Charmoy, à partir de 10 heures. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site charolaiscroissance.fr ou contactez Bruno Elmanowsky au 06 09 82 85 46 (ou à b.elmanowsky@cecna.fr).

▸ Formations

Les formations proposées par la FDSEA de l'Yonne.

Prévention vols et incendies
Les 19, 22, 26 et 28 janvier. Contact: Marianne Ranque au 03 86 49 48 10.



Volaille

L'élevage de poulets de chair, une diversification pour les agriculteurs

Grand acteur du marché de la volaille, Duc cherche, depuis plusieurs mois, de nouveaux éleveurs pour développer la production de poulets. Une belle opportunité pour les agriculteurs, majoritairement des céréaliers, qui souhaitent se diversifier.


À Tronchoy, Jacques et Jean-Baptiste Tribut ont trois bâtiments de 1 200 m2 chacun consacré à l'élevage de poulets de chair.

L'ambition de Duc est claire : *« Devenir un acteur majeur du marché de la volaille en France. La volonté est de continuer à se développer sur la grande distribution, continuer à investir dans les sites de production et augmenter l'activité filière élevage »*, lance Damien Calandre, directeur général de Duc.

Depuis 2017, l'entreprise a pour actionnaire Plukon food group, l'un des plus grands acteurs sur le marché de la volaille chair en Europe avec un volume d'abattage de plus de 9,5 millions de poulets par semaine. Un atout pour Duc qui bénéficie d'une forte solidité financière, une expertise métiers, une compatibilité des gammes et des forces commerciales, ainsi que de l'expérience de Plukon sur la scène internationale.

De nouveaux éleveurs recherchés

Alors, pour continuer à se développer, Duc cherche de nouveaux éleveurs. Une belle opportunité de diversification pour les agriculteurs. À Tronchoy, Jacques Tribut et son fils Jean-Baptiste, céréaliers, ont trois bâtiments d'élevage de 1 200 m² (pour une capacité d'accueil d'un peu plus de 25 000 poulets par bâtiment). *« J'ai cette activité depuis 1996. Au départ, je n'avais qu'un seul bâtiment. Puis, en 2010, nous avons fait construire deux nouveaux bâtiments lorsque Jean-Baptiste est revenu sur l'exploitation »*, indique Jacques Tribut. Agriculteur à Neuvy-Sautour, Cyril Lentz a, quant à lui, le projet de démarrer cette activité de diversification. *« Mon beau-père a déjà des brebis. Nous voulions agrandir l'atelier ovin, mais face à la difficulté de trouver des prés, il fallait trouver une autre solution pour se diversifier. J'ai alors entendu que Duc souhaitait trouver de nouveaux producteurs »*, explique le céréalier. *« Les devis sont faits pour les bâtiments. Je suis dans la troisième phase du projet (rendez-vous à la banque). Pour exercer cette activité, je vais me former avec des techniciens de Duc et faire des visites d'élevages »*. La création d'un bâtiment de 1 800 m² en dynamique pour faire du poulet de chair destiné à la découpe est à l'étude.

Car le poulet de chair, c'est l'activité que souhaite développer majoritairement Duc. *« Lorsque j'ai commencé l'activité, je produisais des poulets certifiés Duc. La charte demande qu'ils soient 56 jours en élevages minimum. Depuis deux ans, nous faisons des poulets de chair standards destinés à la découpe. Ils sont à l'élevage entre 40 et 42 jours »*, reprend Jacques Tribut. *« Les aliments pour les poulets sont délivrés par Duc, cela fait partie du contrat »*.

L'enlèvement, l'alimentation et la reproduction gérés par Duc

Une fois l'élevage terminé, *« ce sont des structures d'enlèvement, mandatées par Duc, qui viennent chercher les volailles pour les emmener à l'abattage »*, détaille Philippe Lapie, responsable développement de Duc. Un avantage pour les éleveurs qui n'ont pas à embaucher du personnel supplémentaire pour faire l'enlèvement (il faut compter trois heures par bâtiment, pour l'enlèvement à la machine, ndlr). *« Les éleveurs ont ensuite une période de 7 à 10 jours de vide sanitaire »*, ajoute-t-il. Un processus répété environ sept fois dans l'année.

Quant à la partie reproduction ? Elle aussi est contrôlée par Duc. *« Cela se passe à Varennes. Des coqs et des poules arrivent dans des bâtiments reproducteurs que l'on appelle des multiplicateurs. Ils vont donner des œufs à couver, qui sont ramassés trois à quatre fois par semaine. Ils partent ensuite à Charolles où se trouve le couvoir. Une fois les œufs éclos, les poussins arrivent dans les élevages le jour même ou le lendemain, dans des camions chauffés et ventilés »*, conclut Philippe Lapie.

CHRISTOPHER LEVÉ

Duc, en chiffres

En 2019, Duc c'est 186,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus de 200 éleveurs, 57 650 tonnes de produits finis, 127 000 tonnes de céréales consommées, 819 salariés au 31 décembre 2019 et 9 sites (dont 4 de productions, 2 couvoirs, 2 usines d'aliment, 1 site d'élevage de futurs reproducteurs). Le plus important est celui de Chailley qui compte 598 salariés, 119 éleveurs, 109 000 tonnes d'aliments produits et 600 000 poulets abattus par semaine.


Damien Calandre (à gauche) et Philippe Lapie ont présenté l'entreprise Duc et le groupe Plukon, lors d'une conférence de presse, le vendredi 18 décembre.

« Nous faisons bien notre métier »

Invité à répondre sur les diverses attaques de l'association L214, Damien Calandre assure que chez Duc, *« le bien-être animal est une préoccupation majeure. C'est pour cela que la densité dans les élevages a diminué. L214 souhaite que les entreprises comme nous signent une charte comme quoi les poulets sont conformes au BCC (Better chicken commitment, qui est un ensemble de normes pour le bien-être des poulets, ndlr). Le BCC c'est le fait de baisser la densité dans les élevages. La norme européenne c'est 40 kg de volaille au m2. Le BCC c'est 30 kg au m2 au maximum. Cela prend aussi en compte le critère de la lumière naturelle dans le bâtiment, enrichir le milieu avec des perchoirs par exemple pour qu'ils aient une activité physique, ainsi qu'un système d'anesthésie au gaz avant l'abattage (mise en place cette année, au mois d'octobre, chez Duc) ».*
Des critères que remplit déjà l'entreprise. *« Nous attrapons les poulets à la machine car nous considérons que c'est mieux au niveau du bien-être animal. C'est un processus conforme et référencé. Nos producteurs sont très régulièrement visités par nos techniciens et les services vétérinaires. Nous savons donc ce qui s'y passe et que tout y est conforme. Nous considérons que nous faisons bien notre métier. Nous investissons beaucoup dans le bien-être animal car il y a un aspect sociétal très attendu ».*

Céréales

La baguette de pain, ce met indémodable

Du blé cultivé dans les champs, à la baguette de pain que l'on trouve sur la table, il y a tout un processus de fabrication. Mais avant d'accompagner les repas des consommateurs, un aspect important est à prendre compte : celui de la commercialisation. Un facteur déterminant, tant pour le boulanger que pour le meunier qui produit la farine.



Sébastien Châtelet, Samuel Legrand et Alexandre Baillot collaborent depuis deux ans.

« *Tout le monde peut faire du pain* », assure Alexandre Baillot, boulanger des boulangeries Aux mains couleur de blé, situées à Appoigny, Gurgy et Monéteau. Mais fabriquer un bon pain requiert un certain savoir-faire, que seul un bon boulanger possède.

Tout part d'abord du meunier. Une fois le blé transformé en farine, il faut ensuite la vendre aux boulangeries. « *Lorsque l'on travaille avec des boulangers, il faut qu'il y ait un vrai feeling entre eux et la ferme. Et que derrière il y ait la volonté de vendre les produits. Il faut aller chercher la qualité dans le produit final et amener de la valeur ajoutée* », indique Samuel Legrand, céréalier de La ferme des Étangs, à Charbuy, avec qui travaille Alexandre Baillot.

« *Le pain, c'est le partage. C'est le premier aliment de base d'un repas* », reprend le boulanger. « *Aujourd'hui, un meunier traditionnel amène de la farine, mais aussi tout un processus de la fabrication à la vente. Il amène un packaging tellement bien ficelé qu'il faut que le boulanger ait la volonté de corriger les défauts de la farine pour arriver toujours au même résultat* ». Car la farine n'est pas toujours la même d'une commande à une autre, en fonction des variétés de blé et du passage à la meule.

« *Pour faire du bon pain, il faut savoir l'écouter. Écouter quand il cuit, attendre, le toucher. C'est ça la boulangerie. Ce n'est pas seulement suivre une recette à la lettre, avec un minuteur. Car le temps de repos et de cuisson peut varier légèrement en fonction de la farine. Un boulanger doit savoir s'adapter à la farine* », poursuit Alexandre Baillot. « *C'est pareil au moulin* », ajoute Samuel Legrand. « *Il faut savoir écouter le bruit de la machine. Cela se fait avec l'expérience. En fonction du bruit, on peut repérer un petit décalage de quelque centimètre de la meule de pierre. Mais avec un peu de ressenti, on améliore les choses* ».

L'importance de la commercialisation

Un facteur est ensuite déterminant : celui de la commercialisation. « *La vente, c'est 50 % du travail. On peut faire la meilleure baguette du monde, s'il n'y a pas un bon travail au niveau de la vente, elle ne partira jamais. Il faut savoir suggérer les nouveautés, sans les imposer aux clients. Cela demande du temps* », explique Alexandre Baillot.

Le travail d'un boulanger est aussi de proposer de nouveaux produits à ses clients. Cela passe par l'utilisation de farines différentes. « *On est parti au début sur une farine de type 80, où on faisait une baguette très rustique. Ensuite, on a développé une farine de type 65, qui est plus blanche (proposée à Alexandre pour sa baguette création)* ».

Mais comment ensuite vendre les nouveautés ? « *On les fait goûter. C'est aussi de la communication, du bouche-à-oreille et un prix. Cela passe par l'éthique d'une boutique* », répond le boulanger. « *Sur l'une de nos créations, on a voulu faire une baguette au même prix que la baguette traditionnelle, pour montrer aux gens que ce n'est pas parce que c'est local que c'est plus cher. Et cela fonctionne* ».

Car le premier critère pour le consommateur, « *c'est le prix* », assure Samuel Legrand. « *Même si le goût derrière est également important, mais c'est le prix qui est regardé en premier par le client* ».

CHRISTOPHER LEVÉ


Le blé récolté est transformé sur place, à La ferme des Étangs, située à Charbuy.


Différentes farines traditionnelles sont produites à la ferme, sur meule de pierre.

Zoom sur La ferme des Étangs

La ferme des Étangs, à Charbuy, existe depuis 2007. Trois associés travaillent sur l'exploitation : Samuel Legrand, Sébastien Châtelet et Patrice Tuloup. Depuis maintenant trois ans, La ferme des Étangs transforme son blé en farine, sur meule de pierre. Différentes farines traditionnelles sont produites : la farine de blé T65 blanche (pour le pain de campagne, les pâtisseries, la pâte brisée et la pâte à pizza), la farine de blé T80 bise (pour les pains spéciaux et les gâteaux rustiques), la farine de blé T110 semi-complète (pour les pains), la farine de blé T130 complète (pour les pains complets), la farine de sarrasin complète (pour les pains complets et les galettes), la farine épeautre complète (pour les pains) et la farine de seigle complète (pour les pains).
À noter que La ferme des Étangs est certifiée HVE 3 (Haute valeur environnementale de niveau 3) depuis 2017.

Menu des fêtes

Un menu au goût de la Bourgogne

Quoi de mieux que de déguster un menu de fête créé par un grand restaurateur icaunais ? L'auberge La Beursaudière et son gérant Serge Lenoble ont accepté de confectionner un menu typique de fête, avec des produits de la région, pour donner quelques idées de dernières minutes, aux derniers indécis. On en salive d'avance.

La période des fêtes de fin d'année est toujours un casse-tête au niveau idées de repas. Faire dans le traditionnel ? Innover ? Garder les classiques ? Tout révolutionner ? Chacun y va de sa petite idée, selon ses envies. Cette année, la rédaction, avec l'aide de l'auberge La Beursaudière située à Nitry, vous propose un menu, aux saveurs bourguignonnes.

CHRISTOPHER LEVÉ

De bons produits à retrouver chez les producteurs icaunais

Durant les fêtes de fin année, ayez aussi le réflexe de vous fournir auprès des producteurs du département. Une large liste de produits est à retrouver sur le site jveuxdulocal89.fr : viandes, foie gras, fruits et légumes, glaces et bûches, escargots, miels, fromages, vins… et tant d'autres. De quoi garnir vos tables de bons produits grâce aux producteurs icaunais. Et c'est bien meilleur quand c'est local.

Avec en entrée, un gâteau de brochet aux écrevisses et sa sauce aux écrevisses.



En entrée, l'auberge La Beursaudière vous propose un gâteau de brochet aux écrevisses et sa sauce aux écrevisses.

Ingrédients
Le gâteau de brochet aux écrevisses (pour 8 personnes)
- 1 kg de brochet pelé et désarêté
- 40 g de sel
- 400 g de beurre pommade
- 4 œufs entiers
- 4 jaunes d'œuf
- 1 litre de crème fouetté
- Poivre du moulin
- 400 g de queues d'écrevisses

La sauce aux écrevisses
- 100 g de beurre
- Garniture aromatique (carotte, oignons, céleri branche, laurier et quelques grains de poivre)
- 20 g de Cognac
- 100 g de fumet de poisson
- 100 g de vin blanc
- ½ litre de crème
- 100 g de queues d'écrevisses

« *Dans un premier temps, il faut passer le brochet au hachoir très fin (ou au cutter) avec le sel* », indique Serge Lenoble, gérant de l'auberge La Beursaudière. Ajoutez ensuite le beurre en pommade puis les œufs entiers, ainsi que les jaunes. « *À l'aide d'une maryse, incorporez la crème montée puis les queues d'écrevisses. Dressez la farce de brochet dans les ramequins ou une terrine allant au four* ».
Pour la cuisson, deux options : dans un four vapeur à 85° pendant 30 minutes ou placer les ramequins au bain-marie et cuire au four à 145° pendant 45 minutes. « *Piquez à l'aide d'une aiguille ou d'un petit couteau pour vérifier la cuisson et laissez refroidir jusqu'au moment de démouler. Puis les colorer à la poêle avec un peu de beurre. Ils doivent être croustillants des deux côtés* », conseille Serge Lenoble.
Pour la sauce, faire fondre le beurre et compoter légèrement la garniture aromatique. Flambez le Cognac, avant d'ajouter le vin blanc. Laissez réduire d'un quart, ajouter le fumet de poisson et laisser réduire de moitié. Ajoutez la crème et laisser cuire jusqu'à obtenir une consistance nappante. Enfin, filtrer la sauce, ajouter les écrevisses et rectifier l'assaisonnement.

Et des poires au vin en dessert



Photo : Arnaud25/CC

Ingrédients
Les poires au vin
- 8 poires de types Comice (pour une bonne tenue à la cuisson)
- 1 litre de vin de Bourgogne rouge
- 1 bâton de cannelle
- ½ orange
- 1 badiane étoilée
- ½ citron
- 200 g de sucre
- 20 g de baies de cassis

Quant au dessert ? Pourquoi ne pas se laisser tenter par des poires au vin. Pour cela, détaillez les oranges et citrons en gros morceaux. Mettez le vin à réduire avec tous les éléments aromatiques, excepté le cassis. « *Faites réduire de moitié et plongez-y les poires épluchées* », reprend le gérant de l'auberge. Cuisez doucement, sans ébullition, et vérifiez la cuisson en piquant les poires avec la pointe d'un couteau. « *Une fois cuites, les garder au moins 24 heures dans leur jus de cuisson. Au moment de servir, les égoutter, les napper d'une bonne crème de cassis, ou bien du vin que vous aurez réduit à consistance sirupeuse. Disposez ensuite les grains de cassis* ». Vous pouvez également accompagner ces poires d'une tranche de pain d'épices, renforçant ainsi les parfums de Noël, ou d'une boule de sorbet au cassis. De quoi conclure un bon repas de fêtes, aux saveurs de la Bourgogne.

Un suprême de poularde truffé pour le plat…



Pour le plat, le suprême de poularde truffé et sa sauce au crémant de Bourgogne nous mettent l'eau à la bouche.

Ingrédients
Le suprême de poularde truffé (pour 8 personnes)
- 4 filets de poularde
- 30 g de truffes de Bourgogne
- 4 œufs entiers
- 40 g de crème
- Sel et poivre

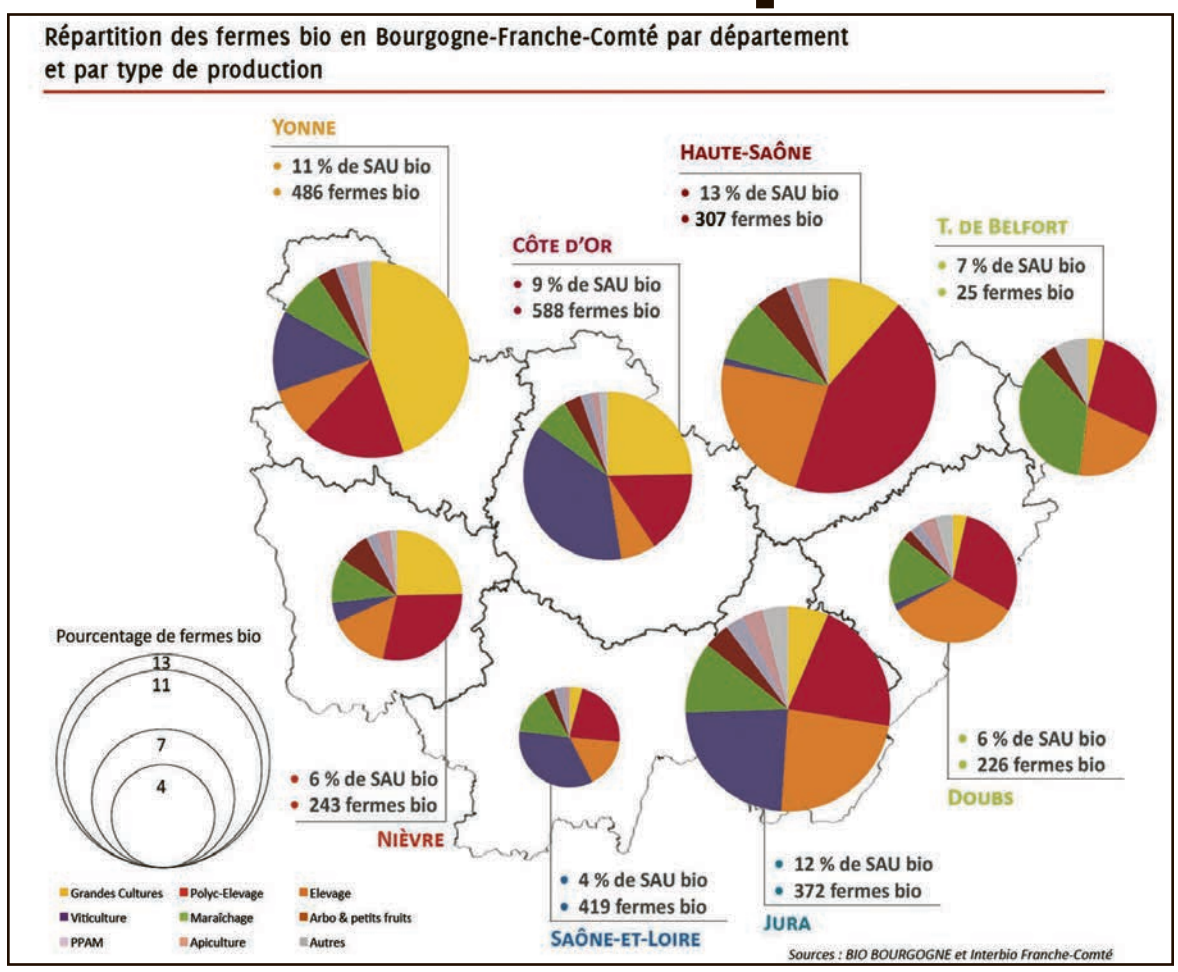
La sauce au crémant de Bourgogne
- 50 g de beurre
- 1 grosse échalote
- 1 oignon
- 1 feuille de laurier
- ½ bouteille de crémant de Bourgogne
- ½ litre de crème liquide

Pour commencer, récupérez les aiguillettes de poularde sur les filets. Hachez grossièrement les truffes et mixer les aiguillettes de poularde (ou mieux, les passer au cutter). « *Ajoutez ensuite les œufs, la crème et les éclats de truffes. Salez et poivrez. Ouvrez en portefeuille les filets de poularde et déposez un peu de farce sur leur longueur* », détaille Serge Lenoble. « *Après, il faut rabattre les bords de façon à obtenir un petit rouleau. Puis rouler les filets dans du papier film bien serré de manière à former des ballottines, faire un nœud à chaque extrémité, avant de plonger les ballottines dans une grande quantité de bouillon de légumes à frémissement et les laisser cuire 30 à 40 minutes* ». Sortez les ballottines du bouillon et détaillez-les en petits tronçons. Colorez ces petits tronçons à la poêle avec une petite noix de beurre.
Pour la sauce, il faut d'abord émincer l'échalote et l'oignon, faire fondre le beurre et faire suer l'échalote et l'oignon. « *Ajoutez le laurier sans prendre de coloration. Déglacez avec ¼ de crémant, laissez réduire d'un quart, puis ajoutez la crème et réduire de moitié. En fin de cuisson, ajoutez le crémant restant, donnant rapidement une ébullition. Filtrez la sauce et rectifiez l'assaisonnement* », poursuit Serge Lenoble.
Il est possible d'accompagner ce plat d'une purée de cerfeuil tubéreux de la famille des légumes anciens (il est préférable de cuire les légumes-racines dans du lait). Ou bien avec une purée de pommes de terre dans laquelle vous pouvez ajouter au dernier moment des lamelles de truffe.

Bio

Le secteur s'est bien comporté en 2019

Le vingt-troisième observatoire régional de l'agriculture biologique vient de paraître. Il révèle notamment une dynamique de conversion qui se maintient. Le bio représente aujourd'hui près de 200 000 hectares en Bourgogne Franche-Comté.



L'Yonne, le Jura et la Haute-Saône sont les deux départements moteurs de la région pour ce qui est de la surface agricole utile en bio.

La bio régionale en quelques chiffres

- Nombre de fermes bios :
 - Côte d'Or (588)
 - Yonne (486)
 - Saône-et-Loire (419)
 - Jura (372)
 - Haute-Saône (307)
 - Nièvre (243)
 - Doubs (226)
 - Territoire de Belfort (25)
- Nombre de fermes produisant des céréales bios en 2019 : 1 151 (+10 % par rapport à 2018).
- Nombre de fermes en élevage bio ou en conversion : 1 076 (+5 %)
- Nombre d'ateliers de volailles (poules pondeuses et volailles de chair) : 144
- Nombre de ruches en apiculture bio : 8 748 (+31 %) ; Nièvre : 1 655, Yonne, 1 601, Côte-d'Or, 467
- Nombre de fermes productrices de légumes bios : 358 (+14 %)

Quel visage l'agriculture biologique a-t-elle présenté en Bourgogne Franche-Comté (BFC) en 2019 ? À cette question, l'Observatoire régional annuel consacré à ce secteur d'activité apporte des réponses plutôt positives. Publié début décembre, le document montre que, régionalement, le bio est en progression, à l'image de ce qui se passe dans la France entière. 2019 aura établi un nouveau record régional avec 358 conversions ou installations en bio. Cela confirme un mouvement général observé depuis 2015, notamment sur le chapitre des conversions. La BFC pointe désormais au 8ème rang des régions françaises avec presque 2 700 fermes et un total de 195 753 hectares conduits en agriculture biologique, dont près de 60 000 en conversion. C'est +16 % par rapport à 2018. La polyculture-élevage reste l'activité la plus pratiquée par les agriculteurs bios, dominée par l'élevage de bovins. L'année 2019 se caractérise néanmoins par une progression importante des fermes spécialisées en grandes cultures et en viticulture, qui représentent désormais 39 % des fermes de la région.

Des conversions, d'abord en viticulture

L'évolution des surfaces certifiées et en conversion la plus spectaculaire entre 2018 et 2019 s'est observée en Côte-d'Or : la croissance y est de près de 30 %, contre +18,8 % dans l'Yonne et +18,5 % dans la Nièvre. Avec 46 468 ha de SAU bio, c'est toutefois l'Yonne qui occupe le premier rang régional en termes de surfaces bios mais si l'on prend en compte la part de SAU bio par rapport au total des surfaces agricoles, c'est la Haute-Saône qui se classe en tête (13 %). La proportion est de 11 % pour l'Yonne, 9 % pour la Côte-d'Or et 6 % pour la Nièvre. En 2019, les conversions régionales en bio auront porté d'abord sur la viticulture (91/358) devant les grandes cultures (87) et la polyculture-élevage (58). Sur les grandes cultures on observe une dynamique persistante : le nombre d'exploitations produisant des céréales a augmenté de 111, avec de fortes disparités selon les départements. On constate une évolution positive de plus de 15 % dans la Nièvre et en Côte-d'Or, ces départements représentant à eux seuls 60 % des nouvelles fermes céréalières bios. La taille des exploitations de l'Yonne est très supérieure à celles des autres départements. Ce département représente un quart des fermes ayant des grandes cultures, mais presque la moitié des surfaces engagées en AB. La prédominance des exploitations icaunaises spécialisées en grandes cultures (40 % des fermes céréalières de la région) et le déplafonnement des aides conversion sur le bassin-versant de l'Agence de l'eau Seine-Normandie expliquent cette particularité. Les rendements constatés en 2019 par rapport aux rendements moyens sur la période 1999-2018 représentent 136 % en pois de printemps, 122 % en féveroles d'hiver et 114,6 % en pois d'hiver. Pour les lentilles vertes, c'est seulement 74,1 %. En blé de printemps on est à 111,2 %, en blé d'hiver à 104,6 %, en orge de printemps à 90,7 % et en orge d'hiver à 96,5 %. Sur le plan économique, en grandes cultures en 2019, 16 % des exploitations en conventionnel étaient considérées comme à risque élevé, contre 3 % des exploitations en AB.

Résultats économiques stables en élevage allaitant

En élevage, la dynamique de conversion est essentiellement portée par les bovins, soit 62 % des conversions et installations du secteur. Les fermes d'élevage bio de Haute-Saône représentent 21 % du total régional, celle de Côte-d'Or, 13 % et dans la Nièvre et le Doubs, c'est à chaque fois 10 %. En bovins allaitants, en 2019, la dynamique de conversion se poursuit. Cette augmentation est visible en Bourgogne (+ 9 % de la SAU), en particulier en Côte-d'Or et dans l'Yonne (+ 13 et 19 % sur les surfaces en AB). Les élevages allaitants restent les systèmes de production, en élevage bio, où la plus-value liée à la certification AB est la plus faible. Comparés à 2018, les résultats économiques des élevages bovins allaitants bios sont stables et se situent au-dessus de ceux du conventionnel pour la 5ème année consécutive. En bovins lait, le secteur poursuit sa croissance dans une dynamique moindre qu'en 2018. Le nombre d'ateliers bovins lait bio de la région augmente de 3 %. Les ateliers bovins lait bio de Haute-Saône représentent 30 % du total régional, ceux de Côte-d'Or, 6 %, 5 % pour l'Yonne et 3 % pour la Nièvre. En ovins et caprins, 2019 se caractérise par une quasi-stagnation des filières petits ruminants bios, autant en nombre d'ateliers qu'en effectifs totaux. Sur BFC, on compte 136 élevages en ovins viande, 14 en ovins lait et 58 élevages caprins. Sur les porcs, la dynamique d'installation, de conversion et de création d'ateliers est restée positive en 2019 en Côte-d'Or et dans la Nièvre. Les autres départements marquent le pas, sans création ni suppression d'atelier. Fin 2019, la Bourgogne Franche-Comté a présenté une production d'environ 7 000 porcs charcutiers bio, réparti sur un total de 58 élevages. C'est en Saône-et-Loire qu'ils sont les plus nombreux (12). Du côté des volailles, les effectifs régionaux, en poules pondeuses comme en volailles de chair ont fortement augmenté, respectivement de 21 et 28 %. Les départements de Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne regroupent 79 % des élevages de poules pondeuses et 73 % des élevages de volailles de chair de la région. En maraîchage et légumes de plein champ, le total des surfaces régionales atteint 690 hectares contre un peu moins de 600 en 2018, soit une progression de 15 %. En tête, arrive la Côte-d'Or (135 ha) devant l'Yonne (119 ha) et la Saône-et-Loire (110 ha). La Nièvre est loin derrière avec 48 ha. En 2019, les surfaces en conversion (+35 %) ont surtout été implantées en légumes de plein champ. Ces légumes sont produits dans le cadre d'une diversification de la gamme par des fermes en grandes cultures ou en polyculture-élevage.

BERTY ROBERT

Zoom Un boom bio en viticulture

À l'échelle régionale, le nombre d'exploitations viticoles a augmenté de 17 % et les surfaces en conversion ont progressé de plus de 50 %. Avec 93 domaines viticoles nouvellement engagés, l'année 2019 a été marquée par un « *boom* » des conversions dans ce secteur. Sur les quatre départements bourguignons, 80 domaines ont entamé une conversion, contre 36 en 2018. Depuis plusieurs années, la Saône-et-Loire connaît une forte dynamique de conversion qui s'est poursuivie en 2019 avec + 27 % de domaines engagés. On observe également en 2019 une importante reprise des conversions dans les vignobles de l'Yonne, avec une évolution en nombre d'exploitations engagées de près de 27 %. Ces conversions en nombre important traduisent une évolution dans les certifications environnementales. En Bourgogne, des domaines certifiés Haute valeur environnementale (HVE) depuis plusieurs années, ayant progressé dans leurs pratiques culturales, franchissent le cap de la certification bio. Au total, BFC compte 537 domaines viticoles certifiés bio ou en conversion. La Côte-d'Or, qui totalisait 49 % des surfaces viticoles de la région, n'en représente plus que 44 % en 2019. Viennent ensuite la Saône-et-Loire avec 22 % des surfaces bios, puis l'Yonne, 18 %. Plus de 20 % des vignes de Côte-d'Or sont engagées en bio. Au total, ce sont donc 13 % des surfaces viticoles de Bourgogne Franche-Comté qui sont engagées en agriculture biologique, plaçant la région légèrement en dessous du niveau national (14 %).

En bref

Banque Les Points Passerelle s'adaptent

Pour s'adapter au contexte imposé par la crise sanitaire, les Points Passerelle du Crédit Agricole de Champagne - Bourgogne innovent. L'association accompagne depuis 2008 en Champagne - Bourgogne, aussi bien sur le plan humain qu'économique, les personnes en situation d'exclusion financière et/ou sociale suite à un accident de la vie (chômage, divorce, maladie…). Après le succès des podcasts d'éducation budgétaire lancés en juin dernier, Marie-Laure Lazzaroni, directrice de l'association, entourée de ses bénévoles, anime des ateliers budgétaires à distance. Ils donnent des astuces de suivi et d'organisation de son budget. Depuis novembre, une dizaine d'ateliers pédagogiques ont été menés, en lien avec les lycées professionnels, l'association de l'École de la deuxième chance, Unis-cité mais aussi les CCI, dans les départements de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne. Plus de 130 personnes ont déjà participé à ce format en ligne d'une durée 1 h 30 à 2 heures www.pointpasserelle-champagne-bourgogne.fr



Recherche

Drosomous, ou comment instaurer une zone d'exclusion pour ravageurs

Le programme de recherche Drosomous, mené par une équipe dijonnaise, parvient à perturber le comportement reproductif d'insectes ravageurs de cultures. Pour autant, il ne déséquilibre pas l'écosystème car la solution adoptée n'est active que sur une zone bien précise. Explications.



La mouche Drosophila Suzukii est apparue en Europe au début des années 2000. Espèce invasive originaire du sud-est asiatique, elle s'est adaptée à nos latitudes à la faveur du réchauffement climatique. Ses larves peuvent se développer dans des fruits rouges à tous les stades de leur maturité. C'est pour lutter contre ce type de ravageur que le projet Drosomous est développé.

À l'été dernier, la Société d'accélération du transfert de technologie (Satt) Sayens, qui facilite la traduction de projets de recherche fondamentale portés par des universités de tout le quart nord-est de la France, vers des applications possibles, publiait son rapport d'activités annuel. C'est là qu'on a découvert le projet Drosomous, issu de l'Université de Bourgogne et du Centre des sciences du goût et de l'alimentation (CSGA) tous deux basés à Dijon. Ce projet bénéficie du soutien financier de la Satt Sayens (plus de 200 000 euros). Il porte sur la lutte contre certains insectes ravageurs, responsables de gros dégâts sur certaines productions agricoles. Voilà maintenant une bonne dizaine d'années que Yaël Grosjean, chercheur membre du CNRS au sein du CSGA, spécialisé dans la perception sensorielle, travaille sur la question, entouré d'une petite équipe. Au regard des problèmes rencontrés dans ce domaine par les grandes cultures de Bourgogne Franche-Comté lors de la campagne 2020, ces recherches ne peuvent que susciter l'intérêt.

Logique intéressante

Il faut toutefois relativiser la chose : Drosomous portent sur des ravageurs qui s'attaquent à des productions fruitières, pas les plus répandues sous nos cieux. Néanmoins, c'est la logique suivie qui est intéressante. Ne pourrait-elle pas être adaptée pour lutter contre les insectes qui ont produit de gros dégâts dans certaines parcelles de colza cette année ? De plus, la logique qui sous-tend Drosomous est celle d'une lutte naturelle, qui ne nécessite pas de recours aux produits phytosanitaires. C'est précisément ce point qui, aujourd'hui, pose problème à de nombreux exploitants agricoles, démunis face aux attaques et à la prolifération de certains ravageurs, favorisées également par le réchauffement climatique. *« Drosomous,* explique Yaël Grosjean, *cherche à mettre en lumière l'utilisation de deux acides gras pour contrôler le comportement reproductif de diptères ravageurs, notamment Drosophila Suzukii, un moucheron originaire du sud-est asiatique qui est arrivé dans nos régions par le biais de transports de marchandises. Cet insecte invasif s'est très bien adapté à nos latitudes, avec le réchauffement climatique ».* Il se serait implanté en France durant les années 2000 et depuis, il s'est répandu en grande partie sur les productions de fruits rouges (framboises, fraises, cerises…). La particularité de cette petite mouche, c'est que ses larves se développent sur des fruits à tous leurs stades de développement, et pas seulement quand ils sont en voie de pourrissement. Les producteurs se retrouvent ainsi très rapidement avec des fruits, parfois même pas mûrs, mais déjà impropres à la consommation.

Abolir la reproduction

À ce jour, face à cette cousine de notre mouche, il n'existe aucun moyen de lutte conventionnel. *« Au sein de notre laboratoire,* poursuit le chercheur dijonnais, *nous travaillons sur des questions liées au fonctionnement du système nerveux et comment il permet de détecter des signaux, notamment chimiques. On étudie les gènes impliqués dans la détection des odeurs et pour cela, on a trouvé notre modèle génétique dans une autre mouche, Drosophila Melanogaster (appelée aussi mouche du vinaigre, ndlr) qui est une espèce cousine de Drosophila Suzukii. C'est en travaillant sur ce modèle qu'on a découvert que deux acides gras pouvaient avoir un impact majeur sur le comportement reproducteur de ces mouches du vinaigre. On a cherché à savoir si cet effet pouvait aussi se produire sur notre moucheron asiatique et c'était le cas, de manière même plus importante. On parvenait à abolir la copulation des mâles avec les femelles par ce biais ».* Pour mener ces recherches, Yaël Grosjean et son équipe ont disposé d'un gros soutien financier de la part de l'Europe. Un brevet européen sur l'utilisation de ces acides gras a été déposé. Des tests ont débuté sous serre, en partenariat avec le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et les premiers résultats obtenus au printemps dernier se révèlent très encourageants : l'équipe est parvenue à réduire de plus de 50 % l'infestation de cultures de fraises.

Une solution respectueuse de l'écosystème

Les acides gras, qui sont des odeurs, sont libérés progressivement dans l'atmosphère, par de petits diffuseurs. Ils modifient alors le comportement des mouches mais uniquement dans l'environnement que l'on cherche à protéger. Si les insectes sortent de cette zone, ils retrouvent un comportement normal. *« On protège donc une zone précise, sans pour autant perturber un écosystème et sans tuer les insectes »* souligne Yaël Grosjean. La question est à présent de savoir si une telle solution technique pourrait être appliquée à d'autres insectes ravageurs. Yaël Grosjean répond par l'affirmative : *« on s'intéresse à la mouche de l'olive qui constitue un gros problème dans les régions méditerranéennes et aussi à d'autres espèces d'insectes ».* Les chercheurs ont encore besoin de travailler certains paramètres de leur solution, notamment pour trouver la dose optimale d'acides gras à diffuser. Il faudra aussi tester la solution en champs, après l'avoir fait en serres, en prenant en compte le vent ou les paramètres d'humidité, mais Drosomous ouvre une voie très prometteuse.

BERTY ROBERT

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Une première

Vers une électricité de proximité

Une Communauté de communes, deux communes et un Syndicat intercommunal à vocation scolaire de Côte-d'Or viennent de conclure un marché de fourniture d'électricité totalement inédit en France, à l'échelle d'un territoire rural.



Inaugurée en 2013, la Maison de santé de Bligny-sur-Ouche est pour l'instant la structure qui, grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur son toit, fournit une partie de l'électricité alimentant les bâtiments publics inscrits dans les marchés d'innovation signés le 17 décembre.

Ce qui s'est passé le 17 décembre en mairie de Bligny-sur-Ouche, près de Beaune est un véritable événement national en matière de fourniture d'énergie. Pour la première fois, à l'échelle d'un territoire rural, ont été conclus trois marchés d'innovation destinés à se fournir en électricité localement. On trouve, d'un côté, la Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois et Bligny-sur-Ouche, les communes de Bligny-sur-Ouche et Vandenesse-en-Auxois, et le Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) de Bligny-sur-Ouche, et de l'autre, l'opérateur Selfee (voir encadré). Tous ces acteurs ont, par leur signature, donné le *« top départ »* d'une nouvelle manière d'appréhender la fourniture d'énergie électrique, qui entrera dans les faits au 1er janvier 2021 pour le territoire concerné.

Dix-sept bâtiments publics

C'est aussi la concrétisation d'un processus initié en 2017. Aux côtés du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, la Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois et Bligny-sur-Ouche s'était alors engagée dans un programme de recherche et développement visant à permettre aux collectivités territoriales d'acheter en direct de l'électricité *« verte »* et locale pour alimenter leurs bâtiments publics. En quelque sorte, ces acteurs réfléchissaient à la manière de décliner le principe du circuit court, déjà bien connu en agriculture, mais pour de l'énergie. Les marchés d'innovation signés le 17 décembre à Bligny-sur-Ouche vont permettre à 17 bâtiments publics situés sur le territoire de la Communauté de communes d'être approvisionnés en circuit court à partir de la centrale solaire située sur la toiture de la Maison de santé de Bligny-sur-Ouche, propriété de BF Énergie. À cela s'ajoutent sur le territoire de la Côte-d'Or, deux marchés similaires soutenus par la Région qui permettront au lycée Montchapet et au site administratif Devosge à Dijon d'être approvisionnés directement par la centrale solaire de Pres Vaudrey Énergie, à Brazey-en-Plaine, développée et exploitée par la société locale O'sitoit. Le partenariat public/privé mis en place à cette occasion réunit une dizaine de partenaires, dont l'État, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ou encore le Syndicat intercommunal d'énergie de Côte-d'Or (Siceco).

Un modèle économique appelé à se développer

En 2017, au démarrage du projet, ses acteurs voulaient évaluer comment les énergies renouvelables et développées localement pouvaient contribuer au développement d'un territoire. Ce travail a permis d'aboutir au modèle économique lancé aujourd'hui et qui ne demandera qu'à croître : dans l'état actuel, la fourniture d'énergie, à partir des panneaux solaires installés sur la toiture de la Maison de santé de Bligny représentera 40 MW/h, soit une petite partie de l'énergie consommée par les bâtiments publics concernés (548 MW/h) mais l'important est de donner l'impulsion de départ. Car la suite est intéressante : elle pourrait prendre la forme d'une centrale photovoltaïque de 20 000 MW/h qui devrait prendre place sur un ancien terrain d'aviation, près de Pouilly-en-Auxois. Aucune échéance n'est encore fixée pour la concrétisation de ce projet mais il a déjà donné lieu à un Appel à manifestation d'intérêt (Ami) qui a permis de présélectionner cinq opérateurs. Pour Marie-Guite Dufay, la présidente du Conseil régional, qui a accompagné le projet en termes d'ingénierie *« que des territoires lient leur développement à de la production d'énergie verte, c'est essentiel et c'est une réponse apportée à la crise actuelle »*. Il s'agit en tout cas d'un pari sur l'avenir courageux de la part de ces territoires ruraux et de leurs élus. Le coût des études nécessaires au démarrage du projet s'est monté à 200 000 euros, dont 60 000 euros à la charge de la Communauté de communes. Le prix de l'électricité fourni selon ce nouveau schéma devrait être légèrement inférieur à ce qu'il était jusqu'à présent.

BERTY ROBERT

Selfee, opérateur de nouvelle génération

Selfee est une start-up créée en 2017 par Sandra Edou-Magnin et Dominique de Maricourt dont l'objectif est de développer l'alimentation de bâtiments de collectivités par la production locale d'énergie. Il s'agit de ce que l'on nomme un *« agrégateur »*: une profession récente née du besoin d'équilibrer l'offre et la demande en électricité sur le réseau électrique. Il joue le rôle d'intermédiaire entre le producteur d'électricité et le marché. Selfee a été incubée dans le cadre de la démarche d'innovation nationale lancée conjointement avec d'autres collectivités françaises (Ville de Paris, les métropoles de Brest, Nantes et Bordeaux, la Communauté d'agglomération du Grand Châtellerault, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Syndicat d'énergie de l'Aude).



De gauche à droite, lors de la signature des marchés d'innovation : Michel Poillot, maire de Vandenesse-en-Auxois, Denis Myotte, maire de Bligny-sur-Ouche, Yves Courtot, président de la Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois et Bligny-sur-Ouche, Marie-Guite Dufay, présidente de Région Bourgogne Franche-Comté.

En bref

Crise sanitaire Le point sur les mesures d'urgence de soutien à l'économie en Bourgogne Franche-Comté.

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte BFC) a fait connaître les chiffres (arrêtés au 15 décembre) du soutien apporté à l'économie confrontée à la crise sanitaire. Ces soutiens concernent l'indemnisation de l'activité partielle, le fonds de solidarité, les prêts garantis par l'État (PGE), la médiation du crédit, la bienveillance fiscale et les reports de cotisations sociales. L'indemnisation de l'activité partielle a représenté, depuis le début de la crise, un soutien, en Bourgogne Franche-Comté, de 653,3 millions d'euros. Le Fonds de solidarité, 316,2 millions d'euros, les PGE, 3,364 milliards d'euros, la médiation du crédit, 78 millions d'euros, la bienveillance fiscale, un peu plus de 91 millions d'euros et les reports de cotisations sociales, 260,3 millions d'euros. Pour la Côte-d'Or, l'addition des montants consacrés à l'indemnisation de l'activité partielle, le fonds de solidarité et les PGE se monte à 1,132 milliard d'euros. Pour la Nièvre, ce montant atteint 280,4 millions d'euros et pour l'Yonne : 431 millions d'euros. Globalement, l'activité économique régionale a mieux résisté pendant le second confinement que lors du premier (recul de 12 % contre 31 % observé en avril).

Conseil régional Des crédits pour l'agriculture

Réunis en commission permanente le 18 décembre, les élus de la Région ont voté pour un total de 624 millions d'euros d'aides pour faire face aux conséquences de la Covid-19. Ainsi, une enveloppe de 1,5 million d'euros est prévue, dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional pour accompagner les agriculteurs porteurs d'un projet portant sur le thème des circuits courts et de la distribution des produits locaux.



Rétrospective 2020

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1610
VENDREDI 25 DÉCEMBRE 2020

Il est des années qu'on aimerait oublier ou qu'on préférerait ne jamais avoir vécues. 2020 figurera incontestablement dans ce club maudit. Malgré tout, et parce que cette année, heureusement, ne saurait se résumer aux nuisances générées par la pandémie de Covid, Terres de Bourgogne vous invite à vous replonger dans les évènements, petits ou grands, qui ont jalonné ces douze derniers mois. Première partie dans ce numéro et le second semestre sera à parcourir dans le numéro à paraître le 8 janvier. En attendant, bonne lecture et passez de bonnes fêtes.

Janvier



10 janvier **À l'occasion de son premier numéro de l'année Terres de Bourgogne fête les 30 ans de sa création. Jean Legrand, qui fut le premier gérant du journal, était revenu pour nous sur cette naissance fédérant les départements de Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.**



10 janvier **Table ronde contractualisation : Madame la Préfète de la Nièvre, Sylvie Houspic, organisait le 8 janvier une table ronde sur la filière viande bovine nivernaise. L'ensemble des acteurs de la filière bovine nivernaise étaient présents, de la mise en marché en passant par les grossistes et l'ensemble des distributeurs, bouchers compris. Objectifs: mettre en place les conditions pour pouvoir décliner en département les objectifs de prix rémunérateurs et de montée en gamme du plan de filière Interbev.**



23 janvier **La Chambre d'agriculture et le Bien Public organisent la quatrième édition des trophées de l'agriculture à Dijon. Cette soirée met à l'honneur les démarches novatrices de onze exploitations.**



24 janvier **Nommé officiellement le 11 décembre lors du Conseil des ministres, à Paris, Henri Prévost, Préfet de l'Yonne, a effectué sa première rencontre avec le monde agricole, le 24 janvier, chez Bertrand Potherat, à Héry. Avec notamment un long débat autour des ZNT avec les principaux acteurs agricoles du département.**



Fin janvier **Le projet de délimitation de l'appellation régionale Bourgogne proposé par l'Inao soulève un vent de fronde en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne, emmené par la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne. Il prévoyait d'exclure de l'appellation des zones bourguignonnes et d'en inclure d'autres, comprises dans le Beaujolais.**



24 janvier **Les populations de sangliers explosent en Côte d'Or. Malgré 17 000 prélèvements durant la saison de chasse, de nombreux dégâts sont toujours à déplorer dans les parcelles agricoles. Les agriculteurs expriment leur colère dans Terres de Bourgogne, à l'image d'Alexandre Dufour, du village d'Agey.**

Février



3 février Visite Emmanuelle Wargon : Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État, auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire était de passage dans le département ce mardi 3 février. Outre la visite de la chaufferie bois plaquettes de Challuy, elle est surtout venue signer le Contrat de transition écologique (CTE) de la Nièvre Ligérienne.



4 février 400 viticulteurs étaient devant le siège de l'Inao, à Montreuil, le 6 février, pour manifester contre le projet de délimitation de l'aire d'appellation Bourgogne. Une manifestation qui a porté ses fruits avec une promesse obtenue : aucune des 64 communes bourguignonnes concernées par la délimitation ne sera exclue du périmètre de l'AOC régionale.



6 février Début février, la Ville de Paris a adopté à l'unanimité une convention de coopération entre elle et les Pôles d'équilibre territorial et rural du Grand Auxerre et du nord de l'Yonne. Une convention pour développer la filière d'approvisionnement alimentaire, la transition énergétique et le tourisme, sous l'impulsion de Nicolas Soret, actuel Maire de Joigny.



7 février La vente du GIE Charolais évaluation fait le plein à Créancey. La top-vente est réalisée par Obispo, du Gaec de la Fontaine blanche (58). Ce veau rejoint trois élevages locaux (Franck et Julien Jeannin de Chazilly, Sébastien Noireaut de Meilly-sur-Rouvres et Frédéric Porcheret de Champignolles) pour la somme de 5900 euros.



19 février Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs, était de passage en Côte-d'Or. A l'occasion d'un tour de France des fédérations de chasseurs, il s'est longuement exprimé sur la problématique des dégâts de gibier dans les cultures, proposant une véritable « boîte à outils » pour améliorer la gestion de cette question.



21 février La FDSEA et les JA ont appelé leurs adhérents à se mobiliser vendredi 21 février au sujet des Zones de Non Traitement. Les deux organisations syndicales dénoncent une réglementation imprécise qui va à l'encontre des réalités agronomiques. Ils se sont réunis sur le parvis de la préfecture où un tracteur équipé d'un pulvérisateur a été symboliquement installé.



23 février Le 150ème Concours Général Agricole de la race charolaise s'est déroulé dimanche 23 février au salon de l'Agriculture à Paris devant des spectateurs venus admirer l'excellence de la première race de France. La Nièvre s'est illustrée une nouvelle fois cette année, remportant deux distinctions dont celui du prix de Championnat.



25 février C'est la journée Côte-d'Or au salon de l'agriculture. Les producteurs du 21 brillent sur différents concours. François Sauvadet, président du Conseil départemental, annonce le lancement du fromage savoir-faire 100% Côte-d'Or, confectionné par la fromagerie Delin. Parmi les meilleurs résultats : Sébastien Jeannin, éleveur à Souhey, s'impose chez les agneaux charollais avec un titre qui n'avait jamais été remporté par le département dans l'histoire du Sia.



26 février **Alors que la crise sanitaire commence à devenir concrète en France, la journée de Bourgogne Franche-Comté se tient au Salon de l'Agriculture, à Paris. Les bovins charolais sont à l'honneur pour cette édition. La présidente de Région, Marie-Guite Dufay, prend aussi position à cette occasion sur le soutien au photovoltaïque sur les bâtiments agricoles.**

Mars



12 mars **La 24ème édition du forum des métiers de l'agriculture, organisé par les Jeunes agriculteurs de l'Yonne, a eu lieu le jeudi 12 mars à la MFR de Villevallier.**



12 mars **La Fédération régionale bovine pousse un coup de colère, lors d'un conseil d'administration d'Interbev tenu en Côte-d'Or, à Pouilly-en-Auxois. Les raisons de ce mouvement d'humeur ? Un fossé qui se creuse entre les espoirs liés à la labellisation et les prix d'achat proposés aux éleveurs.**



17 mars **La section Grandes cultures de la FDSEA 58 avait invité Benoît Piétrement, agriculteur dans la Marne et Secrétaire général adjoint de l'AGPB en charge de la PAC, à venir échanger avec les agriculteurs sur les perspectives de leurs productions dans un contexte de réforme de la PAC et de marché qui inquiète.**



17 mars **Le monde agricole régional, à l'instar de tout le pays, se met à fonctionner en mode « confinement ». La crise sanitaire est là et surprend tout le monde. Nous découvrons les attestations de déplacement dérogatoire.**

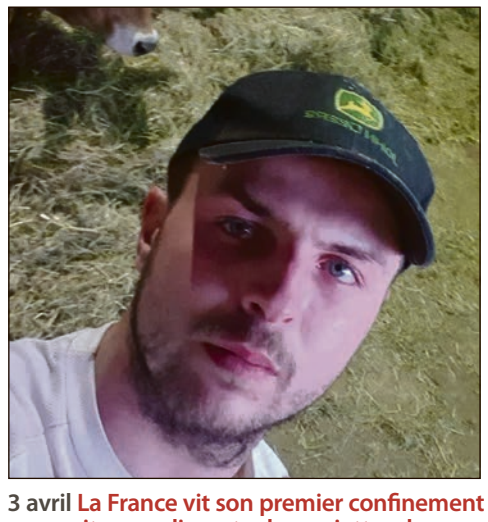


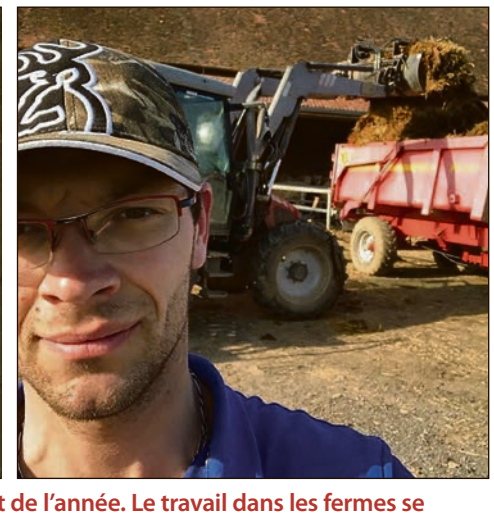
31 mars **Les producteurs passent au plan B. Depuis l'annonce du premier ministre Édouard Philippe d'interdire les marchés couverts et de plein air, les éleveurs et maraîchers du département doivent s'organiser pour écouler leurs productions au plus vite.**

Avril









3 avril **La France vit son premier confinement de l'année. Le travail dans les fermes se poursuit pour alimenter les assiettes des consommateurs en produits variés, sains et de qualité. Les Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or le rappellent, et lancent l'opération de communication « Pas de pénurie : on vous nourrit !».**



9 avril Face à la crise sanitaire qui touche notre pays, la Chambre d'agriculture, Nevers Agglomération et la ville de Nevers se sont mobilisées pour mettre au point un drive fermier et permettre aux producteurs locaux d'écouler leurs marchandises. Une première opération a eu lieu le jeudi 9 avril à l'Asem à Nevers.



17 avril Manque d'eau, gel, maladies : le printemps débute très mal pour les productions végétales. Plusieurs agriculteurs s'expriment dans Terres de Bourgogne, comme Didier Lenoir, président de l'APPV, trésorier de la FDSEA 21 et entre-temps élu président de Dijon Céréales.

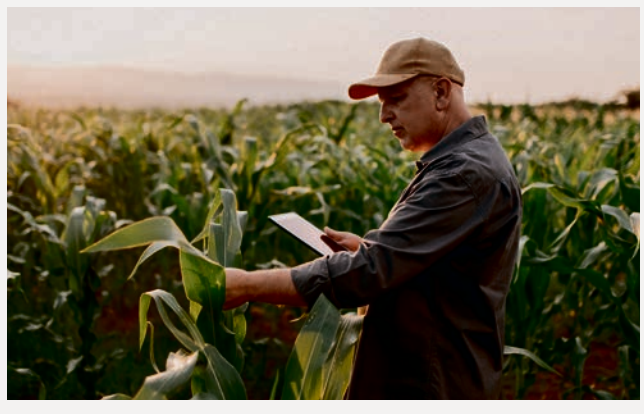


10 avril Drive fermier : Lors du premier confinement, les commandes ont explosé aux drives fermiers. Le chiffre d'affaires a été multiplié par trois. Un phénomène qui s'est répété lors du second confinement. En périodes de crises, les citoyens ont une volonté à consommer local. Une tendance que les producteurs espèrent voir se pérenniser sur le long terme.



24 avril En plein premier confinement, les conseillers régionaux de Bourgogne-Franche-Comté se sont prononcés pour la mise en place d'une stratégie en faveur de l'agriculture. Un choix appuyé par la présidente de la collectivité territoriale, Marie-Guite Dufay. L'aide d'urgence se mêle à une réflexion à plus long terme sur la valorisation des productions agricoles régionales et l'alimentation de proximité.

UNE MOISSON D'INFOS
À EXPLOITER



POUR
VOTRE
EXPLOITATION.

Météo, analyse des cours, outils de gestion, services innovants… Gérez au mieux votre exploitation avec le nouveau site Pleinchamp.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

pleinchamp.com

Pleinchamp | CA

Le site pleinchamp.com est édité par la SAS Pleinchamp. PLEINCHAMP – Société par actions simplifiée au capital de 2 632 080 € – Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex – 432 556 900 RCS Nanterre – TVA intracommunautaire FR 56 432 556 900. 12/2020 – H43023 – Édité Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images.



Fin avril La filière laitière de Bourgogne Franche-Comté se voit aussi confrontée à un effet collatéral du confinement : la nécessité de réduire la production et la collecte de lait, à une période où, traditionnellement, celle-ci est très forte, mais la fermeture des restaurants a considérablement réduit les débouchés. Les producteurs tentent de s'adapter. Un dispositif d'indemnisation exceptionnel de par son ampleur, est mis en place par le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel).

Mai



8 mai Alors que la demande de masques de protection explose, en cette période de pandémie mondiale, l'entreprise Géochanvre a fait évoluer son activité pour proposer des masques en kit, à base de fibre de chanvre. Une conception naturelle et locale.



14 mai Reprise de l'Iperma de Saint-Saulge. Le Tribunal Judiciaire de Nevers a validé le 30 avril dernier le projet de reprise du Groupe SOS pour l'Iperma de Saint-Saulge. Un soulagement pour tout un territoire.



22 mai Les ventes de produits fermiers explosent durant le confinement. La Ferme du Pontot, à Gevrey-Chambertin, enregistre une hausse de 66 % dans le commerce de ses œufs.

Juin



2 juin Une page se tourne : Après 6 ans à la tête de la FDSEA, Stéphane Aurousseau a cédé sa place à Emmanuel Bernard. Ce dernier a été élu jeudi dernier à l'issue d'un vote électronique du conseil d'administration. Initialement prévue en avril cette passation de responsabilité a donc eu lieu à la suite de la démission de Stéphane Aurousseau.



3 juin Alliance BFC (Coopératives Bourgogne du Sud, Dijon Céréales et Terre comtoise) lance ses E-rencontres 2020 : en raison de la crise sanitaire et face à l'impossibilité de réunir les adhérents sur le terrain pour les traditionnelles plateformes techniques avant-moisson, c'est en vidéo que les visites se sont déroulées.



5 juin Alors que la France se déconfinait, Terres de Bourgogne s'est penché sur le secteur de l'alimentation animale dans la région. Les principales craintes des entreprises ont concerné leurs fournisseurs et aussi les questions logistiques et de transport. Toutefois, aucune rupture d'approvisionnement n'a affecté les éleveurs.



11 juin Groupama recevait le SDIS 89, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la FDSEA 89 et les JA 89 pour faire la promotion d'une plaquette à destination des agriculteurs, afin de prévenir et éviter les incendies agricoles, récurrents l'été.



12 juin La commission productions végétales de la FDSEA réalise un film mettant en évidence les nombreux handicaps des zones intermédiaires. Plusieurs exploitants participent à ce court-métrage, envoyé à plusieurs instances nationales.



19 juin L'engouement observé pour les drives fermiers au début du confinement du printemps a-t-il perduré après le déconfinement de mai ? En Bourgogne Franche-Comté, on observait en juin un tassement de l'activité une fois le retour à la normale intervenu. Toutefois, ce mode de distribution de produits agricoles a tout de même tiré profit de la crise sanitaire, attirant de nouveaux clients. Un drive fermier a même été spécifiquement créé dans la Nièvre, en réponse à la crise.



18 juin La FDSEA et les JA manifestent devant les locaux de la Draaf, de la DDT et de l'OFB. Les motivations d'un tel regroupement : la création d'une page internet sur le site de la Draaf, qui invite à encourager les riverains à dénoncer les mauvaises pratiques phytopharmaceutiques des agriculteurs.



25 juin La bonne santé des magasins de producteurs - C'est l'un des secteurs qui n'a pas été impacté par la crise sanitaire. Les magasins de producteurs du département affichent des résultats quasiment historiques en sortie de confinement. C'est le cas notamment des Halles de Loire à la Charité-sur-Loire et de Secrets de Paysans à Coulanges-les-Nevers. Nous sommes revenus avec eux sur cette période particulière.

EXPERTISE ET PROXIMITÉ

NOTRE ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Vous **accompagner**, vous **aider** et vous **conseiller** pour faire votre métier dans les meilleures conditions possibles.



Groupama Grand Est, leader du monde agricole et viticole depuis plus de 100 ans

groupama-agri.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels, sous réserve d'erreurs typographiques. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - 11/2020

Groupama
la vraie vie s'assure ici

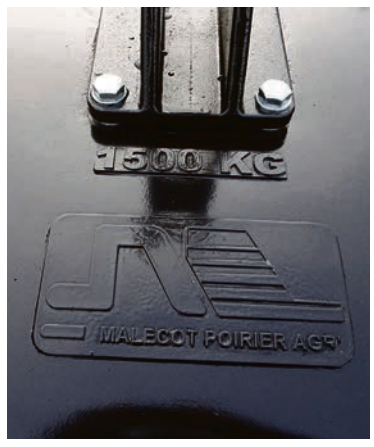
Malecot Poirier Agri

Un arrivage *en masses*

Le concessionnaire Malecot Poirier Agri de Saint-Loup (58) a réceptionné un camion de masses avant pour les tracteurs Deutz Fahr vendus récemment. Zoom sur un accessoire du tracteur qui s'adapte aux évolutions des modèles et des utilisations, avec un souci également esthétique.

Au total, c'est une quarantaine de masses que le concessionnaire Malecot Poirier Agri de Saint-Loup, dans l'ouest de la Nièvre, aura réceptionnées ces derniers jours. Des masses de 600 à 1 800 kg selon le modèle de tracteur et les besoins des clients.

Comme la grande majorité des tractoristes, Deutz-Fahr achète ses masses chez Pateer Group, une société familiale qui fête ses 100 ans en 2020. Jack Pateer, à la tête de ce groupe de 380 salariés, représente la 4ème génération de l'entreprise créée par son arrière-grand-père et dont le siège est situé aux Pays-Bas, à 1 km de la frontière belge. Sous sa direction, le groupe s'est orienté à l'international et a développé des accessoires tous brevetés pour les machines agricoles. Il a ouvert des filiales de distribution et stockage comme à Bruz près de Rennes, inaugurée en 1994. Ce site est spécialisé dans le design et la fabrication d'échelles d'attelages, de crochets automatiques ou hydrauliques, de pare-chocs, de coffres de rangement… En 2019, un showroom baptisé Centre d'expérience Pateer, a été inauguré. Il permet de travailler avec les clients pour imaginer et mettre au point leurs besoins futurs. Jack Pateer a vu l'évolution de la demande des tractoristes : *« Au départ purement fonctionnelles, les masses font désormais partie intégrante de la silhouette de la machine. Chaque marque a sa ou ses formes de masses selon les modèles de tracteurs. Nos masses arborent le logo de la marque et lors de commandes importantes comme celles de Malécot Poirier Agri, le logo de la concession. Depuis quelques années, nous avons développé des pare-chocs qui viennent en plus de leur utilité, galber le tracteur ».*



Les masses arborent le logo Deutz-Fahr à l'avant, selon l'accord avec le constructeur, et pour l'importance de la commande, le logo de la concession sur le dessus.

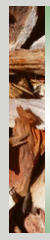
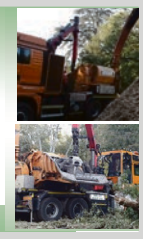
Un groupe international

Pateer Group est également présent en Espagne, Italie, Pologne et est représenté par des importateurs au Royaume-Uni, en Finlande, Grèce, Danemark, Canada et Japon. Côté industriel, Pateer Group possède une usine de production en Chine depuis 1998 et une autre en Inde, d'où sortent les masses en fonte. Les masses en béton et en magnétite, un mélange de granulés d'acier et de béton dont la densité est réglable entre 3 et 4,2, sont produites dans l'usine d'Allemagne. 60 000 masses sortent chaque année des usines dont 20 000 FP-PAC, le nom des magnétites.

En 2021, Pateer Group mettra sur le marché la *Lift-In* HD, une masse pour les tracteurs sans relevage avant, montée sur un système coulissant. Depuis son poste de conduite, l'utilisateur pourra augmenter le poids de la masse en l'avançant hydrauliquement.


Jack Pateer, le P.-D.G. du groupe éponyme, avec Stéphane Pain, directeur général de Malecot Poirier Agri, lors de la livraison des masses.

▶ Des professionnels à votre service


SARL CTP
06 03 07 54 83
DÉCHIQUETAGE BOIS & ARBRES
avec camion broyeur NOREMAT
TRAVAUX PELLETEUSE,
BROYEUR ET CISAILLE
sarlctp@aol.com Château Renaud - 18150 Germigny L'Exempt


Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 0380789035

Irrigation

Un outil de pilotage

La société française Corhize lance un assistant à l'irrigation, capable de se projeter à trois jours.

L'IrrigAssistant développé par Corhize est un outil innovant de pilotage de l'irrigation utilisable pour toutes les cultures et tous les types de sols. Lancé en octobre, c'est un module additionnel de la plateforme web agronomique Colombus déjà connue. Il projette la consommation en eau de la culture sur les trois prochains jours et édite une recommandation d'irrigation sur cette période, actualisée en temps réel. La plateforme Columbus affichait déjà toutes les informations chiffrées avec les courbes de l'humidité du sol tous les 10 cm de profondeur ainsi que les prévisions météo. L'utilisateur disposait alors de tout pour décider de son irrigation. Aujourd'hui l'IrrigAssistant prolonge la courbe sur 72 heures et écrit en plus une préconisation d'irrigation. Le fonctionnement de cet équipement s'appuie sur des sondes capacitives Aquacheck qui mesurent la pénétration effective de l'eau dans le sol par horizon de 10 cm, l'utilisation réelle de l'eau par les racines actives et la disponibilité en eau du sol pour les cultures.


L'IrrigAssistant développé par Corhize permet d'instaurer un pilotage plus fin de l'irrigation.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Équipement

Du film d'enrubannage alternatif

L'entreprise nordiste Berry BPI Agriculture lance un film d'enrubannage composé en grande partie de matériaux recyclés.

« *Aujourd'hui,* explique Bart Geeraert, directeur des ventes chez Berry BPI Agriculture, *les agriculteurs recherchent les opportunités pour réduire leur impact environnemental. Dans le même temps, ils doivent équilibrer leur souci de l'environnement en veillant à ce que les cultures ensilées ne soient pas dégradées par une protection inadéquate* ». En développant *Silotite Sustane*, cette entreprise revendique d'apporter aux agriculteurs un film d'enrubannage alternatif qui, dans le cadre de l'économie circulaire, contribue à réduire et recycler les déchets de film. Il est fabriqué à partir de 30 % de matière recyclée et réduit ainsi la dépendance aux polymères dérivés de combustibles fossiles. Les films d'enrubannage *Silotite Sustane* sont fabriqués à partir de polymères recyclés développés par Berry BPI Agriculture, qui possède plus de 40 ans d'expérience dans le recyclage des emballages flexibles post-utilisation. L'entreprise, basée à Lille, est l'un des principaux recycleurs européens de films postproduction, post-consommation agricoles et industriels, estimant que la récupération et la réutilisation de ces plastiques contribuent à préserver les ressources naturelles, à réduire le plastique mis en décharge et à protéger nos voies navigables et océans.



Le film Silotite Sustane comprend 30 % de matière recyclée.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Bovins

Sicagemac (prix au kg vif) Marché de Corbigny du 21/12/2020

Bovins : 125
Les cotations sont consultables sur le site de la FMBV durant la période de confinement.
Annoncez le plus tôt possible vos animaux au 03 86 20 00 37.
Rappel : Seuls les apporteurs et acheteurs peuvent avoir accès à l'enceinte du marché en respectant les mesures barrières.

Bovins gras : 8
Pensez a annoncer avant le 31/ 12/ 2020

Ovins : Pas de marché.

Prochains marchés :
Bovins et ovins le lundi 4 janvier 2021 aux horaires habituels.

La Sigagemac sera fermée du jeudi 24 décembre 2020 au mercredu 30 décembre 2020 inclus.
Les marchés bovins et ovins auront donc lieu le lundi 4 janvier 2021 aux horaires habituels.
En cas de problème, laissez vos messages sur le répondeur, par mail ou parr fax.
Bonnes Fêtes de find'année

FMBV

Broutard(e)s : Les volumes sont faibles avant les nombreuses fermetures de marchés la semaine prochaine. Les cours sont globalement reconduits sans qu'il soit réellement possible de dégager une tendance. Comme observé la semaine dernière, les sujets de moins de 400 kg s'échangent plus facilement. En femelles, la demande reste active. A noter que les sujets vaccinés sont toujours plus difficiles à placer.
Gros bovins maigres : Le commerce est régulier : les acheteurs répondent présents avec toujours une préférence pour les animaux jeunes en état à engraisser rapidement. Les sujets maigres sont plus discutés mais trouvent tout de même preneurs. Les cours sont globalement reconduits.
Boucherie : Les effectifs sont limités en ces veilles de fêtes. Le placement reste régulier en vaches allaitantes à des tarifs qui plafonnent. On enregistre même un recul en charolaises de bonne conformation. En races mixtes et laitières, les tarifs sont globalement reconduits, avec encore quelques difficultés.
Veaux : Les volumes, déjà contingentés, sont modestes à la veille des congés, dans une conjoncture toujours aussi morose. Les tarifs sont intégralement reconduits. La très légère amélioration sentie la semaine dernière en veaux supérieurs semble se confirmer sur certaines places. Dans les autres catégories, le tri reste sélectif. Les sujets maigreux sont toujours très difficiles à placer.
Ovins : En agneaux, les apports sont limités dans une ambiance commerciale toujours très dynamique.
Les acheteurs sont au rendez-vous avec des besoins réguliers, ce qui permet de tenir les cours à un niveau très élevé. Certaines places enregistrent encore des hausses tarifaires. En agnelets sur le bassin laitier, les effectifs augmentent encore et l'écoulement est régulier. En brebis, le commerce reste dynamique.

Ovins

Cotations régionales des agneaux de boucherie du 14/12/2020 au 20/12/2020

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,76	7,80	7,70	6,46	-	-	-	-
	Var.		-0,04	0,07	0,29				
	R	7,20	7,32	7,17	-	7,48	7,37	-	-
	Var.	-0,01	-0,02	0,02			0,05		
3 (couverts)	U	7,74	7,87	7,68	6,52	-	7,66	7,50	
	Var.		-0,01	-0,04	0,07			0,06	
	R	7,31	7,41	7,31	6,47	7,41	7,37	7,16	-
	Var.	-0,08	-0,08	-0,13	-0,06	-0,01	0,01	0,01	
	O	6,63	6,86	-	-	7,04	6,82	6,62	-
	Var.	-0,39	-0,24			=	-0,03	-0,11	
4 (couverts)	R	-	-	-	-	-	6,66	-	-
	Var.								

Zone nord : A l'approche des fêtes de Noël, marché globalement stable. **Zone sud :** Application du réseau.

Férération française des Marchés de Bétail Vif

FMBV - Cotations des Gros Bovins Vifs sur les marchés

Semaine 51 du 14 au 20 dec 2020

Cotations en €/kg carc, excepté pour le MOL Lamballe en €/kg vif

TYPE	RACE	CONFORMATION	AGEN	ARRAS	BOURG-EN-BRESSE	CHOLET	FORGES LES EAUX	LAISSAC	LEZAY	M.O.L. Lamballe (€/kg VIF)	RETHEL	SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	MOYENNE NATIONAL (Hors le MOL)	VARIATION S-1
Boeufs	Viande	E		4,9									4,90	=
	Viande	U		3,85			4,07						3,96	=
	Viande	R		3,65			3,65						3,65	=
	Mixte	O					3,1						3,10	=
	Laitier	O					2,9						2,90	=
	Laitier	P		2,52									2,52	=
Génisses	Viande	E		5,4		5,15							5,28	=
	Viande	U		4,15	4,4	4,46		4			4,45	4,45	4,32	+0,03
	Viande	R		3,85	3,9	4,04		3,6		3,9	3,95	3,95	3,88	+0,01
	VML	U			4,3	4,46	4,49				4,45	4,45	4,43	=
	VML	R			3,45	4,04	4,1	3,25		3,4	3,95	3,95	3,79	+0,09
	VML	O		3,2	3		3,11	3,1					3,10	=
	Blondes	U				5							5,00	=
	Blondes	R												
	Charolaises	U				4,22							4,22	=
	Charolaises	R				4							4,00	=
	Limousines	U				4,52							4,52	=
	Limousines	R				4,1							4,10	=
Jeunes Bovins	Viande	E				4							4,00	=
	Viande	U		3,7		3,64	3,71			3,65			3,68	+0,01
	Viande	R				3,54	3,53						3,54	+0,01
	Blonds	E				4,08							4,08	=
	Blonds	U		4,02		3,9							3,96	=
	Mixte	R												
	Mixte	O					3,3						3,30	+0,02
	Laitier	O		2,98			2,98						2,98	+0,02
	Laitier	P												
Labels (St Christophe)	Génisse Viande	U												
	Vache Charolaise	U												
Taureaux	VML	URO		2,85	2,45		2,66	2,6					2,64	=

21 DECEMBRE 2020 | TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

FNB

MARCHÉ

Gros bovins finis : marché stable sur les femelles. Dynamique en JB, mais incompréhension sur les prix qui ne suivent pas la demande!
Bovins maigres : marché stable en cette période de fêtes, les cours sont reconduits.

POLITIQUES

Après quelques semaines de discussions (autour des ressources propres), le Parlement Européen a finalement validé le cadre financier pluriannuel 2021-2027. Conformément à l'accord du Conseil (voté également), le budget PAC (prix 2018), hors plan de relance, s'élève à 336,4 Mds€ (258,5 Md€ pour le P1 et 77,8 Md€ pour le P2). Ceci correspond, en euros courants, à une évolution de -1,2% globalement par rapport à la programmation 2014-20.

SANTE ANIMALE

En décembre, la Commission européenne a publié son rapport sur la mise en œuvre du plan d'action «Une seule santé» contre la résistance aux antimicrobiens, adopté en juin 2017.
Les initiatives ont été poursuivies ou mises en place, avec notamment l'inclusion dans Farm to Fork d'un objectif de réduction de 50% des ventes d'antimicrobiens dans l'UE pour les animaux d'élevage d'ici 2030. Le rapport met également en avant la mise en œuvre des récents règlements sur les médicaments vétérinaires et aliments médicamenteux pour lesquels les actes d'exécution et délégués sont en cours de rédaction.

DEPLOIEMENT DU PLAN FILIERE VIANDE BOVINE

Le 18 décembre 2019, l'accord interprofessionnel du 22 mai 2019 définissant les règles de contractualisation en Label Rouge « gros bovins de boucherie » a été étendu par décret. Les opérateurs avaient alors un an, laps de temps de renouvellement des contrats à échéance, pour se mettre en conformité avec cet accord.
Ce laps de temps est maintenant écoulé! Tout animal vendu Label Rouge en GMS, boucheries, restaurant… doit maintenant faire l'objet d'un contrat du départ de la ferme au distributeur final. Pour l'éleveur, ce contrat doit se faire à l'animal entier, et doit prendre en compte la mécanique de prix en marche avant, définit par les EGALIM.

FOCUS

Face à la probable application de la LSA au 21 avril 2021 ; un grand nombre de dispositifs actuellement en vigueur serait modifié, notamment par rapport à la gestion de la FCO.
Dans ce cadre INTERBEV a adressé un message indiquant que les accords bilatéraux seront abrogés ce qui imposera comme règle générale que les animaux soient valablement vaccinés contre la FCO depuis plus de 60 jours (contre plus de 10 jours aujourd'hui) avant envoi. Cela impliquerait que le protocole vaccinal devrait commencer au plus tard le 30 janvier 2021.

EN REGION

Près d'une trentaine de départements sont venus participer au Conseil d'Administration de la FNB qui s'est tenu le 16 décembre.
L'occasion de faire part des nombreux enjeux sur la fin d'année, mais aussi qui vont mobiliser le réseau sur le début de l'année 2021 : la crise du broutard, les travaux menés par l'interprofession sur l'engraissement, les négociations commerciales et la prise en compte du coût de production! Autant d'enjeux importants pour les éleveurs et le juste prix payé!

FAIT DE LA SEMAINE

Pour avancer sur le Label Rouge (objectif, 40% de l'offre début 2023), la FNB a demandé de cranter l'objectif, en fixant des paliers intermédiaires. Suite à cette demande, des rencontres avec le Ministère de l'agriculture se sont tenus : les GMS n'ont pas montré de cap clair, quant à son déploiement en 2021. Face à cette attitude, le Ministre a proposé que les rayons traditionnels proposent 100% de Label Rouge! La réponse des GMS à cette proposition est attendue pour le début de l'année 2021.

CHIFFRE DE LA SEMAINE

1

C'est la seule attestation de conformité reçue par l'Interprofession concernant les contrats Label Rouge respectant donc l'accord interprofessionnel du 22 mai 2019.
Cette attestation concerne un contrat approvisionnant donc 14 magasins en Label Rouge.
Le reste du Label Rouge commercialisé à date, ne répond donc pas au cadre interprofessionnel!

Matériel

Tracteur

01 - Vends bâti de chargeur Mailleux adaptable tracteur John Deere série 6000R neuf commande pro pilote.
✆ **06 78 09 57 93**

01 - Vends Kubota RTV-X 1110 année 2020 état neuf 15 heures prix 20000 euros sans TVA.
✆ **06 29 50 68 66**

01 - Vds cause retraite tracteur Claas Ares 557 AV chargeur faucheux.
✆ **06 10 27 42 31**

01 - Vends cause retraite tracteur Claas Ares 617, 5000 h, bon état général.
✆ **06 45 62 45 45**

07 - Vends cause retraite tra Valtra T190 relav PDFAV attelage auto herse prairi 6m repl hydro bacapiere hydro herse terrage force 6m.
✆ **06 82 25 34 71**

26 - Vends Zetor 60 CU 9000 H chargeur mailleux MX 4085 bon état cause double emploi
✆ **06 37 17 95 24**

26 - Vends tracteur Fiat 411R an 1964 à restaurer ou pour pièces. 1200 euros à débattre.
✆ **06 87 51 48 38**

38 - A vendre tracteur M620, 160 cv, Deutz profiling prise de force avant et relevage cabine et pont avant suspendu, 4600 h : 38000 euros.
✆ **06 72 75 29 27**

38 - Vends JD 6210 Premium 2001, 8000 H avec jumelge ar option relevage av 3 dis clim radar hms siège pnuex.
✆ **06 74 45 08 32**

38 - Vends tracteur MF 6290 annee 2002 7500hrs relevage et masses avant pneus largeur 600 usure 60% deux roues AR completes modele Load sensing
✆ **06 28 25 98 01**

42 - Vends cause retraite tracteur 4RM, New Holland,115TSA, 2004, 6 450 h,TBE, relev. avt, 4 distrib. Pneus avt 420/70R28, us. 10%, pneus arr. 520/70R38 us. 25%, clim, prix/dem.
✆ **06 88 15 55 44**

69 - Vends tracteur 2016 - 6 cylindres - NH 3000 heures 4x4 pont suspendu - 4 distributeurs - Pneux arrière neufs, avant 60% d'usure - Relevage avant
✆ **06 65 32 65 44**

70 - Recherche David Brown 850 implematic état de marche jm.straub@wanadoo.fr - 3 photos SVP
✆ **06 33 26 41 76**

70 - Particulier recherche Tracteur Renault 651 ou 751, 2 RM.
✆ **06 88 55 96 57 ou 03 84 32 76 32**

74 - Vends tracteur case IH 745, 2 roues motrices, de 1980, pneus en bon état, 4 000 euros.
✆ **06 66 57 06 20**

88 - Vends tracteur Claas 135 CV 3350 H très bon état et Deutz-Agrotron 112CV avec chargeur très bon état + foin bonne qualité.
✆ **06 07 61 82 64**

88 - Vends tracteur Claas 135 CV 3350 H très bon état et Deutz-Agrotron 112 CV avec chargeur très bon état + foin bonne qualité.
✆ **06 07 61 82 64**

Travail du sol

01 - Vends JD 1177 hydro/4 S11 4200 h SLI colza cueilleur 5 rangs entretien fait par concessionnaire JD ; combiné Wordsem tb état 3m année 2015.
✆ **04 74 30 74 49**

26 - Recherche Corn-Picker Bourgoin B 410 dans l'état.
✆ **06 24 01 73 22**

89 - Vends herse rotative Agram 3000 pour pièces
✆ **06 33 50 05 34**

Récolte

01 - Cause retraite vend faucheuse faneuse andaineur round baller Krone 1510 filet.
✆ **06 10 05 43 55**

69 - Vends presse moyenne densité John Deer 336 A très bon état. Vend foin petites bottes 12 kg environ 2019 - 400 bottes.
✆ **04 78 44 31 74**

21 - Vds 39+2 plateaux tournes matrot 700Ð - semoirs monos EM 7 rangs 2003 1200 euros- et 1 8 rangs 1980 2200 euros - maïs et tournesol
✆ **06 74 42 27 53**

74 - Vends andaineur Pottinger Eurotop 340 N, essieux tandem, tolle à andain bon état, 2 100 Ð.
✆ **06 66 57 06 20**

01 - Cause retraite vend faucheuse faneuse andaineur round baller Krone 1510 filet.
✆ **06 10 05 43 55**

Traitement

63 - AV pulvé Beyne PLH21/1000 L 2014 21 m 10000 euros HTTBE.
✆ **06 82 45 08 85**

Distribution

42 - Vends dessileuse 2.5 m3 Euromark 2013 TX 250 DSP 4800 Ð TTC
✆ **06 60 28 14 99**

Epandage

89 - Vds épandeur Leboulch215 2007 hérissons verticaux porte guillotine béquille hydroaulique
✆ **06 82 80 30 06**

38 - Vends semoir engrais Sulky DPX28 de 2013 avec pesée capacité 1800 Kg prix 5500 euros HT
✆ **06 28 25 98 01**

Cave

69 - Vends 4 cuves inox Giroux 35 hls - Pressoir Vaslin Véritas 32 - Cuve plafond mobile inox 7 Hl - Pompe à vin - Prix à débattre.
✆ **06 63 18 32 28**

69 - A vendre 6 cuves Inox «Giroux» 24 hl et 31 hl, très bel état. Cuves fibre de verre et matériel de cave. Renseignements et prix au :
✆ **06 88 73 17 70**

Divers

18 - Vends tracteur Renault Super 7 herse rotative 3 m.
✆ **Tél. 06 31 64 01 41**

21 - Recherche mois batteuses, tracteurs, presses moy densité et à balles rondes Claas, John Deere, NH,Deutz, MF, Renault, Fendt,Welger et autres.
✆ **06 30 11 59 25**

21 - Vds 4 panneaux Cornadis 6mplaces Agritubel Jourdainmasses jerrican 40 kg.
✆ **06 46 10 52 91**

38 - Cherche remorque basculante 6T ou 7T à ridelle rabattable, 1 désileuse 1m3 meme à réviser.
✆ **06 88 56 91 53 le soir**

89 - Vends cause retraite mini pelle Yanmar VIO 25 2T7 année 2014 1650 Hrs 3 godets chenilles caoutchouc TBE
✆ **07 89 45 43 43 heures de repas midi et soir**

38 - Vends serre séchage tabac ou maraichage 26x9.30 + remorque avec épandeur 5T jamais servi TBE.
✆ **06 25 31 32 26**

01 - Vends Sambron GE20, refait entièrement, sablé, repeint comme neuf hauteur maxi vidage benne 2m10 prix 5600 euros mot. 16 CV, 2 cyl.
✆ **06 74 82 72 12**

21 - Vds chaine de curage marine 80m rampe de lavage 4 postes manus avec pulsateurs pompe à vide 500L/minute 1 épandeur Hewang pour faire une remorque 1 moulin à farine Law a deb.
✆ **03 80 93 54 90**

26 - Suite vol productrice plantes médicinales cherche chapeau alambic et grille en cuivre Marque Tourniaire.Diamètre 83cm.
✆ **04 75 21 87 78**

39 - Vends cause retraite prix intéressant tracteur Fordson Major semoir Nodet Gaugis 3m 19 Francs RG, remorque routière Tournier 2 essieux CU 1300kg, touret à meunier, perceuse sur colonne leve-sac Kuhn pelleteuse yumbo à chenille et recherche tracteur Ford Country
✆ **06 84 83 19 90 avant 19 h**

01 - Vends cause retraite dessileuse Kuhn portée 2m3 aplatisseur Toy 6 CV 1200 euros.
✆ **04 74 52 94 33**

38 - Vends épandeur Teupenia 3,5T pneus neufs, tronçonneuse Husq 445 bon état révisée, Petite pince agrume, Moteur télémétrique 4cv/380
✆ **06 42 90 75 43**

38 - Vends remorque Jeep, bétaillère 2 bêtes bon état ; Foin balles rondes
✆ **06 01 32 73 20**

71 - Vends aplatisseur-charrue, 3 socs, Huard.
✆ **06 58 53 48 16**

89 - Vends élévateur Dénis, 8 mètres, 100 qx/heure, souffleur Dupuis 6 CV, vis sur chariot, 6 mètres diamètre 125, le tout en bon état, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

67 - Vends butteuse à fleauxasperge TBE 2 ans. Laveuse électronique et éplucheuse asperge occasion. Griffe asperge. Plant de fraise frigo, groseille, cassis, myrtille, rhubarbe(pour prof). Plastique asperge et voile covertan.
✆ **06 14 36 28 98 ou 03 88 70 72 74**

67 - Vends cause retraite benne Mengele fabrication Legrand 8T et vibroculteur Rau 2,80 m le tout en très bon état.
✆ **06 72 24 99 84**

38 - Vends 2 roues tracteur 18 4 38 bon état avec jumelage molcon et 1 gros palan à chaine
✆ **06 37 77 89 90**

38 - Vends un cultivateur 13 dents très bon état :150 euros.
✆ **04 74 58 38 36**

38 - Vends herse rotative Kuhn 4,5cm 4503 de 2009 rouleau Guttler TBE 16000euros HT; Épandeur engrais Bogballe 1600S 15m calibrator de 2003 DPA bâche parfait état 4000euros HT
✆ **06 83 48 17 25**

38 - Vends épandeur SMA Puma 21/50S 5m modèle TP de 2006 attelage châssis groupe de broyage Noremat 10500euros HT; Semoir maïs PNU 4rgts disques tournesol micro 1500euros HT
✆ **06 83 48 17 25**

89 - Vends compresseur Lacmé triphasé 3 CV + pistolets scie circulaire 60cm + table blocage
✆ **06 21 94 19 63**

38 - Vends remorque Leboulch 6 to ridelle rabattable 10m3 faucheuse Krone 5 disques andaineur Kuhn 2,80 m presse John Deere 336 pirouette Kuhn le tout en bon état.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vends cause retraite désileuse pailleuse Jeantile DP4200 de 2004.
✆ **06 21 77 16 16**

38 - Vends semoir engrais Vicon 15-21 et semence avoine printemps Achète benne camion 12 T.
✆ **06 14 47 49 53**

26 - Vends épandeur engrais Cosmos 850L, état neuf, boitier Vicon 700 euros cause retraite.
✆ **06 86 92 08 57**

58 - Vends desileuse-pailleuse trainée Silofarmer 6m3 TBE 2010 utilisé 5 ans 7500 euros
✆ **06 14 26 16 97**

07 - Vends évacuateur vas-et-viens Miro+vêleuse Vink 800+barrières+pompe à vide+appareil de clôture batterie+abrevoir+bac+pul sateur.
✆ **06 69 72 83 15**

89 - Vends séparateurs, 100 qx Denis complet avec 4 grilles, 50 qx Dupuis complet avec 4 grilles le tout en bon état. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

01 - Vends cause retraite nourrisseurs bovins et veaux barrières auges bac à eau matériels fenaison éparse Rousseau Mangoust 35l.
✆ **06 10 27 42 31**

63 - AV pulvé Beyne PLH21/1000 L 2014 21 m 10000 euros HTTBE.
✆ **06 82 45 08 85**

88 - Vends ces ret Tr Claas 8404RM A. 2010 4600H 4Dis prise F.Av FR PNC révisé fact. appui - MB NH 6090 A2013 800HB C 730 chariot Varifeed c humidité.
✆ **03 29 67 48 75 HR**

70 - Recherche épandeur à fumier 5 à 8T. Faucheuses à assiettes Kuhn 4 et 5 ass. Andaineur simple Kuhn -1 toupie. Epareuse 3e t 4m. Tract MF 165, 168, 188, 590, 690 et 698. Tract Fiat série 90. Presse BR 120x120 Class, Krone, Welger, Deutz, Vicon et Carraro. Presse MD, JD et Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

38 - Vends pulve 800L TBE - Semoir engrais 800kg - Tuyaux irrigations plusieurs dimensions.
✆ **06 75 17 98 83**

38 - Vends épandeur Teupenia 3,5T pneus neuf - Petite pince à grume - Moteur électrique 4cv/380
✆ **06 42 90 75 43**

21 - CLAAS AXION 850 3400h 2013 - pulv. CARUELLE 3200L 30m - brabant KUHN 4C var - MB NHTH64 4280h coupe colza 1996 - plateau transp. bas cause réorganisation
✆ **03 80 35 51 87**

21 - Vds : Trac. JD7430 Premium-Braban overum 5 corpstout hydro - piquebottes2 dents Kongskilde 1500kg
✆ **06 43 00 62 34**

07 - Vends dérouleuse Lerin Cartel bon état 2200 euros.
✆ **06 31 83 00 09**

42 - Vends TL 90 4 rm Nex Holland 2006 - 3900 h - BE avec chargeur - dessileurse Jeantil portée 2000 - ensileuse récolteuse.
✆ **07 68 63 58 42**

Elevage

01 - Vds 2 abreuvoirs Thermolac la buvette non servis, 3 désileuses portées 1 à 2,5 m3.
✆ **06 40 18 07 28**

26 - Vends rateliers foin et grain pour ovin - caprin, pour petite botte. 70 euros pièce.
✆ **06 86 92 08 57**



39 - Cause cessation vends semi à bois, 1 treuil 5 t, 1 fendeuse à vis, benne 3 points Devoys.
✆ **06 61 66 05 53**

71 - Vends cause cessation, 1 tracteur Claas ares 2001, avec chargeur Quicke 2008, BMS 170 + pic botte 18000 euros, presse Rolland 340, 2008, 12000 euros, pirouette Kuhn 5202, 4000 euros, faucheuse Claas 2700, 2012, 3500 euros, semoir à engrais avec lève sacs 2001, 1500 euros, pulvé Berthoud 600 l, 500 euros.
✆ **07 66 15 07 58**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds cause retraite Pic up Mitsubishi L200, 97000 km, de 03/2011.
✆ **06 10 27 42 31**

01 - Vends 4 pneus Michelin 8000 kms 165/70 R14 85 TXL crossclimate prix 160 euros les 4.
✆ **06 82 42 53 04**

38 - Vds Jumpy diesel HDI 90 3 places 11/2012 5CV 218000 km entretien garage distri+embrayage fait CT ok prix 6800 euros.
✆ **06 23 89 66 57**

Tourisme

19 - AV 4x4 Suzuki Grand Vitara-gris, de 2004, 215000 km,diesel, 8 CV, pneus avantsneufs, 5 portes, , bouleattelage, bon état, CT OK
✆ **07 70 26 51 82**

26 - Vds Peugeot 207, an 2010 HDI, 5 portes, 70CV, 4 pneus neufs, 130.000Km, distrib 2020, ok CT, prix 4990 euros.
✆ **04 75 04 42 13**

89 - Vends pour Peugeot 5008 4 roues tole pneus contact Michelin Alpin 215/55/16 350 euros
✆ **06 12 95 24 97**

Divers

39 - Vds 3 poutres meta L 13 m l 0,60. 2 roues 16-9-R34. Pneus usé. Rampe manitout. Charette 2 R pour 1 cheval. 309 Peug. ess. pour pièces GPS état neuf. Prix à déb.
✆ **06 85 22 28 81**

42 - Vends piquets châtaigniers L 180 2 euros/pièce - dessileuse cubes - poules pondeuses bio 6 euros /pièce.
✆ **04 77 27 98 29 ou 06 50 27 01 30**

Achat-Vente

Récolte

01 - Agri vend livre luzerne déclassée à partir de 120 euros/T foin regain paille pour manger paille colza et maïs.
✆ **06 83 33 41 45**

21 - Achète foin sur pied récolte 2021 - bonne qualité - Sud Côte d'Or
✆ **06 86 00 02 01**

91 - Collectionneur achète vieux vins au meilleur prix même inbuvables - tel Christophe 06.60.63.91.76
✆ **06 60 63 91 76**

42 - Vends maïs ensil. ou maïs épis bio + enrubannage de luzerne. Poss. livraison.
✆ **06 23 23 73 91**

26 - Drôme des Collines vend bon foin PN BR 120X120. Livraison suivant distance
✆ **06 88 48 14 29**

26 - Vends fumier ovin environ 60 T.
✆ **06 86 80 25 83**

42 - Prod. vend maïs ensil. + foin et foin de luzerne + enrubann. luzerne ou trèfle. Poss. livraison.
✆ **06 82 29 74 85**

01 - Vends foin de luzerne moyenne densité groupée en paquets de 14 bottes.
✆ **06 78 09 57 93**

01 - Vends foin 2019 et enrubannage 2020 de prairies temporaires 3ème coupe.
✆ **06 21 16 55 32**

69 - Vends pommes de terre de consommation.
✆ **06 38 05 65 50**

Plants, pépinière

38 - Prod fruit,pépinière, vds scion variétés anciennes pomme, poire, prune, cognassier. Choix de porte-greffe adapté expédition possible, tarif dégressif
✆ **06 42 90 75 43**

Fourrage

01 - Vends foin prairies naturelles piémont balles rondes et rectangulaires bien rentré stocké sous hangar année 2020 et 2019
✆ **06 73 43 54 50 HR**

69 - Vends paille bottes rectangulaires, foin BR ouHD, ray gras, luzerne. Livraison par 10 T. 15 T. ou 20 T.
✆ **04 74 00 30 70**

21 - Vends paille et foin qualité garantie, liv. assurée.
✆ **06 84 27 13 81**

88 - Vends foin récolte 2020 possibilité de livraison botte carrée.
✆ **06 09 39 14 91**

Propriété

71 - Vends 45ha foncier libre 15ha terre 30ha Pré -Dirol et Montceaux le Comte -58 -Cabinet Jourdier
✆ **03 85 84 78 82**

21 - Vends stabulation 1900 m² libre fin 2021 avec location foncier
✆ **06 87 47 07 17**

Immobilier

68 - Vends ferme auberge Hautes Vosges 1200 M 2HA en propriété 15HA landes, cuisine équipée 120 couverts 34 places dortoirs étable entravée atelier de transformation fromagère.
✆ **06 14 59 27 87**

38 - Vends T4 Echirolles 3 chambres clim cheminée garage rés sécu belle vue chges 200 euros/mois.
✆ **06 08 93 67 28**



Location

Autres

84 - Recherche estive pour 1000 ovins et caprins du 15/06/21 au 15/10/21.
✆ **06 22 37 71 85**

69 - Producteur cède place de marché hall couvert et fermé confort de travail et bon potentiel. Renseignements :
✆ **06 20 90 65 09**

Emploi

Offre

26 - Cherche ouvrier agricole pour plantation lavandin à la machine.
✆ **04 75 53 64 22 HR ou 06 83 00 65 05**

69 - Propose CDI 35 H. transformation fromagère traite VL + chèvres soins animaux permis B à Vaugneray.
✆ **06 75 68 77 68**

SICAFOME (Marché au cadran Ovins/Bovins)

RECHERCHE BOUVIER chef d'équipe

CDI 35 H selon CCN Bétail et Viandes

Renseignements et candidature avant le 31/12/2020 à SICAFOME
29 Route de Châtillon - 58290 Moulins Engilbert
03 86 84 28 75 - cadran@sicafome.fr

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

DAFP MATERIEL AGRICOLE **recrute**
Un(e) **TECHNICIEN(NE)**

Pour son site de Toucy
Débutant accepté, salaire selon compétences

Envoyer CV + LM à s.bonfillou@dafp.fr — CASE IH

89 - Dne viti. fam. Chitry (89) rech employé(e) exp. sérieux pr ts travaux de la vigne permis B obligatoire. CDD en vue CDI.
✆ **06 10 09 22 24- 06 10 11 31 06**

Mariage

Rencontre

15 - Agri éleveur, 50 ans, désire rencontrer femme de 38 à 50 ans, sentimental,se projetant dans une relation durable,aimant la vie à la campagne et s'épanouir sur la ferme. Ecrire à L'union du Cantal, BP 339,1 5003 Aurillac cedex,qui transmettra.
✆ **Réf. 13/20**

Animaux

Bovin

01 - Vds cause surnombre vaches au lait ou prêtes à vêler + génisse prête Mtb, CL, tt. gar. sanitaire.
✆ **06 22 81 80 40**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urcay - VD reproducteurs Limousins 15 à 18 mois HBL, fils de Hondo (RRVS) et Magistral (RJ) ; VD génisses 14 mois ; VD vaches pleines de LANO RRE vel. janvier à mars
✆ **06 28 02 04 05**

42 - Vends taurillons - Holstein - sans cornes pour sailli + vaches au lait - tbo - poss.livr.
✆ **06 77 99 23 77**

01 - Vends agri vaches limousines cause surnombre et vêlage tardif ; maïs ensilage Pl entière.
✆ **06 83 33 41 45**

21 - Elevage Baudot Pont et Massène 21140, vd taureau adulte 3 ans recommandé pour velages génisses, 30taureaux de 2ans, 40veaux mâles, le tout a un prix attractif. Elevage ayant selectionné depuis des décennies,facilités de vêlages, toutes garanties apportées et livraison toute distance, sélection de père en fils depuis longtemps
✆ **06 07 75 59 74 Jean-Luc 06 67 58 18 03 Michel- 06 74 69 62 41 Bertrand**

89 - 20 trx charolais 2 ans HBC, 80 mâles repro 2020TGS - Livraison possible, GAEC CADOUX Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine
✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - Gaec Cadoux**

58 - Vends 2 taureaux 21 et 19 mois HBC, veaux HBC dont 1non HBC type viande dépistage IBR BVD besnoitiose négatif FCO4-8 livraison MARTIN MONTIGNY SUR CANNE
✆ **06 83 85 43 95 - 03 86 50 05 60**

38 - Vends taureaux Limousins HBL, 14 mois, dociles, au pré, livraison possible.
✆ **06 12 05 40 97**

71 - Vends 7 taureaux 2 ans et mâles repro. 1 an, HBC, TGS, Dufraigne D et J, La tagnière.
✆ **06 70 13 23 25**

71 - Vends 2 taureaux 30 m vêlage facile, taureaux 18 m et veaux de l'année, HBC, TGS, Ducert Cl. Martigny-le-Cte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends 1 tr char. né le 04/14 et 2 veaux HBC, TGS, dociles, origine Lépée, Bouchard. Gaec Chevalier, 71190 Mesvres.
✆ **06 87 95 73 01**

71 - Éleveur limousin vend pour la reproduction taureaux 12 à 20 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Élev. limousin Jouanin vd tx 20 mois, HBL ou non, génisses pleines TGS, TBO, livr.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

74 - Vends cause retraite vaches charolaises pleines + taurillons bêtes à l'attache.
✆ **06 19 33 56 77**

21 - Eleveur Parthenais inscrit vds 5 taureaux de 2 ans TB conformation ainsi qu'un large choix de mâles de 12 mois à 15 mois
✆ **EARL Leroy - 06 50 56 40 48 - 21150 Bussy le Grand**

01 - Vends 3 bonnes vaches Charolaises vêlage 01 02 03/2021 TGS cause retraite.
✆ **09 75 98 44 25 hr**

58 - Cause retraite vend génisses 3ans charolaises gestantes vêlages janvier TB origines HBC et non, garantie sanitaire
✆ **03 86 50 05 79**

71 - Vends 30 trx HBC, repro., TB qualité et origine, liv. assurée, Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends vaches et génisses 30 mois, charolaises pleines, veaux reproducteurs, HBC, IBR A.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vends bons taureaux charolais, type viande et un fils de Chabal, mixte viande et élevage.
✆ **03 85 58 76 55**

42 - Vends génisse Ferrandaise pleine 5 mois race pure très belle génisse Bregnier noir
✆ **06 85 50 08 08**

69 - Vends reproducteurs HBL bonne origine.
✆ **06 71 61 73 16**

03 - Vends taureaux charolais HBC DE 20 ET 30 mois TBO - Elevage Perrin Deux-Chaises
✆ **06 82 22 96 13**

01 - Vends 2 génisses race Prim'Holstein âge 3 semaines cause surnombre.
✆ **06 10 79 14 12**

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr



*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Volailles
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre



Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 49 €
- ☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__

date d'expiration: __/__

SIGNATURE

42 - Vends taureaux charolais 14-15 mois ; génotypés. GAEC élevage Plasse 0613237103
✆ **06 13 23 71 03**

39 - Vends bon taureau limousin HBL issu IA Urville + Eleazar.
✆ **06 41 15 60 64**

07 - Vends 6 génisses Bio race 46 âgées de 30 jours troupeau indemne IBR BVD.
✆ **04 75 38 84 70 HR**

71 - Vends taureau 20 mois, convient croisement, TGS, origine viande, livraison possible.
✆ **06 83 35 59 07 ou 06 81 24 85 64**

42 - Vends cause surnombre vaches au lait ou prêtes à vêler + génisse prête Mtb, CL, tt. gar. sanitaire.
✆ **06 22 81 80 40**

71 - Cause retraite vend vaches et génisses charolaises pleines, terme janvier à début mars, facilité de vêlage.
✆ **06 89 37 09 62**

69 - Vends très bons taureaux 2 ans et 1 an HBC, vêlage facile, type viande et élevage. TGS.
✆ **06 85 73 49 86**

03 - Taureau limousin 16 mois mixte viande HBL toutes garanties sanitaires.
✆ **06 31 11 31 70**

23 - Sélectionneur vend un lot de 15 agnelles charollaises. TB génétique. Garanties sanitaires.
✆ **06 85 70 66 26**

38 - Vends VL Montbéliardes en production et génisses élevage toutes garanties sanitaire
✆ **06 19 79 43 78**

38 - Vends mâles Limousins issus IA et SN
✆ **06 75 11 57 59**

58 - Vds taureaux HBC 1 an et 2 ans maigres au pré velage facile GAEC PELLE
✆ **06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66**

01 - Vends cause surnombre génisses tout âge race Mo, sanitaire OK, CL.
✆ **06 85 20 72 52**

01 - Recherche vaches laitières en lactation pour compléter quota MO ou Holstein.
✆ **06 21 16 55 32**

71 - Vends au choix cause surnombre belles génisses montbéliardes 1 à 2 mois, bonnes réf., TGS.
✆ **03 85 74 78 87**

42 - Vends 8 vaches Normandes 2e 3e et 4e veau - attachées - vêlages janvier à Mars - livr. assurée.
✆ **06 86 57 38 41**

Pour Noël, vous êtes à la recherche d'une idée originale ?

Offrez un ABONNEMENT à

Terres de Bourgogne

C'est simple et facile !

Contactez notre service abonnement au 03 80 78 90 40 ou par mail : abonnement@terres-de-bourgogne.net

18 - Vds choix de très bons reproducteurs charolais HBC, nés en décembre 2019 et janvier-février 2020, toushivernés au pré (avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée), prix raisonnable. 4 DE MAORI (origine GOUJAT, Rhône) ; 3 DE LOUBARD (père d'OLYMPIADE, origine MICAUD, Allier) ; 6 DE NICO (nés dans l'élevage d'un embryon de CHRISMAS-CYRANO) ; 1 JEFFERSON (origine METROP DIDIER, 71) et 4 vélâges faciles pour génisses. SCEA BONNICHON-LEMASSON, 18170 LE CHATELÊT.
✆ **Tél. 06 81 38 47 12 et 02 48 5621 49 (HR) Hubert ; 06 0791 98 08 Jean-Marc ; 06 0762 33 74 Anthony.**

18 - Vends reproducteurs limousins dont sans cornesHBL. GAEC Forêt Vieille.
✆ **Tél. 02 48 96 09 80 ou 0665 68 06 68**

03 - Génisses limousines HBL 2ans prêtes à saillir toutes garanties sanitaires.
✆ **06 31 11 31 70**

Caprin

42 - Vends 26 jeunes chèvres et 6 chevrettes pleines Alpines à cornes et paturées - livr. poss.
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

01 - Achète brebis chèvres reforme agneaux toutes catégories
✆ **06 07 96 23 40**

23 - Sélectionneur vend unlot de 15 agnelles charollaises. TB génétique. Garanties sanitaires.
✆ **06 85 70 66 26**

42 - Achète Brebis, Chèvres réforme, Agneaux toutes catégories
✆ **06 07 96 23 40**

71 - et autres départements, achête moutons toutes catégorie, paiement comptant.
✆ **09 71 27 88 01**

74 - Proche Rumilly 74 vends agneaux agnelles issus IA de béliers améliorateurs brebis Lacaune 390L à réserver.
✆ **06 73 90 49 15**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

69 - Vends porcs fermiers nourris aux produits de la ferme. Poids 120 à 180 kgs.
✆ **06 82 35 31 37**

69 - Vends porcs fermiers.
✆ **04 74 70 94 03**

Volaille, lapin

42 - Urgent vds poules pondeuses BIO 6 euros/pièces + dessileuse cubes piquets châtaigniers fendus main.
✆ **04 77 27 98 29 ou 06 50 27 01 30**

38 - Vends lapins fermiers trois à quatre kilos
✆ **06 08 75 22 64**

Chien

38 - Cherche chiot Border Collie mâle pour exploitation agricole
✆ **06 25 24 28 76**

01 - Vends portée de 4 chiots non LOF Border Collie nés le 28/09/2020 mère 250269810116487 travaille sur ovin conviendrait sur bovin 3F et 1M prix 200 euros chacun
✆ **06 61 57 23 23**

38 - Vends chiot petit Berger des Pyrénées mâle née 07/10/2020 non LOF n°250268743562544 parents travaillent sur ovins bovins
✆ **06 86 80 91 42**

Gibier

07 - Spécialiste lapins de garenne repris en parc, adaptation garantie et livraison, documentation
✆ **06 82 28 12 19**





PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant : TTC
(dont TVA 20 % soit €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

Jean-Blaise TULLIEZ et Romain TULLIEZ
Notaires Associés
Société Civile Professionnelle
4 rue du Donjon - 76000 ROUEN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 janvier 2017,

Monsieur Gérard Jean Georges Michel AUGER, en son vivant Retraité, demeurant à SAULIEU (21210) 12 rue Sallier.

Né à BOIS-COLOMBES (92270), le 22 septembre 1941.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à AVALLON (89200), le 17 octobre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain TULLIEZ, Notaire associé à ROUEN (Seine-Maritime), 4 rue du Donjon, le 11 décembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :

Maître Romain TULLIEZ, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Jean-Blaise TULLIEZ et Romain TULLIEZ, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à ROUEN (Seine-Maritime), 4 rue du Donjon, référence CRPCEN : 76005,

Dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de ROUEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion
Le Notaire

AL215229135

NOMINATION

MODIFICATIONS

COMPAGNIE EUROPEENNE DES PARFUMS
SASU au capital de 574.000 €
Siège social : 10 C rue Paul Verlaine
21000 Dijon
783 309 776 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16 décembre 2020, il a été : pris acte de la démission de Mme Marie-Lyne JONARD et de Mr Bertrand CHALUMEAU de leurs fonctions de Directeurs Généraux, décidé de nommer en qualité de Président, la société ADKROG HOLDING, Société civile dont le siège social se situe 15 rue Villaret de Joyeuse 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le N° 884 139 890, en remplacement de la société JULYNE.

AL215229169

TRANSFERT DE SIÈGE

Crowe
Fideliance

PERINE

SARL au capital de 65920 € Siège social : 3 Rue Louise Michel 21000 Dijon 828 994 996 RCS de Dijon L'AGE du 02/11/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 36 Rue des Bleuets 21490 Saint Julien à compter du 01/11/2020. Mention au RCS de Dijon

AL215229133

RIVER MAP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 21 750 Euros
Siège social : 10 - 12 Avenue Maréchal Foch - Immeuble Le Mazarin 21000 DIJON -
829 341 429 R.C.S. DIJON

Avis

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 16 décembre 2020 a décidé de transférer le siège social au 70 Rue des Marais 72000 LE MANS, avec effet le même jour, soit le 16 décembre 2020, puis elle a modifié les statuts en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de LE MANS, désormais compétent à son égard. Pour avis - Le président

AL215229158

Bonnes fêtes de fin d'année

MODIFICATION DE CAPITAL

AVIS DE MODIFICATION

IMMOBILIERE GUINET
Société civile immobilière au capital de 160 000 euros
Siège social :
BESSEY LES CÎTEAUX (21110),
4, rue du Grand Commun
791 003 973 RCS DIJON

Le 16 décembre 2019, les associés ont décidé de réduire le capital social pour le ramener à la somme de 16 000 € puis de l'augmenter de 4 000 €, en numéraire, pour le porter à 20 000 €.

La rédaction des statuts a été modifiée en conséquence. Dépôt légal RCS DIJON.

AL215229148

MODIFICATIONS INVENTIVA

S.A. à Conseil d'Administration
au capital de 383.930,11 euros
Siège social : 50, rue de Dijon
21121 Daix
537 530 255 RCS Dijon

Aux termes des décisions du Président Directeur Général du 14/12/2020, il a été constaté:

- l'augmentation de capital social d'une somme de 100 €, pour le porter de 383.930,11€ à 384.030,11€

- l'augmentation de capital d'une somme de 2.272,50 €, pour le porter de 384.030,11 à 386.302,61 € et de modifier l'article 6 des statuts.

Pour avis.

AL215229167

MODIFICATION DE STATUTS

AVIS DE TRANSFORMATION

GAEC DU PONTOT
Société civile au capital de 181 383,84 euros
Siège social :
GEVREY-CHAMBERTIN 21220
Chemin des Etangs
331 577 460 RCS DIJON

Aux termes d'une décision collective du 04/12/20 à GEVREY-CHAMBERTIN, les associés ont décidé la transformation, à compter du 02/05/20, du groupement agricole d'exploitation en commun en une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile particulière régie par les articles L.324-1 à L.324-11 du Code rural et de la pêche maritime.

DENOMINATION : EARL DU PONTOT.

SIEGE SOCIAL : Chemin des Etangs 21220 GEVREY-CHAMBERTIN.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

CAPITAL : 181 383,84 euros.

GERANCE : Monsieur Philippe PLANCON et Monsieur Gérard PLANCON demeurant à Chemin des Etangs – 21220 GEVREY-CHAMBERTIN.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément unanime des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis et mention

La Gérance

AL215229150

MODIFICATIONS

BOURGOGNE ARMATURES
SAS au capital 99 450 €
6, Rue des Verriers - 21 000 DIJON
350 944 187 RCS DIJON

Le 30 Septembre 2020, l'assemblée générale constatant que les mandats de M. Patrick BAUMEYER et de Monsieur Bernard PETIT arrivent à échéance décide de ne pas les renouveler, leur nomination n'étant plus obigatoire.

AL215229155

ANR PEINTURE

SARL au capital de 10000 €
Siège social : 31 Avenue Jean Moulin
77200 TORCY
852569045 RCS de MEAUX

En date du 16/12/2020, il a été décidé de: - Transférer le siège social au 10 Rue Ernest Renan 21300 CHENÔVE. - De nommer Gérant M. ABBAS Qamar, 10 Rue Ernest Renan 21300 CHENÔVE en remplacement de M. AHMED RANA Naseeb, démissionnaire. - De modifier la forme juridique en: EURL

Radiation au RCS de MEAUX et immatriculation au RCS de DIJON

AL215229161

SCI GLZ

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 68 Rue Morinet - Bâtiment B
71100 CHALON SUR SAONE
RCS CHALON SUR SAONE 828 408 310

Aux termes d'une délibération en date du 24 novembre 2020, l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social du 68 Rue Morinet - Bâtiment B, 71100 CHALON SUR SAONE au 13B Rue du Champ aux Prêtres à SAINT APOLLINAIRE (21850) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de nommer Monsieur Luc MOULAINE, demeurant 5 Route d'Is sur Tille à MOLOY (21120), en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Gilles MOULAINE, démissionnaire.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 828 408 310 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

La Société, constituée pour 60 années à compter du 17 mars 2017, a pour objet social l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers ou mobiliers et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis

La Gérance

AL215229171

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Par acte SSP en date du 12/11/2020, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de LYON le 19/11/2020, sous la référence 6904P61 2020 A 18686, la société BONNEVILLE MEDICAL SERVICE, SARL au capital de 80 000 €, dont le siège social est 9 Rue Jean-François Champollion, ZAC Porte de Beaune, 21200 BEAUNE, 480.161.892 RCS DIJON, a confié à la Société GENEDIS, SAS au capital de 30 000€, dont le siège social est 2 Rue Gabriel Bourdarias – 69200 VENISSIEUX, 442.520.375 RCS LYON, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de location, de vente de matériel, de livraison, de stockage, de nettoyage et de désinfection de dispositifs médicaux à destination des personnes en maintien à domicile en relation avec les pharmacies officinales ainsi que de délivrance de l'oxygène à usage médical, situé 9 Rue Jean- François Champollion, ZAC Porte de Beaune, 21200 BEAUNE, avec effet rétroactif au 01/07/2020.

AL215229153

SMYLE

SNC au capital de 2000€. 11 Place de L'Eglise 89150 Domats. RCS SENS 881555924.

Par AGE du 27/11/2020 il a été pris acte de la démission de Delphine SERENA en qualité de gérant à effet de cette même date. Mme TISSERAND étant maintenu dans ses fonctions de gérant.

AL215229159

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 18/12/2020

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BOUDREVILLE: Parcelles en nature de bois, bois-taillis et taillis sous futaies - Urbanisme : RNU

23 ha 99 a 05 ca - Champ lavier: B-25 - Comme aux dames: A-28 - Coteau de riviere: A-231- 232- 234 ZH-74-76 - Coteau du pont du bois: B-63- 69- 73- 85 - La charme au loup: B-17- 18- 19- 21- 23 - La peute racine: B-33- 40- 43- 44- 51- 52

- Le bouchot: ZK-35[74] - Le grepillot: A-183- 184- 185- 186- 187- 188- 190- 191- 193- 194- 195- 196- 197- 198- 200- 202- 204- 210- 211- 801[212] - Pres le bois: ZE-39[92]- 42[95] - Vers cotes: A-8

95 ha 96 a 91 ca - Bois du chatelet: B-1(AJ)-1(AK) - La charme au loup: B-22(AJ)- 22(AK)- 24 - La peute racine: B-39 - Les haies de boudreville: B-30(AJ)- 30(AK)- 31(AJ)- 31(AK)- 199[30]

VEUXHAULLES-SUR-AUBE: Parcelles en nature de bois et taillis sous futaies - Urbanisme: RNU

68 a 23 ca - Champ robin: ZW-46[139]- 49[142]- 53[146] (sans bâtiment)

47 ha 93 a 91 ca - Bois de fee: B-7[3](AJ)- 7[3](AK)- 10[5](AJ) -10[5](AK)

DANCEVOIR (52): Bois-taillis et futaies résineuses

98 a 11 ca - Combe de fee nord: AD-2- 5-6-8

BRION-SUR-OURCE

La pleine propriété de 123 925 parts sociales, ainsi que la nue propriété de 500 parts sociales d'un groupement forestier propriétaire de parcelles non bâties (Taillis sous futaie) sises commune de BRION SUR OURCE, pour une surface totale de 90 ha 75 a 16 ca ('La foret': C- 10(*) - 'La grande pissoire': ZH- 194 - 'Le bois aux moines': C- 8), l'ensemble des biens étant situé en zone RNU.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13/01/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL215229172

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 18 décembre 2020

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

CORCELLES-LES-MONTS (21) - Surface sur la commune : 16 ha 71 a 51 ca

- 'En bessey': B- 118[F1]- 119[F1]- 120[F1]- 123- 124- 125[F1]- 126- 129(A)[F1]- 131- 133(J)[F1]- 135(J)[F1]- 138(A)- 140- 141- 144- 145- 146- 147- 148- 150- 151- 152- 153- 154- 155- 156- 520[143]- 521[143]- 523[161]- 556[545][F1]

Terre à Vigne AOP Bourgogne.

Classification d'urbanisme : Zone Apv du PLUI de Dijon Métropole pour toutes les parcelles à l'exception des parcelles cadastrées B118 et B120 qui sont classées en Zone Ap du PLUI.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20/01/2021** Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL215229173

SCI PE MILLESIME 2016

Société Civile Immobilière au capital variable
Siège social : 6 B Place Saint Bénigne
21000 DIJON
R.C.S. : 819 740 051 RCS DIJON

Suivant l'AGO du 8/09/20, il est pris acte de la démission de la société AUDICYLOCAP, Gérante et de la nomination de la société PGP, dans laquelle Monsieur Patrice PERRAUX est Président, en remplacement, SAS au capital de 500 euros, dont le siège social est à DIJON (21000), 6B Place de Saint Bénigne, immatriculée sous le n° 791 154 925 RCS DIJON, sans limitation de durée, à compter du 1er Janvier 2021. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. Pour avis : Le Gérant.

AL215229165

DISSOLUTION LIQUIDATION

TAMPICO

Société civile immobilière
Au capital de 5 000 euros
Siège Social : ZI Route d'Esbarres
21470 BRAZEY EN PLAINE
RCS DIJON 791 826 365

Dissolution

Par décision du 30.11.2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur M. Marc VERRE demeurant Monte da Fuzeta - Caixa 908 D à 8800-213 TAVIRA (Portugal), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Mention sera faite au RCS DIJON. Pour avis.

AL215229144

AVIS DE DISSOLUTION SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE JOUVENCE

Société Civile Immobilière
au capital de 228,67 Euros
Siège social :
1-3 rue du Havre à DIJON (21000)
N° de SIREN : 393 016 01
RCS de DIJON

Le 02 décembre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02 décembre 2020.

En application de l'article 1844-5 du Code Civil, cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société à l'associé personne morale unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Radiation au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL215229152

CUMA DU RÉSERVOIR 21320 CHAZILLY

N° d'agrément : 21/87/519
RCS Dijon : 339 676 413

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA DU RÉSERVOIR à compter du 19 novembre 2020, et désigné aux fonctions de liquidateur :

M. Franck JEANNIN demeurant à 21320 CHAZILLY

Lequel dispose à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie – 21320 CHAZILLY, Siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

Le Liquidateur :

Franck JEANNIN

AL215229157

SCI MOUALHI-FAVRAY

En liquidation amiable
Société civile immobilière de 1 000 €
Siège social :
13 allée des Hauts du Bois de Grancey
21 380 MESSIGNY ET VANTOUX
RCS DIJON : 809 596 331

Par assemblée en date du 14.12.2020, les associés la société SCI MOUAHLI-FAVRAY ont approuvé le compte définitif de liquidation, décidé la répartition du mali de la liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Le liquidateur.

AL215229162

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SALA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 762,25 euros
Siège social :
Zone Artisanale de Maison Dieu
21220 FIXIN
Siège de liquidation :
Zone Artisanale de Maison Dieu - 21220 FIXIN
351 094 875 RCS DIJON

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par acte unanime du 19/11/2020, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Georges SALIGNON demeurant 17, rue des Floralies - 21220 BROCHON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 19/11/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur.

AL215229163

MAISON GILLE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 50 001 euros
Siège social et de liquidation :
34 Route Nationale 74 -
21700 COMBLANCHIEN
342 761 137 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 10 décembre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Pierre GILLE, demeurant 34 Route Nationale - 21700 COMBLANCHIEN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 34 Route Nationale - 21700 COMBLANCHIEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL215229170

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/11/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SIE Objet social : bâtiment Siège social : 13 15 Avenue Albert 1er, 21000 Dijon. Capital : 30000 € Durée : 99 ans Président : M. PROKSCH Julien, demeurant 13 15 Avenue Albert 1er, 21000 Dijon Immatriculation au RCS de Dijon

AL215229013

SARL 2T CONSEIL
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 03/12/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : I.E.M. HOLDING

Forme : société par actions simplifiée

Capital social : 1 000 € répartis en 1 000 actions de 1 € de valeur nominale unitaire,

Siège social : 1 Chemin du Libéré – Hameau de Collonchèvre – 21210 SAULIEU

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet social : prise de participation dans toute entreprise ou société et la gestion de ces participations, participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, soit seul, soit avec des tiers, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux et de fusion de sociétés,

Elle peut réaliser toutes les opérations et activités accessoires qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation et à son développement et notamment la fourniture de prestations de services, d'assistance administrative, financière, technique et juridique aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Président : M. Quentin MARCHAND demeurant au 1 Chemin du Libéré – Hameau de Collonchèvre – 21210 SAULIEU

Immatriculation : RCS DIJON

Pour avis,

AL215229103

SARL 2T CONSEIL
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 03/12/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination HOLDING NOZULU

Forme : société par actions simplifiée

Capital social : 1 000 € répartis en 1 000 actions de 1 € de valeur nominale unitaire,

Siège social : 13 rue des Acacias 21390 PRECY-SOUS-THIL

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet social : prise de participation dans toute entreprise ou société et la gestion de ces participations, participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, soit seul, soit avec des tiers, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux et de fusion de sociétés,

Elle peut réaliser toutes les opérations et activités accessoires qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation et à son développement et notamment la fourniture de prestations de services, d'assistance administrative, financière, technique et juridique aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Président : M. Yvonnic GLEIZES demeurant au 13 rue des Acacias 21390 PRECY-SOUS-THIL Immatriculation : RCS DIJON

Pour avis,

AL215229104

AVIS DE CONSTITUTION

LA FONTAINE SALEE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
5 route de la Fontaine Salée - La rochette
21430 DIANCEY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIANCEY du 01/12/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL ; Dénomination sociale : LA FONTAINE SALEE ; Siège social : 5 route de la Fontaine Salée - La rochette - 21430 DIANCEY ; Objet social : la location meublée de chambres, de gîtes, d'appartements auprès de particuliers et de professionnels ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 5 000 euros ; Gérance : Rémi BARBIER, 3 route de la Fontaine salée - La rochette - 21430 DIANCEY. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis-La Gérance

AL215229121

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 11/12/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS. Dénomination : RGCC. Siège :

48, rue du Cottage - 21121 FONTAINE LES DIJON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 2.000 euros. Objet : le conseil scientifique auprès de toutes sociétés, organisme public ou privé de quelque nature que ce soit, le conseil et aide à la cession et à la création de toute entreprise, la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Roger GUILARD, demeurant 48, rue du Cottage - 21121 FONTAINE LES DIJON. La Société sera immatriculée au RCS de DIJON. POUR AVIS, Le Président

AL215229142

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte SSP du 07 décembre 2020, il a été constitué une **Société par actions simplifiée :**

Dénomination sociale : La Table du Chef

Siège social : 7 bis rue du Chapeau Rouge 21000 Dijon

Capital social : 10.000 €

Objet : L'exploitation, directe ou indirecte, de l'activité de restauration sous toutes ses formes, la livraison et la vente à commander sur place et/ou à emporter de tous produits de restauration et de produits alimentaires.

Durée : 99 ans

Cession des actions : libre

Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Président : La société EPICURE située 128 rue La Boétie 75008 Paris (844 397 885 RCS Paris).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

AL215229145

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 18/12/20, il est créé l'EARL Cissey Chouette sise au Lieu dit La Couture, RD 23, 21190 Merceuil ; au capital initial de 7500€ ; pour une durée de 99 ans dont l'objet est la production agricole. Dépôt sera fait au RCS de Dijon. Pour avis, La Gérance, M et Mme Gentil de Almeida demeurant Merceuil.

AL215229151

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BUSSY LE GRAND du 16 décembre 2020, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : FERME THERAPEUTIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA PERLE NOIRE

- Siège : FRESNES (21500), Hameau de la Bergerie ;

- Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON;

- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; Plus précisément, la prise de chevaux en pension, l'exercice d'activités équestres et à titre accessoire une activité d'équithérapie et de zoothérapie et de ferme pédagogique.

- Capital : 7 500,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : Ophélie BURKHARDT-MITAINE, demeurant au 15 rue du Bas à BUSSY LE GRAND en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée :

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises qu'avec un agrément donné par décision collective.

POUR AVIS, La gérance

AL215229154

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Manuel ANCELLE, Notaire au sein de la SCP « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 11 décembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

Dénomination : SCI DU BOUT DU MONDE.

Siège : VENAREY-LES-LAUMES (21150), 23 avenue Jean Jaurès

Durée : 99 années

Capital : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur John COLLARD demeurant à VENAREY-LES-LAUMES (21150), 23 avenue Jean Jaurès.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis

Le notaire.

AL215229166

AVIS DE CONSTITUTION

A été constituée par acte sous seing privé du 18.12.2020, la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOW CARBON DESIGN

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 7 Bis Rue du Chapeau Rouge – 21000 DIJON.

Objet : activités d'ingénierie, et études techniques.

Capital : 3 000 €

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

Inaliénabilité des actions :

Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 2 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 28 des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

Président : Pascal PIA, demeurant 40 Rue Claude Hoin – 21000 DIJON.

Immatriculation au RCS de DIJON.

Pour avis,

AL215229168

NIÈVRE

➜ NOMINATION

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

DOMAINE DU DESSIERT
SAS au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 10, rue du Dessiert -
58160 LA FERMETE
R.C.S. NEVERS 850 906 835

Le 01.11.2020, l'Associé unique a nommé Président M. Hervé BANAS demeurant 10, rue du Dessiert 58160 LA FERMETE en remplacement de Mme Florence BANAS.

Pour avis.

AL585229201

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

PSP2

SASU au capital de 1000 € Siège social : 12 Grande rue 58210 MENOU RCS NEVERS 853315109 Par décision du président du 14/12/2020 , il a été décidé de transférer le siège social au 1, Cache-Mouche 37120 CHAMPIGNY-SUR-VEUDE à compter du 14/12/2020 . Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de TOURS.

AL585229184

ESBERT SAS

SAS au capital de 40000 €
Siège social : 59 route de Gérigny,
ZI des Bertranges,
58400 La Charité-sur-Loire
453 983 397 RCS de Nevers

L'AGE du 25/11/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 400 route des Bertranges, 58400 Raveau, à compter du même jour.Mention au RCS de Nevers

AL585229187

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

V.T.B.

SARL au Capital social de 10 000 euros
Siège social : 46 Avenue du Général de Gaulle 58000 NEVERS
RCS Nevers 827 721 036

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2020, il a été décidé d'augmenter le montant du capital social de 10 000 euros à 20 000 euros par voie de majoration de la valeur nominale de chacune des parts existantes. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL585229177

GIMS LOCATION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 € porté à 41 880 €
Siège social :
2, Place du Commandant Boidot
58500 CLAMECY
879 828 325 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 30/11/2020 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Capital social :

Ancienne mention : 100 €

Nouvelle mention : 41 880 €

AL585229206

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GAMA

SCI au capital de 500 €.Siège social LIEU DIT GRANGEBAULT, 58000 Saint Éloi.877 716 647 RCS de Nevers.L'AGE du 14/10/2020 a décidé de Transférer le siège social de la société 73 Avenue du Capitaine Tournissa, 09100 Pamiers;Nommer en qualité de Gérant M. VIDEAU Loic, demeurant 73 Avenue du Capitaine Tournissa, 09100 Pamiers, en remplacement de M. VIDEAU Henry. Modifications à compter du 14/10/2020. Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Foix

AL585229058

CERFRANCE TERRES D'ALLIER

Expertise Comptable et Conseil
3 Parc de Fromenteau
03400 TOULON SUR ALLIER

AUTOS LA MADELEINE

SARL transformée en SAS
Au capital de 38 000 euros
Siège social : 14, rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
753 221 092 RCS NEVERS

Avis de transformation

Aux termes de décisions en date du 16/12/2020, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 38 000 euros. Cession des actions et agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Thierry PAILLERET. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Présidente : HOLDING F.T.P, SARL au capital de 2000 euros, ayant son siège social 31 route de Decize, 03000 AVERMES, immatriculée au RCS sous le numéro 752 734 327 CUSSET. Pour avis - La Gérance

AL585229194

EK CONSEILS

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 3 chemin des Chandons,
58180 Marzy
878 305 366 RCS de Nevers

L'AGE du 10/12/2020, a décidé de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du même jour et a nommé en qualité de gérante Mme KREUTZER Elisabeth, demeurant 3 chemin des Chandons, 58180 Marzy. Du fait à la transformation, il est mis fin aux fonctions du Président. Modification du RCS de Nevers

AL585229207

➜ CESSION

SCP LHERITIER-CIRON

Notaire associé
6 Avenue Saint Just
58000 NEVERS

Suivant acte reçu par Maître Francis LHERITIER, Notaire associé à NEVERS (Nièvre), 6 avenue Saint-Just, le 04/12/2020, enregistré à NEVERS le 08/12/2020 dossier 2020 00037883 référence 5804P01 2020 N 00615

La Société dénommée AU FIL DE L'EAU, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 € ayant son siège social à NEVERS (58000) 100 rue Mademoiselle Bourgeois identifiée sous le numéro SIREN 531.051.472 RCS NEVERS a cédé à :

Monsieur Tristan Roger COLLIN demeurant à NOLAY (58700) 2 rue du Chazeau.

Un fonds de commerce de café-restaurant traiteur, plats à emporter, connu sous le nom de L'ATHANOR situé et exploité à NEVERS (58000) 100 rue Mademoiselle Bourgeois

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

JUGEMENTS RENDUS À L'AUDIENCE DU 02/11/2020

Le 02/11/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

PIECES AUTO CHARITOISE (SARL)

avenue du Maréchal Leclerc Lieudit Champs de Donzy 58400 La Charité-sur-Loire

RCS de Nevers n° B 822 468 781 (2016B00249)

Le 02/11/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

SARL LITTLE HEAVEN KIDS

11 rue des Ardilliers 58000 Nevers

RCS de Nevers n° B 823 558 093 (2016B00303)

Le 02/11/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

LUCAS Frédéric, Etienne

20 rue du Docteur Duret 58110 Chatillon-en-Bazois

RCS de Nevers n° A 432 381 085 (2015A00030)

Le 02/11/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

SARL DARENNE (SARL)

16 rue du Père Castor 58420 Brinon-sur-Beuvron

RCS de 'Nevers n° B 418 908 125 (2000B00317)

Le 02/11/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

IMPRIMERIE MARC POUSSIERE (SA)

14 Et 14 Bis rue la Fayette 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

RCS de Nevers n° B 311 138 176 (1977B00080)

Le 02/11/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

SARL VILLATTE

13 rue des Courlus 58150 Tracy-sur-Loire

RCS de Nevers n° B 339 691 339 (1987B00002)

Le 02/11/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

TROIS QUART (SARL)

5 rue Anatole France prise en la personne de sa gérante 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

RCS de Nevers n° B 478 181 209 (2004B00207)

Le Greffier,

AL585229216

IMMO DEQUIEDT

SCI au capital social de 1.000 €uros
Siège social : 91, rue Camille Barrère
58400 LA CHARITÉ SUR LOIRE
RCS NEVERS : 802 987 172

Suivant P.V. d'AGE en date du 14.12.2020, ont été adoptées les résolutions suivantes :

- la cession au profit de la Société DHOMPS HOLDING de la pleine propriété de 1 par sociale détenue par Mme DHOMPS dans le capital social de la Société IMMO DEQUIEDT,

- le changement de dénomination sociale de la Société, laquelle est à présent

DHOMPS IMMO.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au Greffe du RCS de NEVERS.

Pour Avis,

AL585229183

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Emmanuel CLERGET, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher)**, le 25 novembre 2020, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS, le 30 novembre 2020, dossier 2020 00036541 référence 5804P01 2020 N00581, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **EPICERIE DU GASPARD**, Société à responsabilité limitée au capital de 1.500,00 €, dont le siège est à NEVERS (58000), 10 rue Pierre Emile Gaspard, identifiée au SIREN sous le numéro 511903155 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

A :

La Société dénommée **EPICERIE DU GASPARD SD**, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à NEVERS (58000), 10 rue Pierre-Emile Gaspard, identifiée au SIREN sous le numéro 889557971 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Un fonds de commerce de épicerie, vente de boissons à emporter, crèmerie, charcuterie, viande sis à NEVERS (58000), 10 rue Pierre Emile Gaspard, lui appartenant, connu sous le nom commercial EPICERIE DU GASPARD, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 511903155.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DIX-SEPT MILLE EUROS (17.000,00 EUR),

- au matériel pour HUIT MILLE EUROS (8.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL585229197

Prix : QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00€) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour DIX MILLE CINQ CENTS EUROS (10.500,00 €)

- aux éléments corporels pour VINGT NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS (29.500,00 €)

Prise de possession à compter du 4 décembre 2020.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Francis LHERITIER, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

Pour avis unique

Me Francis LHERITIER

AL585229172

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA CHAMP DES MARECHAUX

Le Charmois 58290 MAUX
Au capital social de 50 000 euros
RCS NEVERS - N°422 234 856

Par AGE du 01/12/2020, suite au décès de Mme Lucienne BYRS le 12/04/2017, il a été procédé à son retrait de la gérance. Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la gérance

AL585229142

GAEC DU PATIS

Siège social : LE COUDRAY
58450 NEUVY SUR LOIRE
RCS NEVERS 348 283 292

Par A.G. extraordinaire du 20 novembre 2020, les associés décident d'accepter le retrait de Mr Gilles Perot comme associé et gérant au 01 janvier 2021.

Cessions de parts sociales de Mr Gilles Perot à Mme Sylvie Perot.

Pour avis la Gérance.

AL585229204

SAINGHINBOX

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
828 957 498 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 11 décembre 2020, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention

Gérant : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Nouvelle mention

Gérant : M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Pour avis

AL585229209

PONTIBOX

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
838 005 395 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 14 décembre 2020, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention

Gérant : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Nouvelle mention

Gérant : M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Pour avis

AL585229210

MALABOX

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
825 177 793 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 14 décembre 2020, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention

Gérant : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Nouvelle mention

Gérant : M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Pour avis

AL585229211

BEAUBOX

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
829 818 632 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 11 décembre 2020, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention

Gérant : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Nouvelle mention

Gérant : M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Pour avis

AL585229212

VILLEBOX

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 201.992 euros
Siège social : 18 rue Molière - 58000 NEVERS
818 981 250 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 10 décembre 2020, les mentions ci après à publier :

Ancienne mention

Gérant : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Nouvelle mention

Gérant : M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Pour avis

AL585229213



SOISSBOX

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 67.624 euros
Siège social :
18 rue Molière - 58000 NEVERS
818 975 633 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 10 décembre 2020, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention

Gérant : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Nouvelle mention

Gérant : M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Pour avis

AL585229215

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

HOTEL BEAUSEJOUR

Forme Juridique : SARL

Dénomination sociale : HOTEL BEAUSEJOUR

SIREN : 429 000 672

Capital de 7622.45 euros

Siège Social : 5 Bis rue Saint Gildard 58000 NEVERS

Greffe de Nevers

Objet social : exploitation de tout hôtel de tourisme restauration

Durée de la société : 99 ans

AGE en date du 04/12/2020 pour dissolution anticipée de la société au 30/11/2020.

Liquidateur : Monsieur SEYVET Michel demeurant à 144A avenue de Romans, 1er Etage Résidence Le Clos du Parc, 26000 VALENCE

Siège de liquidation : 144A avenue de Romans, 1er Etage Résidence Le Clos du Parc, 26000 VALENCE

AL585229099

NEVERS VAISSELLE

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 17 524 €
Siège social :
Route de Fourchambault -
Espace Grand Champ - 58000 NEVERS
344 619 614 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 30/11/2020 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

M. Anthony LAURENT dt à PARIGNY LES VAUX (58) – 109, Le Clos de Mimont – Lieudit Usseau a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à PARIGNY LES VAUX (58) – 109, Le Clos de Mimont – Lieudit Usseau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL585229178

L'OSTERIA

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Bourg
58240 LANGERON
528 794 886 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE en date du 02/11/2020, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur M. Pietro ANGELUCCI, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. La société sera radiée du RCS de NEVERS.

AL585229179

DISSOLUTION ANTICIPÉE

La société SCI CLED, SCI au capital social : 500 euros, siège social au 3 Rue DES FRERES FOURNIER, 58600 FOURCHAMBAULT.

435097951 RCS Nevers.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2020, Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2020.

Le siège de la liquidation est à l'adresse de la liquidatrice, adresse où doit être envoyée la correspondance. Madame Florence MORIZET, demeurant à Le Moulin de la Galerie, Belligné 44370 LOIREAUXENCE a été nommé liquidatrice et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Modification au RCS de Nevers

Pour avis

AL585229181

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La société SCI CLED, SCI société en liquidation au capital social de 500 euros, ayant son siège social au 3 Rue Des Frères Fournier, 58600 FOURCHAMBAULT.

435097951 RCS Nevers.

Aux termes de l'Assemblée générale ordinaire en date du 30 novembre 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice Mme Florence MORIZET demeurant Le Moulin de la Galerie, Belligné, 44370 LOIREAUXENCE et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du NEVERS.

La liquidatrice

AL585229182

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

SCM SOCRALICE

Société civile de moyens en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue du Colonel Rabier
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
448 321 083 RCS NEVERS

Clôture de liquidation

Par décision du 09/12/2020, l'assemblée a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidations seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, pour mention au RCS.

Pour avis, le liquidateur.

AL585229190

SCA DE SCIAGE D'OUROUX

N° d'immatriculation au RCS de Nevers : 318 338 811 00017

Siège social : Chez Mr Guillier Alain - La Maison Ouroux en Morvan Montsauche - 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Novembre 2020 à Montsauche les settons, il a été décidé la dissolution anticipée de la SCA à compter du 30 Novembre 2020 et sa mise en liquidation amiable.

A été désigné liquidateur :

M. Alain GUILLIER demeurant à Montsauche les settons,

Lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mr Alain GUILLIER - La Maison Ouroux en Morvan Montsauche - 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis

Le liquidateur.

AL585229192

SCA DE SCIAGE D'OUROUX

N° d'immatriculation au RCS de Nevers : 318 338 811 00017

Siège social : Chez Mr Guillier Alain - La Maison Ouroux en Morvan Montsauche - 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS

Liquidateur : Mr Alain GUILLIER

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 15 Décembre 2020 à MONTSAUCHE LES SETTONS sur convocation du liquidateur :M. Alain GUILLIER.

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Le liquidateur.

AL585229193

FIDUCIAL SOFIRAL

MENUISERIE FAVIER LAURENT

SARL en liquidation
au capital de 10 000 €
20 Rue de Grenois 58420 ASNAN
R.C.S. NEVERS 401 786 116

Décision Associé Unique du 14/12/2020 : L'Associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 26/11/2020, déchargé M. Laurent FAVIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

AL585229195

SARL ETABLISSEMENTS HENRY PASCAL

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 23 000,00 €
Siège social : Route principale,
58110 BICHES
452 653 066 RCS NEVERS

Par décision du 11/12/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2020 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Pascal HENRY demeurant Le Bourg – BP n°1, 58110 ROUY a été nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Mention sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis et mention.

AL585229199

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 4 Décembre 2020 constitution de la SAS :

DENOMINATION : HOLDING DE COSNE

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 80 RUE DES BOUGIERS 58200 SAINT PERE

Objet : PRISE DE PARTICIPATION ET GESTION DE SOCIETES

Président : M. TEXIER CHRISTOPHER 80 RUE DES BOUGIERS 58200 SAINT PERE

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL585229146

AVIS DE CONTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 01/12/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL CHALON,

Siège social : 7 rue des Baudes Brétignelles - 58200 POUGNY

Objet : prestations de travaux agricoles

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 4 000 euros

Gérance : M. Emmanuel CHALON, demeurant 7 rue des Baudes Brétignelles - 58200 Pougny et M. Yoann CHALON, demeurant Le Mousseau, 58200 Alligny-Cosne

Immatriculation : RCS NEVERS

AL585229147

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 11/12/2020, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

DENOMINATION : VSP OISE

Objet social : acquisition, administration, exploitation par bail, locations de terrains et autres biens immobiliers

Siège social : 77 Rue de l'Abreuvoir 58500 CLAMECY

Capital : 1 000 euros

Gérance : M THOMAS DHALEINE demeurant 77 Rue de l'Abreuvoir 58500 CLAMECY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL585229169

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BETON LOIRE MORVAN

Forme sociale : SAS

Capital social : 15 000 €

Siège social : Parc d'Activités des Amognes – 11, rue François Archer – 58270 SAINT BENIN D'AZY

Objet social : Fabrication et vente de béton prêt à l'emploi - Préfabrication de béton - Transport public routier de marchandises - Location de véhicules industriels et de tous types d'engins, matériels et équipements, avec ou sans chauffeurs - Travaux publics - Travaux de démolition et de terrassement - Génie civil - Négoce de matériaux de construction - Recyclage de matériaux

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : M. Fabrice GARCIA dt à NEVERS (58) – 21, Impasse Hameau de Barcelone

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL585229180

ETUDE DE ME JEAN CHINCHOLE
NOTAIRE A LUZY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à LUZY (58), le 20/11/2020, enregistré à NEVERS (58) 25/11/2020 sous la référence 5804P01, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA PRAIRIAUX

Siège Domaine du Plongeon 58170 MILLAY

Durée : 99 ans

Objet : la propriété et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

Capital social 1.500 € divisé en 15 parts de 100 euros

Gérants Gaëlle LEVEQUE domaine du plongeon 58170 MILLAY et Corentin LEVEQUE domaine du plongeon 58170 MILLAY

Parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément UNANIME de la collectivité des associés.

La Société sera immatriculée au R.C.S de NEVERS

Pour AVIS ET MENTION

Me CHINCHOLE

AL585229189

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 2020, il a été constitué un groupement forestier.

Dénomination sociale : **Groupement Forestier du 17 mai**

Forme : Société Civile

Siège social : 4, rue de Chevigny, 58320 GERMIGNY SUR LOIRE

Objet social : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière.

Capital variable de 5 800 € avec un minimum de 4 000€

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers

Gérants : Sylvain LORIOT et Barbara ALBERT demeurants 4, rue de Chevigny, 58320 GERMIGNY SUR LOIRE pour une durée illimitée.

Toute cession de part sera soumise à l'agrément préalable des associés à l'exception des descendants directs de M. Sylvain LORIOT et Mme. Barbara ALBERT.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés Nevers.

POUR AVIS

AL585229191

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24/11/20, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI Dénomination sociale : SCI LBNM Siège social : 2 Chemin du Champ creux - Plainefas à Saint-Martin du Puy (58140) Objet social : l'acquisition, la location, la sous-location, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement l'aliénation de ces immeubles devenus inutiles à la Société ; l'obtention de tout financement nécessaire à ces opérations. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Nicolas MALARDIER - 2 Chemin du Champ Creux - Plainefas à Saint-Martin du Puy (58140) et Laëtitia BARBET - 2 Chemin du Champ Creux - Plainefas à Saint-Martin du Puy (58140) Clauses relatives aux cessions de parts : agrément obtenu par décision des associés représentant plus de la moitié du capital social requis dans tous les cas. Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS. Pour avis - La Gérance

AL585229198

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SARL LE FOURNIL SAINT ARIGLE ; Forme sociale : SARL ; Siège Social : 9, rue du Pont Cizeau – 58000 NEVERS ; Objet social : Boulangerie – Pâtisserie – Traiteur - Confiseur-chocolatier – Glacier – Snacking - Restauration rapide avec vente de boissons alcoolisées ou non – Fabrication et vente de plats à emporter ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 100 € ; Gérance : M. Nicolas MOREL et Mme Carine MOREL dt ensemble à SERMOISE SUR LOIRE (58) – 11, Allée des Sorbiers ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL585229203

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PARIGNY LES VAUX en date du 10/12/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BRASSERIE ROBICHE,

Siège social : route des Champs de Pierre - Les Vignes de Pinay, PARIGNY LES VAUX (Nièvre),

Objet : La brasserie artisanale, la fabrication de bières et de toute autre boisson, la distribution et le commerce de ces boissons, y compris sur les marchés et foires ; A titre accessoire et dans un but promotionnel la vente sur place et dégustation ; la réalisation d'évènements et de promotion sur le thème de la bière ; l'activité de bar avec fourniture d'alcool relevant de la licence III ; l'achat et la revente de produits issus de l'agriculture locale tels que jus de fruits, confitures, etc...

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 5 000 euros

Gérance : Vincent ROBICHE, demeurant 900 route des Champs de Pierre - Les Vignes de Pinay, PARIGNY LES VAUX (Nièvre),

Immatriculation : Au RCS de NEVERS,

Pour avis, le gérant

AL585229205

SCP JP JACOB

Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Mal Leclerc, le 15 décembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Groupement Foncier Agricole

- Dénomination : GFA des Crosiers

- siège social : COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) Villegeai.

- Objet : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

- Apports en numéraire : la somme globale de 1.500 euros.

- Capital social : 1.500 euros divisé en 150 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 1.500.

- Gérance : Sont nommés comme cogérants pour une durée illimitée : - Mr Thibaud QUINTIN, dt à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) Le Chalet, Chemin de Chétif Bois

- Mr Clément QUINTIN, dt à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) Villegeai. - Mr Alexandre QUINTIN, dt à VRAINCOURT (52310) 2 rue Saint Hilaire.

Ladite société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

POUR AVIS

Me JACOB, Notaire.

AL585229214

SCP JP JACOB

Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire au sein de la SCP JP JACOB, à COSNE COURS SUR LOIRE, le 9/12/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société Civile Immobilière

- Dénomination : FENRIR

- Siège social : SAINT-LOUP (Nièvre) 4 route du

Maître des Forges.

- Objet : l'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

- Apport : La somme globale de 1.000 euros.

- Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

- Gérance : Sont nommés comme cogérants de la société pour une durée illimitée : Mr Corentin ROGER, dt à RAVEAU (Nièvre) 171 route du Pont Gratte Chien, - et Mr PARROTTA Lucas, dt à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 allée du Parc.

Ladite société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

POUR AVIS

Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL585229217

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 décembre 2020 à MAGNY COURS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée- Dénomination : CLX MOTORSPORT- Siège : TECHNOPOLE, 58470 MAGNY COURS- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 50 000 euros- La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - Toutes activités d'assistance technique, d'organisation et de conseil relatifs à la compétition ou sport automobile sous toutes ses formes- - la promotion, la commercialisation et l'organisation de toute manifestations évènementielles, privées ou publiques, en rapport avec le sport mécanique, - la commercialisation et la vente de tous produits, accessoires et prestations ayant rapport avec le sport mécanique, - la réalisation de prestations de catering- La promotion, la gestion, le suivi de carrière de pilotes automobiles- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Nomination du Président- Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est : La société NL MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social CHEMIN DU VIEUX PRESSOIR 1A, 1295 TANNAY (SUISSE), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro CH 660 0 151 008-9, Représentée par Nicolas Lapierre Né à THONON LES BAINS le 02/04/1984 De nationalité FRANCAISE Demeurant à Route de Coppet 32, 1291 Commugny, Suisse- La Societe NL MANAGEMENT accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucuneinterdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions- La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des

sociétés de NEVERS.

AL585229218

YONNE

➜ DIVERS

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AOC IMMO,SAS au capital de 100 000 €. Siège social : 25 Rue des Isles, 89470 MONETEAU. 504781758 RCS Auxerre. Aux termes de l'AGO du 30/09/2020, les associés ont pris acte de la fin des mandats de commissaire aux comptes à compter du 30/09/2020, et ont décidé de ne pas renouveler lesdits mandats : - CABINET MORIZE AUDIT (titulaire partant) - M. PINEAU Jean-Pierre (suppléant partant) Mention sera portée au RCS d'Auxerre..

AL895229371

DÉCLARATION D'ACCEPTATION À CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Par déclaration faite auprès du Tribunal Judiciaire de Sens, le 29 octobre 2020.

Madame Odile Caroline **CHAUSSAT**, demeurant à Saint-Clément (89100), 6 rue Moïse Lefier. Née à Sens (89100), le 19 juin 1959.

A déclaré vouloir accepter à concurrence de l'actif net, conformément aux articles 787 à 803 du Code civil, la succession de son époux :

Monsieur Benoit Claude **GAUTEREAU**, demeurant à Saint-Clément (89100), 6 rue Moïse Lefier.

Né à Sens (89100), le 21 avril 1959.

Décédé à Sens (89100), le **2 janvier 2020.**

Election de domicile est faite en l'Etude de Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens (Yonne), 28 avenue Pompidou.

AL895229394

➜ DÉMISSION

S.J.B. Société d'Avocats

FLAMEO

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 16 Rue Renoir, 89000 AUXERRE 814 852 018 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision de l'associé unique du 30 novembre 2020, il a été : 1°) pris acte de la démission de Monsieur Thierry SPINNEWEBER de ses fonctions de Directeur Général et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. 2°) décidé de remplacer la dénomination sociale « FLAMEO » par « T.D.A. CONCEPT ENERGIE ». Pour avis

AL895229398

➜ NOMINATION

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CHANGEMENT DE DIRIGEANT

L'AMBRE DU FORT BOIS Société par Actions Simplifiée au capital de 500 euros Siège social : 17 rue de la Chaume 89520 Treigny-Perreuse-Sainte Colombe 882 388 168 RCS Auxerre Le 20/11/2020, l'associé unique a nommé aux fonctions de Président, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Séverine PRATS, démissionnaire, M. Sébastien, Robert GAUTHIER Né le 21/11/1977 à Auxerre (89) Domicilié : 17 rue de la Chaume - 89520 Treigny-Perreuse-Sainte Colombe De nationalité française, Pour avis.

AL895229383

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

IMPRESSION NATURE ENVIRONNEMENT

« INE DES EXTERIEURS A VIVRE »
S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros
2 BIS RUE DES COUDRIERS
89290 VAUX
R.C.S. AUXERRE 534 157 508
(2011 B 00240)

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 14 décembre 2020, il a été décidé de transférer à compter de ce jour, le siège social de la Société à AUXERRE (89000) 61 rue du Moulin du Président.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Gérant

AL895229359

Notaires

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ARNOULD - ETCHART. Forme : SCI. Capital social : 1000 euros. Siège social : 5 Place DE LA MAIRIE, 89500 ARMEAU. 819760323 RCS de Sens. Aux termes d'un acte reçu par Me Sixte BERTHIER notaire à VILLENEUVE SUR YONNE le 3 juillet 2020 enregistré à AUXERRE 1 le 30 juillet 2020 dossier 2020 00021059 référence 8904P01 2020 N 00741 les associés ont décidé, à compter du 3 juillet 2020, de transférer le siège social à 17 rue Planchat, 75020 Paris. Radiation du RCS de Sens et immatriculation au RCS Paris.

AL895229378

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI CHEMIN DE VILLEFRANCHE. Forme : SCI. Capital social : 140000 euros. Siège social : 29 Route DE JOIGNY, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE. 537531329 RCS de Sens. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2020, les associés ont décidé, à compter du 21 décembre 2020, de transférer le siège social à 1 rue de l'Espérance, 89120 Charny Oree de Puisaye. Mention sera portée au RCS de Sens.

AL895229389

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

PHARMACIE DE L'EUROPE, Société à responsabilité limitée au capital de 650 000 euros porté à 1 000 000 euros, Siège social : Centre Commercial Champs Plaisants, Avenue de la Marne, 89100 SENS, 493 474 001 RCS SENS. Par décision du 9 décembre 2020, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 350 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 650 000 euros divisé en 10 400 parts de 62.50 euros. Nouvelle mention : Capital social : 1 000 000 euros divisé en 16 000 parts de 62.50 euros.

AL895229361

FINANCIERE HMY

S.A.S. au capital de 46.320.999 €
Siège social : 89470 Monéteau
50 route d'Auxerre
829 253 061 RCS Auxerre

Par Décisions du Président du 16/12/2020 il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social décidée par l'AGE du 12/11/2020 d'un montant de 400.000 € pour le ramener à 45.920.999 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

AL895229447

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

FCL 2, Société par actions simplifiée au capital de 1 euro porté à 2 367 591 euros Siège social : Zone Industrielle Le Port au Vin 89100 GRON, 891 665 143 RCS SENS. Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 18 décembre 2020 que le capital social a été augmenté de 2 367 590 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à un euro (1 euro). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux millions trois cent soixante sept mille cinq cent quatre vingt onze euros (2 367 591 euros).

AL895229448

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES DISPOSITIONS DU PLU DE CHEMILLY/YONNE AVEC UNE DÉCLARATION DE PROJET

Par arrêté municipal en date du 15/12/2020, le maire de Chemilly/Yonne a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de mise en compatibilité des dispositions du PLU avec une déclaration de projet.

Cette adaptation du PLU concerne le classement en zone naturelle et l'identification en tant que secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol, dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles sont autorisées conformément à l'article R.151-34 du Code de l'Urbanisme des parcelles ZC 46 et ZD 164 actuellement classées en zone AUm, zone d'urbanisation future, pour permettre une réurbanisation des emprises militaires depuis la cessation des activités militaires du site.

A cet effet, M. Pascal Fougère a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Dijon

Le public est informé que l'enquête se déroulera en mairie de Chemilly/Yonne du jeudi 21 janvier à 9h00 au vendredi 19 février 2021 à 17h00, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : http://www.chemillysuryonne.fr/

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les transmettre par voie électronique à :

chemilly-yonne

M. le Commissaire Enquêteur

Mairie

2 rue Paul Bert

89250 CHEMILLY SUR YONNE

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie de Chemilly/Yonne (2 rue Paul Bert - 89250) en 2021 :

- Le jeudi 21 janvier de 9h00 à 12h00 (Ouverture enquête) ;

- Le samedi 30 janvier de 9h00 à 12h00 ;

- Le mercredi 10 février de 15h00 à 18h00 ;

- Le vendredi 19 février de 14h00 à 17h00 (Clôture enquête).

En cette période de crise sanitaire, le commissaire enquêteur assurera exceptionnellement des permanences téléphoniques sur rendez-vous préalable auprès du secrétariat de mairie de Chemilly/Yonne (tél :03 86 47 71 06). Le commissaire enquêteur contactera aux dates et heures souhaitées les personnes ayant pris un rendez-vous.

Un protocole sanitaire établi par le maire de Chemilly/Yonne, consultable en mairie

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de la **Sàrl LE PARC DU MOULIN** 30-32 avenue Jean-Mermoz 89000 Auxerre. RCS Auxerre 513286708. CIP 4038.

AL895229420

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de la **Sàrl à associé unique HELIUM** 14 quai de la Marine 89000 Auxerre. RCS Auxerre 379997836. CIP 4417.

AL895229421

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique ETOFFES ET RUBANS** 26 rue du Pont 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 800815078. CIP 3642.

AL895229422

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LE RELAIS DE PONTIGNY** 7 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny. RCS Auxerre 424684926. CIP 4118.

AL895229423

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS TRAVAUX DE RENOVATION ICAUNAIS sigle T.R.I.** 5 avenue Jean Moulin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 829709591. CIP 4124.

AL895229424

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Maria Lucia PEREIRA CUNHA épouse MARTINS PIRES (MARTINS PIRES)** 40 R DU 24 AOUT 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 533985974. CIP 4082

AL895229425

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à capital variable SyncA7** 27 grande-rue 89290 Augy. RCS Auxerre 479470130. CIP 4410.

AL895229426

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique LABEL POULETTE** 10 rue de la Saunière 89600 Vergigny. RCS Auxerre 537699092. CIP 4411.

AL895229427

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS S.A.S HOMATIC (Habitat Ossature Bois sur Mesure Assisté par Domotique)** 16 route de Fontenoy 89520 Levis. RCS Auxerre 439481938. CIP 4412.

AL895229428

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SARL COQUINS COQUINES** 16 Avenue Robert Schumann 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 530818384. CIP 4413.

AL895229429

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl AIR SERVICE 89** Aerodrome 89600 Chéu. RCS Auxerre 330176165. CIP 4414.

AL895229430

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique FB AUTOS** 5 grande rue 89310 SAINTE VERTU. RCS Auxerre 811948215. CIP 4415.

AL895229431

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SARL LES DELICES DE L'ASIE** 41 rue Joubert 89000 Auxerre. RCS Auxerre 341027118. CIP 4416.

AL895229432

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl GUARD SERVICES** 89310 Molay. RCS Auxerre 332876887. CIP 4418.

AL895229433

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl REMI** 8 rue du Temple 89000 Auxerre. RCS Auxerre 327153334. CIP 4419.

AL895229434

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl S.A.R.L. TRANSACTIONS COMMERCIALES AUXERROISES** 3 quai de la République 89000 Auxerre. RCS Auxerre 340707413. CIP 4420.

AL895229435

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl AUPETIT & ASSOCIES - AUXERRE** 25 boulevard Vauban 89000 Auxerre. RCS Auxerre 453040354. CIP 4321.

AL895229436

Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 15/12/2020 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif au profit de la **SA VICA** 8 Avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (soldes), RCS PARIS 304914120.

AL895229438

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique E.R.** 8 rue des Moulins 89800 Chablis (restaurant). RCS Auxerre 821007218. CIP 4451. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895229401

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Monsieur Cédric HARDY** 78 Avenue Hoche 89000 Auxerre (maçonnerie). RCS Auxerre 429184286. CIP 4452. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 DIJON CEDEX, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895229402

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **SAS à associé unique Smart GT Consulting Limited** 21 rue du Crot Chabanne 89250 Seignelay (conseil, gestion). RCS Auxerre 842540148. CIP 4453. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL895229403

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée de la **Sàrl CYDEM** 17 rue du Temple 89000 Auxerre (articles d'équipement de la maison). RCS Auxerre 830436614. CIP 4441. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.

AL895229404

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession de la **Sàrl SNEP** 87 Rue Bourneil 89000 Auxerre (pieuvres électriques). RCS Auxerre 525277026. CIP 4288. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.

AL895229405

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée au profit de la **Sàrl CORSAIRES ET PIRATES** 74 Grande Rue 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (exploitation d'un parc à thèmes). RCS Auxerre 531953727. CIP 4454. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL895229406

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée au profit de la **Sàrl LES 2 D** 67 rue de Sommeville 89470 Monéteau (exploitation de centre de loisirs). RCS Auxerre 510351836. CIP 4455. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL895229407

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant de deux ans le plan de redressement de **Monsieur Bertrand Sébastien Rémi BECARD** 7 Rue Nationale 89360 Percey (charcutier, traiteur). RCS Auxerre 495114951. CIP 3306. Commissaire au plan : la SELARL B.CARDON A.BORTOLUS 7 rue du Pithou 10000 TROYES .

AL895229408

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant de deux ans le plan de redressement de **Monsieur Denis IOAN** 2 Voie Romaine 89230 Montigny la Resle (peinture, vitrerie). RCS Auxerre 394865547. CIP 3369. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL895229409

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant d'un an le plan de redressement de **Monsieur Fatah KERROUCHE** 8 Rue des Compagnons Les Champs Gallottes 89290 Champs sur Yonne (maçonnerie). RCS Auxerre 482270956. CIP 3785. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon .

AL895229410

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant de deux ans le plan de sauvegarde de la **Sàrl à associé unique HIPAUX** 3 avenue Jean Monnet 89000 Auxerre (Restaurant). RCS Auxerre 531268357. CIP 4123. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre .

AL895229411

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant de deux ans le plan de redressement de la **Sàrl BL ANGERS** 30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (salle de sport). RCS Auxerre 482965449. CIP 4040. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre .

AL895229412

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant de deux ans le plan de redressement de la **Sàrl BL 99** 30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (salle de sport). RCS Auxerre 429438435. CIP 4032. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre .

AL895229413

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant de deux ans le plan de redressement de la **Sàrl BL BOURGES** 30-32 avenue Jean-Mermoz 89000 Auxerre (salle de sport). RCS Auxerre 384806626. CIP 4039. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre

AL895229414

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 prolongeant de 5 mois le plan de redressement de la **Sàrl DTM INDUSTRIE** Les Rousseaux 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye (serrurerie). RCS Auxerre 508579323. CIP 3861. Commissaire au plan : Philippe la SELARL CARDON & BORTOLUS en la personne de Me Alexandre BORTOLUS 7 rue du Pithou 10000 TROYES .

AL895229415

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl RABASKA OUTDOOR** 3 bis rue de l'Auge 89000 Perrigny. RCS Auxerre 834046666. CIP 4422.

AL895229416

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS BEYL'INTERIM** 13 Rue de la Fraternité 89000 Auxerre. RCS Auxerre 845270321. CIP 4310.

AL895229417

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **Madame Dorota Beata WABERSKA épouse CIMASZEWSKA** 24 rue de Rouvray 89630 SAINT LEGER VAUBAN. RCS Auxerre 751508441. CIP 4210.

AL895229418

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/12/2020 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée LA JASETTE** 23 rue d'Orbandelle 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 804644557. CIP 4308.

AL895229419

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 15/12/2020 arrêtant le plan de sauvegarde de la **SAS à associé unique SOCIETE MENAGER EN DEFAUTS D ASPECTS -DISTRIBUTION (M.D.A. DISTRIBUTION)** 86 route d'Auxerre 89380 Appoigny (vente d'électroménager), RCS LYON 332470244. Commissaire au plan : SELARL FHB en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX 16 place de l'Iris Tour CB21 Paris la Défense Cedex 92040 Courbevoie.

AL895229437

safer Bourgogne Franche-Comté — AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

VILLIERS SAINT BENOIT - terre à louer par bail rural de 18 ans - la procédure d'attribution s'inscrira dans le cadre de l'article L 411-15 du Code Rural

8 ha 88 a 15 ca – 'pâture des grands usages' A 110-111

zonage : zone A du PLUi

PONT-SUR-YONNE –terre, terrain à bâtir et bois

1 ha 01 a 04ca - De la fosse du cierge: H-664 - Fosse du cierge: H-775 - Le haut des renardieres: F-908 - Le thureau: F-53-Chailleuse: F-582-696-711 - Les creasses: F-1064 - Les renardieres: AH-36-37

zonage : RNU

SAINT-PERE – terre et bois

88 a 12 ca - La molaise: ZI-21 - Champs moreau: D-770 - Champs sur saint sebastien: E-249 - Cul de boeuf: D-916 ZD-62 A et B - Le replat: D-692 - Sous les roches: C-1600

zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11 janvier 2021** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL895229451

au RCS de SENS et radiée au RCS de PARIS.
Toutes les démarches ont été faites à cet effet.
RCS de SENS.

AL895229141

MODIFICATIONS STATUTAIRES

SOCIETE F.V.J.C.
Siège social à SENS (89100) 47 rue Carnot
RCS SENS n° 345.356.992

Aux termes d'un procès-verbal des associés de la société F.V.J.C., dont le siège social est à SENS (89100), 47 rue Carnot, immatriculée au RCS de SENS n° 345.356.992, en date du 9 Novembre 2020, il a été décidé, notamment :

- de compléter l'objet social de la société, et préciser qu'il comprend :

- L'acquisition, la vente, la propriété, la location, la gestion et l'administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt (en ce cas, affecter tout bien de la société en garantie réelle).

- La vente - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport - la propriété - la mise en valeur - la transformation - la construction - l'aménagement - l'administration - la location - de tout bien et droit immobilier, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

- Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

- La participation à toute autre société ou personne morale.

- La mise à disposition gratuite ou non des biens appartenant à la société au profit de l'un de ses associés.

- L'achat, la gestion de parts sociales et de produits financiers.

- Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

- de proroger la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2086

- de modifier diverses clauses statutaires.

Les modifications seront effectuée au RCS de SENS.

Pour avis

La gérance

AL895229364

GAEC MADELÉNAT

GAEC au capital de 330 000,00 euros agréé le 5 décembre 1995, Siège social : 4 rue du Bois – Cuissy – 89560 OUANNE, 404 902 371 RCS AUXERRE. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2020, la collectivité des associés a décidé d'ajouter à l'objet social du groupement l'activité de production d'électricité d'origine photovoltaïque à titre accessoire. Pour avis, la Gérance

AL895229369

SARL SEGUELAS PARTNER

L'associé unique de la SARL SEGUELAS PARTNER, au capital de 350 000 €, dont le siège social est à LIXY (89140), 8, rue de Beauregard 519 097 547 RCS SENS a, par décision du 03/12/2020, décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 03/12/2020. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

Ancienne mention : EURL

Nouvelle mention : SASU

Administration

Anciennes mentions

GERANT : Mr Etienne SEGUELAS, 8, rue de Beauregard à LIXY (89140)

Nouvelles mentions

Président : Mr Etienne SEGUELAS, 8, rue de Beauregard à LIXY (89140)

Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT :

Toutes les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Les actes seront déposés au RCS de SENS.

AL895229370

FIDUCIAL SOFIRAL

CABINET DES EPRIS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 22 rue Nationale
89360 FLOGNY LA CHAPELLE
RCS AUXERRE 797 483 690

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2020, l'associé unique a décidé de remplacer la dénomination sociale par CDE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

AL895229388

S.A.S ADVENTEX

Société par actions simplifiée
au capital de 328.000 €
Siège social :
7, rue René Cassin
77400 ST-THIBAULT-DES-VIGNES
447 565 342 R.C.S. Meaux

Suivant acte unanime du 10/12/2020, M. Stéphane TAILLANDIER a, à compter du 10/12/2020 :

- nommé en qualité de Président M. Stéphane TAILLANDIER, demeurant 18, rue Anatole France - 89100 SENS en remplacement de Mme Jeanine DJIAN TAILLANDIER, décédée.

- décidé de transférer le siège social au 18, rue Anatole France 89100 SENS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention en sera faite au RCS de MEAUX et la société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Sens désormais compétent à son égard.

Le président.

AL895229392

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE TRANSFORMATION

HOLDING LEFEVRE Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 146 200 euros Siège social : 28 rue Sainte Catherine 89570 TURNY 809 489 149 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 146 200 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Monsieur Victor LEFEVRE et Monsieur Maxime LEFEVRE, co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Victor LEFEVRE - demeurant 15 rue de la Barbottière 89550 HERY DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Maxime LEFEVRE – demeurant 22 Route de la Gare – 89600 VERGIGNY. Pour avis

AL895229446

ainsi que sur le site http://www.chemillysuryonne.fr/ est mis en place pendant toute la durée de l'enquête publique.

AL895229384

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Anthony VACCARO, Notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée à associé unique « VACCARO Anthony, Notaire » titulaire d'un office notarial sis à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) 52 rue du Général de Gaulle**, CRPCEN 89096 , le 25 novembre 2020, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Michel Georges Emile **DUBOIS**, retraité, et Madame Odile Léone Madeleine **CAIRE**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) 29 Bis rue de Bichain.

Monsieur est né à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) le 3 novembre 1953,

Madame est née à LEVALLOIS-PERRET (92300) le 12 avril 1951.

Mariés à la mairie de NEUVY (51310) le 25 septembre 2010 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Benoit DELESALLE, notaire à PARIS 1ER ARRONDISSEMENT (75001), le 9 septembre 2010.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL895229382

SCP Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN et Elise LAROCHE SAUTEREL
Notaires associés
10 boulevard Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL le 15 décembre 2020,

Monsieur Baptiste Jacques Michel BORRACCINO, médecin, né à TROYES (10000) le 20 août 1986, et Madame Nathalie DRAGAN, infirmière anesthésiste, née à TROYES (10000) le 20 novembre 1985, demeurant ensemble à AUXERRE (89000) 5 F rue Henri Joly, pavillon 5, mariés à la Mairie de DIJON (21000) le 08 juin 2013, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens pure et simple .

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire à AUXERRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Le notaire

AL895229397

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Laurence PAGET, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à CHEROY (Yonne), 16, rue de la République**, CRPCEN 89074 , le 11 décembre 2020, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Mebrouk **BRADDAI**, magasinier-cariste, et Madame Françoise Agnès **HOUDOIRE**, opératrice de fabrication, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-VALERIEN (89150) 29 Cité de l'Oasis.

Monsieur est né à TABLAT (ALGERIE) le 15 juin 1962,

Madame est née à SENS (89100) le 21 août 1963.

Mariés à la mairie de SAINT-VALERIEN (89150) le 14 janvier 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL895229445

→ MODIFICATION DE STATUTS

CG2

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2020, l'associée unique de CG2, société par actions simplifiée au capital de 70 000 euros, ayant son siège social 14 Cours Chambonas 89100 SENS, immatriculée 452881774 RCS SENS prend acte que M. Jean-Luc PAUPERT ne souhaite pas le renouvellement de son mandat et que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016

Pour avis

L'Associée unique

AL895228207

SUNSHINE DISTRIBUTION

E.U.R.L. au capital de 100,00 Euros
Siège social : 10 RUE DE PENTHIEVRE
75008 PARIS
R.C.S: 844 158 295 PARIS

CHANGEMENT D'ACTIVITE + TRANSFERT DE SIEGE + AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL + AJOUT DE NOM COMMERCIAL

Suite à l'AGE du 28/10/2020, il a été décidé par l'associée unique :

de changer l'activité dans l'objet social de la Société en **« HOLDING »** ; d'ajouter un nom commercial dans la dénomination : **« SUNSHINE »**; de transférer le siège de la Société, domiciliée au **« 10 RUE PENTHIEVRE 75008 PARIS »** elle sera désormais domiciliée au **« 25 BIS RUE PIERRE LAROUSSE 89400 MIGENNES »** ; d'augmenter le capital social par un apport en numéraire. Initialement le capital social était de **100,00** Euros Suite à l'augmentation de capital par un apport en numéraire de **7 400,00** Euros le capital social de la société est de **7 500,00** Euros.

L'ARTICLE 2 « OBJET», L'ARTICLE 3 « DENOMINATION «, L'ARTICLE 4 « SIEGE SOCIAL «, L'ARTICLE 7 « CAPITAL SOCIAL « et L'ARTICLE 8 « PARTS SOCIALES « des Statuts ont été modifié en conséquence.

La société sera désormais immatriculée

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS

GECO
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Centre Commercial Leclerc
89100 SAINT DENIS LES SENS
381 873 710 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 12 mai 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Marc COLLET, demeurant 5 Rue des Bourguignons - 77710 TREUZY LEVELAY, pour une durée illimitée, à compter du 12 mai

2020. Madame Isabelle GEORGES conserve son mandat de cogérante.

AL895229376

FIDUCIAL SOFIRAL

SARL ID FROID

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : Lieudit «Derrière Les Près»
89200 AVALLON
RCS AUXERRE 403 759 012

Aux termes d'une délibération en date du 9 décembre 2020, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Ricardo PEREIRA, gérant, intervenu le 22 mai 2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis. La Gérance

AL895229377

AVIS DE LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé du 17 décembre 2020 à Châteaurenard, la société LES HALLES BLACHERE BERNARD, SAS au capital de 38 112,25 € dont le siège social est à Châteaurenard (13160) 365 Chemin de Maya, immatriculée au RCS de Tarascon sous le n° 340 292 549, a confié à la Société MANGEONS FRAIS MONETEAU, SAS au capital de 1.000 € dont le siège social est à Châteaurenard (13160) 365 Chemin de Maya, immatriculée au RCS de Tarascon sous le n°891 549 289, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de vente de fruits et légumes et tous autres produits alimentaires situé à MONETEAU (89470) – ZAC des Macherins, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction à compter du 01/01/2021.

AL895229442

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 04.11.2020, TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562, Avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti un contrat de location-gérance du 01.02.2021 au 31.01.2024, sans tacite reconduction à la SARL AZZI FRERES au capital de 8.000 euros avec siège 7 BOULEVARD DU PONT NEUF - 89100 SENS, en cours d'immatriculation au RCS de SENS portant sur un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE SENS sis 7 BOULEVARD DU PONT NEUF - 89100 SENS.

AL895229450

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE

En date du 18/12/2020 il a été mis fin à la location gérance, consentie par acte SSP en date du 01/11/2018.

Entre :

La société S.T.M SARL au capital de 23 000 € immatriculée au registre du commerce n° 622.052.512, et des sociétés de Paris sous le numéro 8176 domiciliée à Paris représenté par M. Bernard PERROT dont le siège social est fixé 43 Bis Rue des Cloys 75018 PARIS

Au profit de

Monsieur BELISAIRE Maxime demeurant au 21 SENTIER DES PREAUX - 89340 CHAMPIGNY portant sur une autorisation de stationnement sis et exploité à Paris.

AL895229453

➜ NON DISSOLUTION

AVA Conseil Chronique Yonne & Aube

PAPYHAPPY

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX 1 Place du Palais de Justice - 89000 AUXERRE 18 rue du Général Leclerc - 89100 SENS Tel : 03.86.52.60.00 _ Papyhappy Société par actions simplifiée au capital de 19 690 euros Siège social : Avenue de Sully Prolongée 89300 JOIGNY 821 514 460 RCS SENS _ Aux termes d'une délibération en date du 18 septembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, le Président

AL895229379

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DENIS SCHALLER

Aux termes d'une décision en date du 26 mai 2020, l'associée unique de EARL DENIS SCHALLER, exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7500 euros ayant son siège social 8 Rue de l'Ecole 89700 COLLAN, immatriculée 509986360 RCS AUXERRE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26 mai 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme. Sandie SCHALLER, demeurant 13 Chemin Robinet 10260 RUMILLY LES VAUDES, associée unique et ancienne gérante, exercera les fonctions de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 13 Chemin Robinet 10260 RUMILLY LES VAUDES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL895227541

SCI SAINT FIACRE

SCI au capital de 68.602€. Siège: la tuilerie 89100 COLLEMIERS, 415 296 268 RCS SENS. L'AGE du 14/11/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Martine BARRE, la tuilerie 89100 COLLEMIERS, et fixé le siège de liquidation au siège. RCS SENS

AL895229345

SCI SAINT FIACRE

SCI en liquidation au capital de 68.602€. Siège: la tuilerie 89100 COLLEMIERS, 415 296 268 RCS SENS. L'AGE du 14/12/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de SENS

AL895229346

SCI LE POINT DU JOUR

SCI au capital de 1 524,49 €uros
2, Route de Poilly
Lieu dit le Château
89310 SAINTE-VERTU
348 805 086 R.C.S. d'Auxerre

Par décision de l'AGEO en date du 05/11/2020 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/11/2020, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Lucien GUICHARD 2, Route de Poilly 89310 SAINTE-VERTU et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL895229357

EARL HEDOT JOEL

EARL en liquidation au capital de 164 400 €. Siège social : 1 rue du Cormier Rosier - Mormont - 89110 SAINT MAURICE LE VIEIL. 494 806 359 RCS SENS. Liquidateur : M. Joël HÉDOT – 1 rue du Cormier Rosier - Mormont - 89110 SAINT MAURICE LE VIEIL. Clôture de liquidation : Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL895229358

LA GUINEE

L'A.G.O. du 14/12/2020 de la SCI en liquidation LA GUINEE, au capital de 74 700,02 €, dont le siège social et de liquidation est à SENS (89100), 3 bis, boulevard Maupéou, 387 870 934 RCS SENS, a approuvé les comptes de liquidation au 30/11/2020, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/11/2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de SENS.

Mention sera faite au RCS de SENS.

AL895229365

AVIS DE DISSOLUTION ET LIQUIDATION

Aux termes d'une l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 décembre 2020, les associés de la Société dénommée **L'HERMITAGE**, Société civile immobilière au capital de 101.260,00 €, dont le siège est à ASNIERES-SOUS-BOIS (89660), 3 hameau des Bideauximmatriculée au RCS d'AUXERRE sous ne n° 438294282, a prononcé la dissolution de la société au motif de ne pas poursuivre l'activité par les associés.

Madame Sylvie RICARD, demeurant à ASNIERES-SOUS-BOIS (89660), 3 hameau des Bideaux, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

La correspondance devra être adressée au siège de la société et le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL895229367

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 décembre 2020, les associés de la Société dénommée **L'HERMITAGE**, Société civile immobilière en liquidation, au capital de 101.260,00 €, dont le siège est à ASNIERES-SOUS-BOIS (89660), 3 hameau des Bideauximmatriculée au RCS d'AUXERRE sous ne n° 438294282, a pronocé la clôture de la liquidation.

Le liquidateur est Madame Sylvie RICARD, demeurant à ASNIERES-SOUS-BOIS (89660), 3 hameau des Bideaux, avec les pouvoirs les plus étendus.

La clôture de la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL895229368

PC CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 53 rue du Bief - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE 824 909 733 RCS SENS Aux termes d'une décision en date du 6 novembre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Patrice CARILLON, demeurant à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500) - 53 rue du Bief, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est 53 rue du Bief à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateu

AL895229373

EARL LAMIDE

EARL au capital de 141 000 €. Siège social : 8 rue de la Forêt - Vorvigny - 89210 ESNON. 433 941 820 RCS SENS. Dissolution et nomination du liquidateur : Aux termes d'une décision de l'associé unique du 15 décembre 2020, la dissolution anticipée de la société a été décidée et prendra effet le 31 décembre 2020, date à laquelle il sera mis fin aux fonctions du gérant. M. Jean-Michel LAMIDÉ, demeurant à ESNON (Yonne), Vorvigny, 8 rue de la Forêt, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura à compter du 1er janvier 2021 les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, à l'adresse suivante : 8 rue de la Forêt - Vorvigny - 89210 ESNON, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL895229391

LES PROMANADES

SARL au capital de 8.000€
Siège social : 3, rue du Pâtis,
89700 TONNERRE
435 102 611 RCS d'AUXERRE

Le 12/12/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Bernard CLEMENT, 14 ter Rue Armand Colin, 89700 TONNERRE et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS d'AUXERRE.

AL895229393

SENS CAR

SAS au capital de 2 €
19 rue des Clerimois- 89100 SENS
RCS SENS 878 005 131

Suite AGE du 29/02/2020, il a été décidé la dissolution de la société à compter du 29/02/2020, liquidateur : M. KARATAY Thomas Tolga, 4 allée de l'Orée des Bois, 89150 Saint-Valérien, le siège de liquidation et la correspondance sont fixés au siège social.

Dépôt légal au G.T.C. de SENS, en annexe au RCS.

AL895229395

SENS CAR

SAS au capital de 2 €
19 rue des Clerimois
89100 SENS
RCS SENS 878 005 131

Suite AGE du 29/02/2020, il a été décidé d'approuver les comptes définitifs de liquidation et des opérations accomplies par le liquidateur, M. KARATAY Thomas Tolga, de prononcer la clôture des opérations de liquidation, et donner quitus de son mandat au liquidateur pour sa gestion à compter du 29/02/2020. Dépôt légal au G.T.C. de SENS.

AL895229396

DISSOLUTION

GERMAINE Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 2 grande rue Aristide Briand, Bar les Maréchaux - 89200 AVALLON 508 931 649 RCS AUXERRE Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2020, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Monsieur Didier CATHELIN demeurant 6 rue du Château, 89290 QUENNE. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 6 rue du Château, 89290 QUENNE, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE. Pour avis, le liquidateur.

AL895229400

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 décembre 2020, à VILLENEUVE-SUR-YONNE. Dénomination : EURL JOUAN. Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Siège social : 6 Rue des Mergers, Hameau de Vaufoin, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE. Objet : Travaux de maçonnerie, pose de couverture, de plaques de plâtre, de carrelage, zinguerie et charpente. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 5000 euros Gérant : Monsieur JOUAN Cyrille, demeurant 6 Rue des Mergers, Hameau de Vaufoin, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE La société sera immatriculée au RCS SENS.

Pour avis.

Le gérant

AL895229362

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 décembre 2020, à VILLENEUVE-SUR-YONNE. Dénomination : SCI DU RU GALANT. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 2 Impasse du Ru Galant, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE. Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les cessions de parts doivent, pour être valables, être adoptées par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts au moins du capital social. Gérant : Monsieur Philippe FROT, demeurant 2 Rue des Vergers, Les Bois Plantés, 89100 COLLEMIERS. La société sera immatriculée au RCS SENS.

Le gérant

AL895229363

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MALAY LE GRAND (Yonne), du 02 décembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : SPMH - Solution Pour la Mécanique et l'Hydraulique Siège social : RN 60 - Chemin des Grèves, 89100 MALAY LE GRAND Objet social : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers - maintenance mécanique et hydraulique sur tout type de matériels agricoles et industriels Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 10 000 euros Gérance : Monsieur Philippe BADOIL, demeurant RN 60 - Les Grèves, 89100 MALAY LE GRAND Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

AL895229366

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Benjamin AUDEUX, , dont le siège est à SERGINES (89140), le 12 décembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes: La dénomination sociale est: SCI LIBERT'EVASION. Forme: société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code Civil. Objet: l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Le siège social est fixé à MICHERY (89140), 44 rue Charles De Gaulle. Durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de: 1600,00€ toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont: Monsieur Jonathan PORTE-VIOLETTE et Mademoiselle Mélanie BOULAIS, demeurant ensemble à MICHERY (89140) 44 rue Charles de Gaulle

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS

Pour avis. Le notaire.

AL895229374

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 08/12/2020, il a été constitué une SAS

Dénomination :
PACK ECO

Siège social : 13 Rue Jules Ferry 89000 AUXERRE

Capital : 40000 €

Activités principales : travaux et maintenance de rénovation énergétique, d'isolation thermique et sanitaire.

Durée : 99 ans

Président : MAZAL26, SASU au capital de 1000 €, RCS 841065642 NANTERRE 14 Rue D'orléans 92200 NEUILLY SUR SEINE, représentée par ZOUARI Stéphane

Cession d'actions : Libre

Exercice du droit de vote : Une action une voix

Conditions d'admission aux assemblées : Une action une voix

Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL895229375

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Moulins sur Ouanne du 23/10/2020 a été constituée une **SCI** nommée :

L'HUMEAU 3

Objet : La Société a pour objet : la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société..

Capital : 205.000 € (apport en numéraire)
Siège social : 6 Lieu dit les Guérins, 89130 Moulins sur Ouanne **Durée :** 99 ans **Transmission des parts sociales :** il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers. **Gérance :** M. Christophe L'HUMEAU, 6 Lieu dit Les Guérins, 89130 Moulins sur Ouanne **Immatriculation :** RCS de auxerre

AL895229380

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, notaire à MALIGNY, le 07 Décembre 2020, a été constituée la société civile dénommée **«SCI HDV MALIGNY»**, siège social : MALIGNY (89800), 3 rue des Coteaux Fleuris.

Capital social : NEUF CENTS EUROS (900,00 €), divisé en 90 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 90,

Apports en numéraire.

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, l'acquisition, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S d'Auxerre.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de la société :

Monsieur Bruno ZAROS, chef d'entreprise, demeurant à PARIS XI, 144 rue du Chemin Vert.

POUR INSERTION

Me Emilie BERARDO

AL895229386

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (Yonne) du 10 décembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HOLDING ETHEVE

Siège social : ZA Les Champs Casselins Rue Arnold Marti, 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE

Objet social : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, gestion de tous portefeuilles-titres ; Prestations de services dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie ; Animation du Groupe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Frédéric ETHEVE, demeurant 5 rue Victor Pichon 89600 CHEU

Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.

Pour avis

AL895229387

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/12/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

PLANET PHONE

Siège social : 3 Rue de Général de Gaulle, 89100 SENS

Capital : 500€

Objet : Achats ventes et reparations telephones et ordinateur, achats ventes accessoires de telephonie et d'ordinateurs , cyber café, scan numerisation documents, ventes de sandwich et boissons non alcoolisees, ventes accessoires touristiques

Président : M. Lassaad BOUAOUN, 16 Bis Boulevard de Verdun, 89100 SENS.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL895229443

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28.10.2020 à SENS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL AZZI FRERES

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 7 BOULEVARD DU PONT NEUF - 89100 SENS

La Société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant :

- la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac, la location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 8 000 euros

Gérance : Monsieur Farid AZZI, demeurant 7 Boulevard Roger Salengro - 94460 VALENTON.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL895229449



Recyclage

Elle donne une deuxième chance aux plantes

À Dijon, Chantale Thierry peaufine son projet *« La Ressourcerie végétale »*. Elle le porte depuis longtemps en elle. Son but : collecter, soigner et revendre ou même louer des plantes qui, sans cela, auraient fini en déchets.



Recycler des plantes promises à la poubelle : une belle idée qui pourrait bien faire son chemin avec Chantale Thierry.

Malgré son nom, l'économie circulaire, c'est le contraire de tourner en rond. Réfléchir à la manière de diminuer le gaspillage et de redonner vie à ce qui aurait dû devenir un déchet permet au contraire de faire émerger des idées étonnantes et stimulantes. Comme celle que porte Chantale Thierry. Cette Dijonnaise peaufine actuellement un projet nommé *« La Ressourcerie végétale »*. Des ressourceries, on en voit pousser un peu partout. Pour résumer, il s'agit de structures qui récupèrent, valorisent et revendent des biens, générant au passage une activité économique, des emplois, et participant à la préservation de l'environnement en contribuant à diminuer les déchets. Ce modèle, Chantale Thierry a décidé de l'adapter aux plantes. D'abord par sensibilité personnelle : née à La Réunion, elle a grandi dans un contexte de végétation exubérante et foisonnante qui lui a conféré un goût certain pour tout ce qui pousse. Par volonté, aussi de donner un autre cours à sa vie professionnelle, en accord avec une conscience par rapport à l'environnement, et l'envie d'entreprendre. *« Je me suis dit,* précise-t-elle, *que je voulais travailler à mon rythme, sur quelque chose qui me fait plaisir et qui a du sens »*.

Des gisements chez les professionnels et les particuliers

Son idée bénéficie d'ailleurs de l'accompagnement du *« T »* un incubateur lancé à Dijon au printemps dernier et au sein duquel 11 projets grandissent actuellement (voir encadré). Auparavant, elle avait été accompagnée par le réseau BGE Perspectives. Son projet est encore appelé à évoluer. D'une part, s'il se nomme *« La Ressourcerie végétale »* il ne va pas fonctionner entièrement sur le modèle d'une ressourcerie tel qu'on l'entend habituellement, notamment pour l'activité de location ou de vente. Toutefois, Chantale Thierry a déjà en tête les grands principes sur lesquels il reposera. Elle envisage de récupérer des plantes auprès de professionnels fournisseurs de fleuristes ou auprès de particuliers. *« Chez les professionnels,* explique-t-elle, *j'ai constaté qu'il y avait beaucoup de végétaux perdus et détruits parce qu'ils présentaient un défaut et étaient considérés comme impossibles à commercialiser. Chez les particuliers, parfois, des gens veulent se séparer d'une plante à l'occasion d'un déménagement, parce qu'ils manquent de place. Il se peut aussi qu'ils veuillent s'en séparer parce qu'elle ne va pas très bien et que tout le monde n'a pas forcément la « main verte ». Dans ce domaine, j'ai acquis des savoir-faire par moi-même mais je cherche encore à améliorer mes compétences techniques par le biais d'une formation dans le secteur du végétal en complément de l'accompagnement de l'incubateur. « La Ressourcerie végétale » ne sera pas un nouveau magasin de fleurs, ni une pépinière, ni même une entreprise d'horticulture, mais un nouveau concept d'entreprise, à la charnière de ces différentes activités »*. Indéniablement, la ressource est présente et notre porteuse de projet a reçu un très bon accueil de la part des professionnels qu'elle a contacté. Elle s'est aussi rapprochée de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) afin de se renseigner sur la législation. *« En procédant à toutes ses démarches, j'ai réalisé à quel point le potentiel était présent pour mon activité. Beaucoup de fournisseurs de fleuristes doivent jeter ce que leurs clients ne veulent pas. Pour moi, il y a quelque chose à faire et plusieurs de ces professionnels sont déjà prêts à travailler avec moi »*.

Louer une plante

Une fois collectées, les plantes passeront par un atelier de soins. Elles seront directement proposées à la vente ou à la location. La location s'adressera aux professionnels, dans le cadre d'évènements, mais aussi pour orner le hall d'entrée d'une entreprise, par exemple. Chantale Thierry pourrait aussi proposer de tels services à des collectivités. Autant d'acteurs qui pourraient être séduits par le fait d'avoir recours à des plantes recyclées, grâce à un service inédit. *« J'appelle d'ailleurs les entreprises qui souhaiteraient faire récupérer leurs végétaux d'intérieur en surplus à me contacter. Il y a là aussi un gisement pour moi »*. Quant aux plantes collectées qui seront en trop mauvais état, elles seront transformées en compost ou en engrais et le produit obtenu servira à l'entretien des plantes dans l'atelier et la serre dont sera dotée la ressourcerie végétale. Rien ne sera perdu. *« Au-delà,* poursuit Chantale Thierry, *je souhaite que la ressourcerie soit aussi un lieu où se tiendront des ateliers grand public sur des thématiques telles que la lutte contre le gaspillage, les plantes mellifères en centre-ville, créer un potager sur un balcon… »* Tout cela, Chantale Thierry l'explique dans une grande pièce de sa maison, aux allures de jardin d'hiver, où trônent de nombreuses plantes qu'on devine en excellente santé. Il y a là une monstera de vingt ans d'âge : *« quand vous voyez une plante telle que celle-ci,* souligne-t-elle, *vous comprenez à quel point c'est dommage de ne pas en prendre soin. Ça vit, ça meurt, ce n'est pas qu'un objet, c'est aussi une histoire… »* Actuellement, la porteuse de projet est en quête de locaux pour la vente et pour le stockage et l'entretien des plantes.

Si vous avez des opportunités contactez-la à l'adresse mail suivante : chantale.thierry@bbox.fr

BERTY ROBERT



Chantale Thierry (en haut à droite) lors de la présentation des porteurs de projets inclus dans l'incubateur « T » organisée en visio, le 4 novembre dernier.

Bénéficier de l'instant « T »

Lancé au printemps 2020 à Dijon, le « T » est un incubateur qui ambitionne d'accompagner des entrepreneurs engagés qui créent ou développent une structure en plaçant l'humain, l'écologie et le territoire au cœur de leur activité. Parmi les projets proposés, 11 ont été retenus. Ils vont bénéficier d'un parcours d'incubation de neuf mois. Les trois premiers mois sont consacrés à sécuriser le business plan des entrepreneurs et les six autres à l'accompagnement au lancement de l'activité. Les porteurs de projets disposent d'un suivi personnalisé et adapté à leurs besoins, d'un espace de travail sur leur territoire, de temps de séminaires collectifs avec formations, ateliers, témoignages et mutualisation d'expériences, d'heures de conseils spécialisés avec des experts, du soutien de mentors, d'une intégration au sein d'une communauté d'entrepreneurs, de mise en liens avec des partenaires et d'accompagnement pour la recherche de financements. Le « T » est copiloté par France Active Bourgogne (Dijon), Active 71 (Chalon-sur-Saône) et la Fédération des foyers ruraux de l'Yonne (Auxerre). Il bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne (FSE), de l'État (Direccte BFC), de la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) et de la Région Bourgogne Franche-Comté. incubateur-le-t.org